

Efadine

Revue du Réseau des Créfad
et du Réseau des Cafés Culturels et Associatifs

Les dessins d'Agathe

Face au SNU : émanciper les jeunes, combattre l'adultisme, développer la prémajorité - *R. Dumouch*

Je n'ai jamais parlé le bon breton - *M. Morvan*

Masculinités, apprentissage pratique de la déconstruction - *T. Bodo*

À but non lucratif - *X. Lucien*

Regard sur une pratique de massage. Vers un toucher sensible. « Réduire le geste à l'effet » - *B. Piffault*

Responsabilités sexuelles et reproductives à partager à deux, voire à plusieurs - *R. Guerrero*

Tenter d'échapper au territoire par le milieu, pour mieux y revenir - *J.M. Perrinel*

La Makhnovtchina - *E. Roda-Gil*

Associations, concours, budgets citoyens : la générosité duplice - *C.Lamy*

Petite histoire ! - *D. Galland*

Devenir diplomate - *C. Chigot*

Des pédagogies de l'accompagnement - *X. Lucien*

Faire des colos autrement - *J.M. Bocquet*

Des poèmes - *Y. Bocrimel*

Revue n° 15 - Septembre 2023



La revue Efadine

Efadine est publié par le **Réseau des Créfad** et par le **Réseau des Cafés Culturels et Cantines Associatifs**, deux « fédérations » nationales organisées en réseau et qui regroupent des associations d'éducation populaire implantées actuellement dans toutes les régions et en Outre-Mer (sauf la Corse).

Efadine veut présenter des thèmes de réflexion liés plus ou moins aux actions des associations locales et régionales et leurs partenaires, à la pratique associative, à l'économie solidaire, à la formation des adultes, à la pédagogie, à l'action culturelle... Efadine témoigne également des recherches menées par des acteurs associatifs, des étudiants du « Séminaire Itinérant Acteurs et Entrepreneurs Sociaux » (SIAES), des auteurs accueillis, des débats dans les cafés, cantines et épiceries associatifs.

Efadine peut se résumer à une revue traitant d'éducation et de culture, ces deux termes étant pris dans leur acception la plus large.

En ce sens elle ne présente pas l'actualité, ni la mode. Elle n'annonce pas les activités de nos associations.

Elle ne publie pas d'articles réactifs mais elle tente d'offrir le

nombre de pages nécessaires pour développer une pensée ou un travail.

Elle souhaite également éveiller la curiosité sur des évolutions sociétales. C'est ainsi que nous avons déjà traité de la transmission, de la responsabilité, de l'engagement, de la norme, de la démocratie, de l'économie, des territoires, mais aussi de littérature, de peinture, de photographie, du corps...

C'est ainsi qu'à chaque parution nous espérons compléter la réflexion sur chacun de ses thèmes, poursuivre par d'autres points de vue, d'autres apports.

Efadine paraît de manière irrégulière en fonction des moyens dont nous disposons.

Cette revue ouvre régulièrement ses pages à un artiste, non pour illustrer, mais pour présenter ses réalisations.

Retrouvez Efadine sur efadine.wordpress.com

Les dessins disséminés au long de cet Efadine

par Agathe Degorces

J'ai toujours adoré dessiner. Je crois que j'ai toujours eu un crayon à la main aussi loin que je m'en souviens. L'univers de la BD m'a toujours fasciné et je crois que c'est ce qui m'a amené à choisir le métier de graphiste. Aujourd'hui encore les bandes dessinées et l'illustration font partie intégrante des travaux que je propose. L'enfance, le rêve et l'art urbain ont aussi une place particulière, surtout dans mes travaux d'illustration plus personnels.

Cela fait maintenant quatre ans que je travaille en tant que graphiste pour la Fédération des Foyers Ruraux 31-65, une association d'éducation populaire située à Toulouse. Je me sens très chanceuse de pouvoir travailler dans une telle structure. Le monde associatif est ultra dynamique mais souvent mal mis en valeur via la communication visuelle. C'est donc un vrai plaisir de mettre mon savoir-faire au service des associations et de leurs projets.

Je travaille également à mon compte ponctuellement sur des projets choisis : affiches, flyers, illustrations, dessin en direct pendant des événements, logos, livrets, magazines, journaux... Cela reste vraiment un plus car je suis déjà très occupée avec la Fédération des Foyers Ruraux, et il ne faut pas oublier de vivre à côté. C'est aussi grâce aux expériences

et au vécu que la coupe de l'inspiration se remplit. Aucune illustration ne remplacera les plaisirs de la vraie vie !

agathe.degorges6@gmail.com



Face au SNU : émanciper les jeunes, combattre l’adultisme, développer la prémajorité

par Rodolphe Dumouch

Rodolphe Dumouch est professeur agrégé de Sciences de la Vie et de la Terre au lycée Jean Moulin de Revin (Ardennes). Il est également docteur au sein de l’Université d’Artois en région Hauts-de-France.

Le SNU rouvre, de manière funeste, la question de l’émancipation de la jeunesse. À l’opposé de ce que tente d’imposer le régime, émanciper les jeunes, c’est déconstruire une domination adulte trop peu pensée. Ici, sera abordé le statut juridique des jeunes et la critique de la « minorité », avec des propositions qui devraient figurer à l’agenda des organisations françaises de jeunesse.

L’actualité ramène la question de l’émancipation des jeunes filles et jeunes gens à travers la récente polémique sur la possible extension du SNU (Service National Universel). Sarah El Haïry le présente, en effet, comme une forme d’émancipation. Cette approche est typique du « mythe de la caserne » (Philippe Fabry), cette croyance bien ancrée, en France, qu’entasser la population juvénile dans des dortoirs va solutionner les problèmes de société. Georges Courteline avait raillé cet état d’esprit rance en décrivant la réaction d’un de ses personnages à l’entrée d’un bordel militaire, où

il est arrêté net, pris à la gorge par une odeur infecte, « un méli-mélo de tous les relents, le fond de bock, le fond de culotte, le fond de pipe ». En France, depuis plus de deux siècles, la domination de la jeunesse se manifeste ainsi par le service militaire, sorte de bizutage social considéré comme l’entrée dans l’âge d’homme. L’égalité des sexes, en ce domaine, n’aboutit pas forcément à un progrès, la macronie ayant la velléité de rendre obligatoire cette mascarade de SNU obligatoire pour les garçons comme pour les filles. Une émancipation véritable de la jeunesse doit être pensée en dehors de ce qu’Yves Bonnardel appelle l’« adultisme », une forme de domination trop peu pensée et un véritable poison invisibilisé qui pourrait la relation avec notre progéniture et avec nos élèves. De cette déconstruction peut découler de nombreuses réformes. Ici, sera abordée celle du statut juridique des jeunes et de la critique de la « minorité ».

Aperçu historique de la « minorité »

C'est la République romaine qui a légué, encore de nos jours, tout son vocabulaire dans beaucoup de droits européens : « minorité », « majorité », « tuteur », « curateur », « curatelle », « rescision »... La majorité y était à 12 ans pour les filles et à 14 ans pour les garçon. Mais, au début de II^e siècle avant Jésus-Christ, la Lex Plaetoria, instituée par plébiscite, condamne à des peines sévères ceux qui abuseraient des adolescents par usure ou en aliénant leurs biens malhonnêtement. Cette loi offrit un droit de rescision sur les contrats passés avant 25 ans. La Lex Plaetoria, a priori assez juste, eut pour effet pervers de terroriser les parties voulant contracter avec des adolescents entre 14 et 25 ans. Ces derniers devaient donc contracter accompagnés de leur père, d'un tuteur ou d'un curateur, ce qui dégageait la partie adverse du coup de la Lex Plaetoria. C'est ainsi qu'à Rome, le statut des jeunes se dégrada en quelques siècles et que la majorité passa, sous Dioclétien, à 25 ans. C'est aussi là que fut créée l'émancipation, la Venia Aetatis, une loi corrigeant les effets d'une autre loi ; ce n'est pas sans rappeler Macron qui créa des aides pour compenser les effets pervers de ses taxes lors de la crise des Gilets Jaunes.

C'est donc de cette façon, histoire peu contée, que, dans la Rome décadente, la majorité est passée à 25 ans. Une réalité bien à l'opposé des réflexions de digestion de gigot dominical à Rueil ou à Neuilly...

Une « Renaissance » pas si lumineuse...

Ces droits romains anciens et du Bas Empire influèrent les droits européen : le droit canon et les droits médiévaux ont retenu la majorité à 12/14 ans, parfois ramené à 13 pour les deux sexes comme dans certaines régions des Pays-Bas. Mais la soi-disant « redécouverte » du droit romain du bas Moyen Âge à la Renaissance, à travers les Compilations justiniennes d'Ulpien, aboutit à une mode bien curieuse dans toute l'Europe : relever l'âge de la majorité à 25 ans. En France, c'est l'Ordonnance de Blois de 1579 qui passe brutalement la majorité à 25 pour les femmes et 30 ans pour les hommes. C'est de cette disposition que proviennent les scènes burlesques des Fourberies de Scapin et de L'Avare. Ce fut aussi à cette sinistre époque que le fouet fut étendu aux adolescents dans les collèges. Notons que certains territoires européens ont résisté à cette vague, en particulier une partie de l'Allemagne (régie par le Miroir de Saxe, où un statut est spécifiquement prévu entre 14 et 21 ans), l'Écosse, les îles Anglo-normandes, l'Île de Man... Ainsi, ces contrées ont gardé longtemps un âge bas de la majorité et ont pu construire sur ce fondement des dispositifs de pré-majorité.

Le code civil français napoléonien : bon pour la guerre dès 18 ans, le reste à 21

La Révolution Française baisse à 21 ans cet âge mais continue de très mal traiter les « mineurs » de 21 ans ; Napoléon n'arrange rien. Ainsi, depuis 1810, les parents peuvent

violer la correspondance de leurs enfants, leur imposer leur religion, leur imposer un métier (maintenant, une orientation scolaire), leur interdire de voir quiconque (sauf les grands parents), les enfermer à domicile (sauf pour aller s'engager dans l'armée). Jusqu'en 1935, le père de famille avait, de surcroît, pouvoir de correction paternelle : faire enfermer ses enfants en prison sans même passer par un juge. Le Code Civil napoléonien, vache sacrée des juristes conservateurs, symbole de « civilisation » apportée à l'Europe et au monde comme une lumière, est une horreur et ses sous-vêtements sont très sales. Beaucoup de ces dispositions ont à peine changé jusqu'en 1989, date de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant à laquelle la France a résisté par la voix de juristes rétrogrades, classés à droite comme à gauche... Cette résistance a étonné nos voisins mais, en ayant connaissance du vrai visage du droit traditionnel français, on comprend mieux.

Les années 1960 à 1970, un mouvement général d'abaissement de l'âge de la majorité

Ce sont les mouvements de jeunesse des années 1960 qui pousseront, un peu partout en Occident, à passer à 18 ans (1970 en Angleterre, 1974 en France et... 1988 aux Pays-Bas et 1991 en Belgique). La Nouvelle-Zélande descendra transitoirement à 16 ans.

En France, contrairement à ce qui advint aux Pays-bas, qui sont désormais en avance sur nous, avec trois statuts

progressifs avant 18 ans (pour les moins de 12 ans, pour les 12-16 ans et pour les 16-18 ans), cela ne s'accompagne pas d'un changement du contenu de la minorité. Seule la Convention Internationale des Droits de l'Enfant (CIDE), très lentement en France, érode ces disposition, essentiellement depuis 2005, avec l'arrêt de la Cour de Cassation du 18 mai interprété comme validant son application en France.

Dans de nombreux pays voisins, la chose a été traitée en deux ans. Aux Pays-Bas, ce fut une application directe de la CIDE et autres traités internationaux dans le droit néerlandais, annulant immédiatement toute disposition nationale contraire ; en Grande Bretagne, en 1991, ce fut une série de réformes s'appliquant aux différentes nations pour se mettre en conformité avec la CIDE. À cette occasion, notons que le terme « minor », jugé offensant, a totalement disparu des droits anglais et écossais... Ce n'est pas en France qu'on verra cela, ce mot étant complètement naturalisé et essentialisé, y compris dans l'esprit des adolescents. Je n'en ai jamais vu un seul critiquer ce terme (sauf moi-même, il est vrai, quand j'étais lycéen). Cependant, le parti est pris ici de mettre systématiquement le mot « mineur » entre guillemets.

Le droit français est grevé d'une inertie et semble poursuivi par une malédiction

En France, donc, les choses n'évoluent pas et les décennies passent. Déjà 34 ans au compteur du retard. Des dispositions d'une arriération sidérante demeurent. Par exemple, ce ne

sont toujours pas juridiquement les élèves qui choisissent leur orientation scolaire mais la « famille » et les « représentants légaux ». La signature d'un lycéen ne figure même pas sur les documents « navette », sauf dans les établissements de l'enseignement catholique qui sont, de ce point de vue, moins rétrogrades... C'est là, clairement, l'illustration une forme d'adultisme invisibilisée alors qu'elle devrait crever les yeux. Il suffit de lire les documents et de les signer en tant que parent pour s'apercevoir du souci... Impensable en Allemagne, où les élèves signent eux-mêmes leurs documents scolaires et disposent d'une capacité juridique spéciale en matière scolaire à partir de l'âge de 14 ans. En France, personne n'en parle, même pas les organisations de jeunesse, qui ne revendiquent pas une réforme sur ce point. Pas un mot, pas une ligne... C'est ahurissant.

Pour ne rien arranger, le zèle administratif de l'Éducation Nationale va au-delà des textes en imposant des autorisations parentales pour des actes usuels n'en nécessitant pas. Par exemple, on pousse le ridicule jusqu'à exiger une la signature du représentant légal pour envoyer un pauvre poème à un concours littéraire lycéen. Ce qui est affligeant, c'est que les lycéens montent et envoient leur dossier sans ciller.

Les défenseurs français des droits des « mineurs », concentrés sur le droit pénal et la défense des disposition de l'Ordonnance de 1945, les questions de placement à l'ASE, de pédagogie à l'école voire de psychologie, oublie, eux aussi, manifestement de se pencher sur ces aspects civils. En

attestent les sommaires du Journal du droit des Jeunes ou les articles du juge Rosenczveig.

Pourtant, plusieurs occasions de sortir de ce droit arriéré se sont présentées en France.

Cinq occasions manquées en France pour réformer le statut des jeunes

Les autres pays, souvent, définissent une majorité religieuse (12 ans en Angleterre, 14 ans en Allemagne, 16 ans en Suisse). le Doyen Carbonnier, grand juriste bien connu dans nos universités, d'obédience protestante, avait proposé, dans les années 1970, des dispositions de ce type mais n'a pas été suivi. Ce fut la première occasion manquée de changer le statut des « mineurs » en France. L'impact est plus grave qu'il n'y paraît. La France, se présentant comme détentrice d'une laïcité originale unique au monde dont elle fait grand cas, en exclut en fait totalement les « mineurs ». La religion d'un « mineur », en France, est conditionnée complètement à sa famille. Chez nos voisins allemands et anglais, la prémajorité religieuse s'accompagne d'un droit de veto opposable par l'élève à ses parents contre une inscription en école coranique ou une école confessionnelle, songeons par exemple au « collège de Riaumont ». Les Anglais et les Allemands sont-ils, en un sens, plus laïques que nous ? Une mesure de ce type ne serait-elle pas une réponse forte en matière de laïcité, plutôt que de multiplier les formations bidon chez les enseignants ?

La deuxième occasion manquée, ce fut la ratification de la Convention Internationale des Droits de l'Enfant. Il aurait pu être décidé de l'appliquer directement avec ses dispositions remplaçant le vieux droit français : droit des « mineurs » à la vie privée, au respect de sa correspondance, à ses convictions religieuses, à prendre les décisions les concernant dès l'apparition du discernement. Il aurait pu être décidé un aggiornamento du droit français pour l'adapter à cette convention. Il n'en a rien été.

La troisième occasion correspond aux manifestations lycéennes de 1990, qui ont abouti à la reconnaissance des droits de publication, affichage, réunion et association au lycée. Toutefois, le gouvernement s'est bien gardé de toucher à l'« incapacité » du « mineur ».

La quatrième occasion, ce fut la consultation des jeunes de 15 à 25 ans par le gouvernement d'Édouard Balladur. Elle a fait appel à une équipe d'experts vraiment compétents, qui ont dépouillé sérieusement les questionnaires et ont réellement lu les lettres envoyées spontanément. Ces dernières étaient toutefois assorties d'une demande ridicule : faire signer les parents pour envoyer une lettre si on a moins de 18 ans. Ayant 19 ans à l'époque, j'avais envoyé une lettre dénonçant cette stupidité et l'avais faite signer par mes parents... Cela dit, on ne peut pas nier la bonne volonté de l'équipe de la consultation. Elle a abouti à une synthèse intelligente et à des propositions. Parmi celles-ci, la majorité médicale à 15 ans. Elle fut évidemment refusée, au prétexte fallacieux que

ce serait inciter les parents à ne pas « prendre soin » de leurs enfants.

La cinquième occasion manquée fut le projet de pré-majorité scolaire et associative à 16 ans de Dominique Bertinotti, qui fut sans suite. Cette équipe gouvernementale fut remplacée lors du tournant néo-autoritariste de Manuel Valls, préfiguration du macronisme.

Conclusion

L'adultisme est bien une maladie en France, les éléments exposés dans cet article laissent supposer que les symptômes y sont plus graves que dans beaucoup d'autres pays développés. C'est le refus systématique de considérer un état juridiquement intermédiaire entre l'enfant et l'adulte, c'est le mythe « républicain » de la caserne. Ces travers semblent provenir partiellement du XVI^e siècle, époque de régression pour les femmes et les jeunes mais qui a été, dans la vulgate historique, opposée à un supposé obscurantisme médiéval, stéréotype à nuancer énormément. Cette époque, à la charnière de la Renaissance et des temps modernes, se caractérise par la mise au pas de la jeunesse, la linéarisation des frontières, la suppression des situations d'entre-deux comme la pré-majorité ou les marches d'une certaine épaisseur entre les royaumes (les habitants de certains villages, comme Fesmy-le-Sart, ne savaient pas s'ils étaient français ou autrichiens). Il y a, ainsi, un rapport net à la question des discontinuités, avec une logique totalisante

voire totalitaire avant la lettre, refusant tout ce qui relève du flou, de la transition, de la marge. Le blocage français de l'évolution du droit des « mineurs » est frappé de la même signature. Les jeunes de l'ASE, mis littéralement à la porte de l'assistance publique le lendemain de leurs 18 ans, démontrent la même logique à l'œuvre. Le mal est profond : j'ai même eu des insultes de membres de LFI et même de la Libre Pensée pour ces idées...

Il ne s'agit pas de dire que les droits de nos voisins sont des exemples de perfection. Je sais que pour les militants anti-adultisme, cet exposé pourrait apparaître lui-même entaché de reliquats d'adultisme. Mais il est clair que nos voisins sont plus avancés vers une direction qui est à prendre. Instaurer une transition souple avec un triple statut, sur le modèle des Pays-Bas (mois de 12 ans, 12-16 ans, 16-18 ans) serait un bon début de déconstruction de la « minorité ». Rendre les élèves décisionnaires de jure de leur orientation, comme en Allemagne, serait salubre.

Il semble que les organisations de jeunesse, en France, n'aient pas choisi la bonne voie pour émanciper. Revendiquer le droit de voter à 16 ans sans préalablement réformer l'« incapacité juridique » des 16-17 ans est absurde : voter mais continuer à faire signer ses choix scolaires par papa-maman... Tous les pays qui ont accordé le droit de voter à 16 ans avaient préalablement une tradition juridique de pré-majorité : Autriche, Länder allemands, Suisse (canton de Glaris), Écosse, îles anglo-normandes. Ne pas

d'abord s'attaquer à cette « incapacité », c'est mettre la charrue avant les bœufs.

Des articles et des colloques ne suffiront pas à modifier la situation en France. Il est impératif que les mouvements de jeunesse français s'emparent de ces thèmes et les inscrivent noir sur blanc dans leurs revendications. J'espère que cet article bénéficiera d'une diffusion plus large, que ces propositions parviendront enfin aux oreilles des organisations de jeunesse comme l'UNL, la FIDL, le SGL, Droit des Lycéens et quelques autres...

- Exiger que la décision pour l'orientation scolaire par l'élève lui-même et non plus par la « famille », avec signature des documents et accès électronique à la main de l'élève et non plus des « représentants légaux ».
- Une prémajorité religieuse ou laïque (peu importe le nom), permettant de refuser par un droit de veto, comme en Angleterre et en Allemagne, son inscription dans une école confessionnelle.
- L'abaissement de l'âge de la majorité médicale. Possibilité de donner son sang.
- La possibilité de fonder et diriger une association sans restriction d'âge (comme l'impose la CIDE)
- La possibilité, pour un(e) adolescent(e) qui le désire, de faire lui-même les démarches pour ses papiers d'identité ou son inscription scolaire. Obtenir un passeport à 16 ans sans autorisation parentale, comme au Canada.

- Modification de la définition du citoyen en France (et qui n'existe pas ailleurs) selon laquelle on ne commencerait à être citoyen qu'à 18 ans. Suppression de cette définition du contenu des enseignements civiques au collège et au lycée, où elle est répétée sottement par trop d'enseignants.
- Demander soi-même son émancipation (toutefois, avec une véritable pré-majorité, l'émancipation n'aurait plus lieu d'être, comme en Allemagne où elle a disparu).

5 mars 2023

Bibliographie et sources

Cette section a pour objectif de faciliter la tâche à qui voudrait poursuivre ou approfondir ces recherches. Cet exposé, toutefois, n'est pas construit comme un article universitaire où chaque affirmation est sourcée point par point. Elles le sont dans mes articles universitaires, en openedition ; pour le reste, vous pouvez me contacter.

Ouvrages et articles

- *Alvarez-Lizotte Pamela & Caron Caroline*, « L'adultisme comme outil d'analyse critique : exemple appliqué à l'intervention sociojudiciaire auprès des jeunes vivant en contexte de violence conjugale », *Enfances Familles Générations [En ligne]*, 41, 2022
- *Bardout Jean-Claude*, « Question de droit : l'accès des mineurs à la vie associative bridé par de mauvaises bonnes intentions », *Champs Culturels* n°27 octobre 2015, *Les Associations de jeunes dans l'enseignement agricole, de la participation à l'engagement*, Toulouse, Ministère de l'agriculture, de l'agroalimentaire et de la forêt, p. 14-17
- *Bonfils Philippe & Gouttenoire Adeline*, 2008, *Droit des Mineurs*. Paris, Dalloz
- *Bonnardel Yves*, 2015, *La Domination adulte, l'oppression des mineurs*, Paris, Myriadis, 352 p.
- *Carbonnier Jean*, 1994, *Droit Civil, Tome 1, Les personnes, Personnalité, incapacités, personnes morales [1955]*, Paris, PUF, 19ème édition, 416p.
- *Collectif*, *L'adolescence en droit français et en droit néerlandais*, acte du colloque organisé à Nimègue les 9-10-11 mai 1994, Faculté de Droit de Nimègue Faculté de Droit de Poitiers

- Collectif, *La consultation nationale des jeunes, Du questionnaire aux mesures, rapport du Comité pour la Consultation nationale des jeunes, analyse des résultats, La documentation française, Paris, avril 1995, 282 p.*

- Dumouch Rodolphe, 2018, « *Esquisse d'un tableau géographique des droits-libertés pour les jeunes pré-majeurs en Europe* », *Revue Géographique de l'Est*, vol. 58, n° 1-2. Disponible sur journals.openedition.org/rge/7565

- Fize Michel, 2007, *Le Livre noir de la jeunesse, Paris, Presses de la Renaissance*

- Fize Michel, 2016, *Jeunesses à l'abandon, la construction universelle d'une exclusion sociale, Milan, Mimesis, 148 p.*

- Francoz-terminal Laurence, 2007, *La Capacité de l'Enfant dans les droits français, anglais et écossais, Thèse de doctorat, Université de Lyon 3*

- Gisser François, 1984, *Réflexion en vue d'une réforme de la capacité des incapables mineurs. Une institution en cours de formation, la prémajorité, JCP., I, 3142*

- Goubau Dominique, 2019, *Le Droit des personnes physiques, 6ème édition. Montréal, Éditions Yvon Blais*

- Granet Frédérique, 2003, *Rapport du haut conseil de la population et de la famille, l'exercice de l'autorité parentale dans les législations européennes, Paris, La Documentation Française, 70 p.*

- Djordjevic Ivana & Hirsch Martin, *50 droits des ados, Paris, Dalloz, 2010, 298 p.*

- Les Clés de l'Actualité, 1993, *Les Droits des jeunes de moins de 18 ans, Guide « Les Clés de l'Actualité », Paris*

- Leygue-Eurieult Élodie & Sturgeon John, 2020, « *«Les besoins avant les actes», Le Children's Hearing écossais et l'héritage durable de Lord Kilbrandon* », *Criminocorpus, L'enfance au tribunal. Enjeux historiques, perspectives contemporaines, mars 2020, disponible sur journals.openedition.org/criminocorpus/7152*

- Perret Jean-Marie, 1994, « *Pour une géographie juridique* », *Annales de Géographie*, volume 103, n° 579, p. 520-526

- Pubert Laure, 2009, *la protection des droits économiques, sociaux et culturels de l'Enfant en Europe, une mise en perspective des instruments européens, Thèse de doctorat, Université de Strasbourg*

- Strauss, Léo, 2008, *Droit naturel et Histoire [1953], Paris, Flammarion, Paris, Flammarion, collection « Champs Essais »*

- Sutherland, Elaine, 1999, *Child and Family Law, T & T Clark, Edinburgh*

- Rodde Sarah, 2003, « *L'Exercice de l'autorité parentale à l'épreuve du phénomène sectaire* », *mémoire de DEA, Université de Lille 2*

- Van De Veld Cécile, 2008, *Devenir adulte, Sociologie comparée de la jeunesse en Europe, Paris, PUF*

Colloques et sites

- *Colloque sur l'adultisme à l'université de Saint-Etienne en 2019 : www.univ-st-etienne.fr/fr/celec/agenda/agenda-2016-2020/journee-d-etude-quels-outils-theoriques-pour-penser-la-domination-adulte.html*

- *Colloque droit et jeunesse, approches internes et internationales, Brest, 17 et 18 octobre 2019 : www.mshb.fr/agenda_mshb/jeunesse-et-droit-br-approches-internes-et-internationales/6129/*

- *Site de l'Association pour la Capacité juridique des Adolescents et la Pré-Majorité : www.pre-majorite.fr*

- *Site du juge Jean-Claude Bardout sur le droit associatif, supprimé du net mais accessible dans les archives : web.archive.org/web/20130926053012/et-associationdemineurs.blog.lemonde.fr/*

- *Emission avec Tal (Delphine) Piterbraut-Merx : sortirducapitalisme.fr/sortirdupatriarcapitalisme/291-la-domination-adulte-en-question*



il faut que
ses fasse sens

ne pas être
que dans
le faire...

"FD"
77

SEINE
ET MARNE

Ton souffle !
Chaleur survoltée...
Tes mots, le jour, le ciel, la nuit, éclairs zébrants,
arcs lumineux.
Tes mots comme des arbres.
Frissons d'effroi.
Tes mots, le calme.
Un son, une attente, une immobilité.
Un sol, un humus, senteurs.
Deux gouttes brillantes sur ton écorce fendue.
Instinct en émoi.
Deux premières gouttes d'eau.

G. Ymal

Je n'ai jamais parlé le bon breton*

par Malo Morvan

Malo Morvan a d'abord baigné dans le milieu du militantisme pour le breton, avant de vouloir en analyser les évidences et présupposés dans une thèse, soutenue en 2017, dont ce texte est le préambule biographique. Il continue actuellement à Tours ses recherches sur les enjeux sociaux, politiques, identitaires, autour de la catégorisation des pratiques langagières, et à sorti sur ce sujet un ouvrage : Classer nos manières de parler, classer les gens, aux Éditions du Commun en 2022. Ses recherches portent également sur l'analyse des controverses au sujet de la norme linguistique. Il a par ailleurs un pied dans les pratiques déducation populaire et les pédagogies de l'émancipation.

Né à Saint-Brieuc, j'étais mal parti pour pouvoir un jour revendiquer connaître un breton « authentique » et « légitime » depuis ma plus tendre enfance : il s'agit d'un territoire de Haute-Bretagne, le vernaculaire qu'on y parle est le gallo. N'ayant pas de famille bretonnante, je n'aurai pas le privilège de pouvoir plus tard me targuer d'avoir appris un breton « véritable » et « vivant » dans un environnement « naturel » et « populaire ».

Scolarisé dans le réseau Diwan de 1990 à 2004, j'y appris donc le breton par la voie scolaire : tableaux des verbes et des mutations, catégories grammaticales, étude de livres en breton. Lorsque enfant je souhaitais tenter de converser en breton avec des adultes dont je savais qu'ils l'avaient appris dans leur enfance, j'essayais toujours des réticences : « N'eo ket memes brezhoneg » (ce n'est pas le même breton),

me disait-on. C'est dans ces échanges que j'appris qu'en fait la langue que l'on m'avait enseignée était un breton « chimique », « littéraire », ou « unifié ». C'était aussi un breton « de nulle part » : langue d'un locuteur de zone gallophone, qui a fait sa scolarité dans le trégor puis le poher, formé des enseignants tour-à-tour bigoudenophones, vannetophones, léonophones, centrebretonnophones, ou de nulle-part-ophones, comme leurs élèves.

Pourtant, ces élèves parlant un breton que l'on disait « sans saveur », « sans caractère », voire « artificiel », pouvaient eux-mêmes se venger en répétant moqueusement et sans trop

* Ce document est téléchargeable à l'adresse suivante : malomorvan.free.fr/textes/bonbreton.pdf. Il constitue le préambule de ma thèse de sociolinguistique, soutenue en mars 2017, disponible sur tel.archives-ouvertes.fr/tel-01703404

de recul quelques jugements qu'ils entendaient par certains adultes : tel enseignant était surnommé «tcheu-tcheu» parce qu'il parlait le breton vannetais, de tel autre on pouvait rire lorsque, devant donner la traduction de gingembre, il ne pouvait trouver que le mot – évidemment « français » – jiñjambrenn. Les élèves s'amusaient alors à parodier ce « breton Favereau », comme l'appelaient les enseignants, en appliquant par dérision la méthode à tous les mots commun : « table » devenait tablenn, et « chaise » chezenn, pour rigoler¹. Lorsqu'un enseignant nous apprenait que, si nous avions appris que l'infinitif avait une forme comme kanañ, les locuteurs de certaines régions disaient plutôt kano, kaniñ, kaneu, ou kaneiñ, alors, incrédules face à ce relativisme qu'on nous présentait, et toujours par un sens de la dérision qui semblait aux élèves être une des marques suprêmes d'intelligence, fusaient de nouvelles formes parodiques, kanu, kanou, kanoi, etc., toujours pour défendre par l'absurde la forme de breton à laquelle l'école nous avait formés.

1. Yann Le Davay raconte la même expérience dans son mémoire, au sujet du dictionnaire de Francis Favereau : « Un nouveau souvenir personnel issu de mes années au lycée Diwan de Carhaix illustrera bien le traitement réservé à ce genre de proposition : ce dictionnaire, parmi d'autres, était bien sûr présent à la bibliothèque. Lorsque nous cherchions à traduire un mot en breton, nous ne l'ouvriions pas, préférant nous en moquer en inventant la réponse qu'il pourrait nous en toute caricature : par exemple "ordinateur ? Ordinateurenn !". En d'autres termes, nous nous sentions véritablement étrangers à son projet. » (*La langue bretonne disparaît : Adieux !, master, Rennes 2, 2011, p. 18*).

En dehors de l'école, on s'entendait dire que l'on avait un mauvais accent, un accent français, que n'em eus ket gallet ober ne doit pas se prononcer comme galette au beurre (forme pourtant authentiquement bretonne s'il en est). Nous avions aussi une mauvaise syntaxe, employant la forme «sujet-verbe-complément», comme en français, alors que le génie de la langue bretonne avait une approche infiniment plus subtile, complexe, et expressive, en mettant le mot important en début de phrase, et en réorganisant le reste en conséquence. Parfois nous avions aussi un mauvais lexique, disant moustachoù pour la moustache alors que cela désignait d'autres types de poils, batimant pour un édifice alors que cela ne pouvait désigner qu'un navire en breton, botoù pour des bottes alors que le véritable mot était heuzoù, forgeant l'affreux chaosonoù alors que nos ancêtres les Celtes portaient quant à eux des kofignonoù, etc. Il nous fallait alors surveiller en permanence notre langage, traquer le risque d'une néfaste «erreur» témoignant de notre influence française, et aller chercher les mots « véritables » et « authentiques » auprès d'autorités qui, heureusement pour nous, étaient assez serviables pour se présenter d'emblée comme telles.

Lorsque nous posions une question en breton, il arrivait souvent qu'au lieu d'y répondre, un adulte nous fasse remarquer que nous avions fait une mauvaise mutation, mal formé un pluriel, etc. La phrase d'accroche pour faire connaissance entre bretonnants était souvent « ha te,

plec’h t’eus desket brezhoneg ? » (et toi, où as-tu appris le breton ?). Dans nos copies d’histoire et de géographie, on nous enseignait qu’il fallait désigner les toponymes étrangers dans leur prononciation autochtone, et non les adapter, mauvaise habitude française : il fallait donc dire London et Köln pour éviter de reproduire cet impérialisme français qui adaptait tout à son image – par contre Bordeaux devait se dire Bourdel, et Marseille, Marsilha...

Lorsque les élèves, pour éviter ces incessantes cogitations et incertitudes métalinguistiques, et croyant naïvement qu’ils pouvaient parler entre eux la langue qu’ils entendaient autour d’eux, s’exprimaient en français, nous avions généralement le droit à une leçon de morale, il fallait alors baisser la tête en s’entendant dire gravement que la survie de la langue dépendait de nous, et que nous serions les responsables de sa mort si nous continuions. Il m’est même arrivé d’avoir des signalements dans mon carnet de correspondance. Nous nous faisions aussi la morale entre nous, du moins les plus « conscients » de leur rôle important dans la « préservation » de notre « patrimoine ».

Lorsque, élève zélé, je réalisai que mon lexique était mauvais, truffé qu’il était de mots français, je passais le temps des interours à chercher les « bons » et « vrais » mots dans le dictionnaire de René Le Gléau - forcément fiable car il était le plus gros, et car aucun de ses mots ne ressemblait au français - et dans ceux de Preder pour le vocabulaire vraiment technique. Mais voilà que, lorsque je mentionnais fièrement

ma fonction argemmvac’hek dans une copie de physique, mon beau vocable pur et celtique se trouvait biffé par mon enseignant, qui disait que seul eksponantel me permettrait de me faire comprendre après le bac.

Découvrant internet au début des années 2000, je cherchai avidement des espaces pour pouvoir échanger en breton avec d’autres locuteurs sur mes centres d’intérêt. Mais souvent, peu importe le sujet, le débat tournait en une discussion métalinguistique sur la pertinence de tel ou tel lexème, ou telle construction syntaxique. Les forums de Kervarker (www.kervarker.org), site consacré au breton, dont le nom était un hommage au vicomte auteur du Barzaz Breiz, furent fermés, ayant été infestés de marmouzien, les ancêtres des actuels trolls de l’internet. J’eus néanmoins le temps d’y apprendre quelques vérités importantes, comme le fait que les utilisateurs de telle graphie étaient complices d’anciens nazis; et leurs opposants, qui tenaient à un accent local, des passéistes n’acceptant pas que le breton se modernise, et donc responsables de sa mort.

Ayant entendu que je parlais un breton de nulle part, je me fis la résolution, vers la fin de mon adolescence, de tenter de lui donner une couleur « locale », « authentique ». Mais quel breton parler ? Ayant apprécié mon séjour collégien dans le trégor, je me résolus à adopter ce breton : je travaillais alors mes syncopes, apocopes, amuïssements, nasalisations, sandhis, suppression de la mutation d → z, etc., pour réussir à avoir un breton de caractère. Je m’entraînais chez moi pour

tenter de parler ce breton de quelque part avec l'air le plus naturel possible, sans donner l'impression de trop réfléchir. Après que j'aie répondu « à Diwan » à la question d'accroche des bretonnants, certains catégorisaient d'emblée mon breton, sans même m'avoir entendu parler, ne me laissant alors même pas la possibilité d'exhiber fièrement le fruit de mon entraînement.

Il était alors impossible d'engager la conversation en breton, et je sentis que j'avais été rangé dans la case des usurpateurs du titre de bretonnant authentique. Lorsqu'au contraire je tentais de pratiquer ce breton avec mes anciens camarades d'école, sûr de ne pas être jugé, je n'étais pas toujours compris, et je me devais de redévelopper, comme on les écrit, les mots que je m'étais donné tant de mal à compacter. Parfois, je tombais sur plus fort que moi, un jeune de mon âge qui parlait un breton encore plus local, soit parce qu'il avait eu le privilège d'être né dans une famille de locuteurs authentiques, pouvant ainsi s'arroger le titre glorieux de locuteur « natif », soit parce qu'il avait étudié la dialectologie à l'université de Brest. On me faisait alors sentir que mes efforts solitaires avaient été vains et surtout, « artificiels » : après tout, de quel droit pouvais-je me permettre de prétendre parler un breton authentique alors que je n'avais pas passé des heures à enregistrer des nonagénaires me conter la nostalgie de leur jeunesse, le battage des foins, le tassage de la terre battue, les veillées et les charrues, que je ne connaissais jamais, puis à répéter chacune de leurs phrases, comme les jazzmen qui

pensent apprendre à improviser lorsqu'ils jouent note sur note un solo de Charlie Parker ? Les jazzmen d'aujourd'hui ne sont pas Charlie Parker, et je ne suis pas un nonagénnaire ayant vécu dans les années 50. Pour certains la pratique du breton ne peut donc plus être qu'un doux rêve au goût d'anachronisme.

À l'Université, celle de Rennes, j'appris que les bretonnants de Diwan avaient encore d'autres lacunes. Cette fois, ce n'était plus le lexique impur, la syntaxe SVO, ou la prosodie de la pénultième qui étaient en cause : nos erreurs étaient grammaticales. Combinatoire des prépositions, sémantique verbale, je trouvais encore de nouveaux lieux où débusquer cet « esprit français » qui, décidément, avait infesté le breton dans toutes ses dimensions. Docilement, je réappris (encore) à bien parler. J'appris que je ne devais pas dire dizoloïñ pour désigner la découverte d'une personne ou d'un lieu, car sa formation morphologique en di- préfixe de négation, et -zolo-de golo « couverture », signifiait littéralement « enlever ce qui recouvre », et donc désignait en fait, sans qu'on le sache, le fait de « déshabiller » (les francophones ont la chance de ne pas avoir ce problème avec découvrir qui se décompose aussi en découvrir).

De la même manière, au fil des exercices de constructions de phrases, je dus apprendre à faire des distinctions : en confondant kejañ gant et kejañ ouzh, je risquais, voulant dire que j'ai rencontré quelqu'un, de mentionner en fait que j'avais eu une relation sexuelle avec elle ; en mélangeant

kaout c'hoant debriñ et c'hoant da zebriñ, je ne séparais pas la « volition » du simple « besoin naturel »; et si je ne différenciais pas diwall ar vugale et diwall ouzh ar vugale, alors je ne « surveillais » pas que les enfants vont bien, mais, en fait je les « guettais » comme une menace prête à m'attaquer, etc. Au milieu des arguties sémantiques, j'appris un principe métaphysique important concernant le sens des mots, et proprement enivrant : lors même que je pensais dire quelque chose à un interlocuteur qui croyait, tout aussi naïvement que moi, que c'était bien ce que je lui disais, il se trouvait en fait que je lui disais autre chose : il fallait ainsi imaginer, au sein de chaque conversation, une troisième paire d'oreilles, celle de l'Essence de la Langue Bretonne, qui, elle, savait toujours ce que les gens disent vraiment. Si Dieu voit tout et connaît toutes nos pensées, l'Essence de la Langue Bretonne, quant à elle, entend tout et connaît le Sens Caché de toutes nos phrases. J'étais alors fasciné de découvrir toutes les significations « véritables » qui préexistaient déjà dans les mots avant même leur emploi, comme un sens uni consubstantiellement à un son depuis la nuit des temps et dans un fixité diachronique à toute épreuve, en vertu d'une signification authentifiée par une autorité dont je ne m'étais à l'époque jamais posé la question de savoir d'où elle tenait une telle vérité.

À la même époque, étudiant, je rédigeais des articles pour une revue bretonne Rennaise et sa cousine en-ligne. Commencant à revenir de la démarche puriste datant de

ma période lycéenne, me disant que dans une revue grand-public (relativement au microcosme des lecteurs du breton, bien entendu), il valait mieux éviter certaines inventions néologiques difficiles à comprendre qui auraient obligé le lecteur à buter régulièrement sur les mots, et à devoir les chercher dans des dictionnaires (mais pas n'importe lesquels !), je souhaitais transiger un peu par rapport à ma rigueur celtique précédente, et m'autorisais parfois l'usage de quelques mots qui avaient le malheur de ressembler au français, mais dont j'espérais le bénéfice qu'au moins ils soient compris. C'était sans compter sur la vigilance éditoriale, qui devait s'assurer qu'une revue bretonne et de qualité ne soit pas envahie de mots populaires et étrangers (que dis-je, des mots « de l'envahisseur »). Je retrouvais donc finalement, publiés sous mon nom, des articles où mes locutions impures avaient été remplacées par des formes jugées plus acceptables au milieu Rennais de la promotion du breton, sans que l'on n'en m'ait informé et donc que j'eusse pu en discuter. Cela avait au moins pour avantage, chose qui n'arrive pas souvent, de me faire apprendre de nouvelles choses en lisant mes propres articles : termes techniques et tournures périphrastiques, cette fois garantis authentiquement autochtones, sans élément étranger. Mais cela avait sûrement l'inconvénient d'obliger les lecteurs à faire de même, se détournant encore une fois du contenu de l'article pour remettre le nez dans leurs dictionnaires. Lorsque certaines censures et réécritures frisèrent l'énormité, j'arrêtai cette mascarade.

Petit à petit, j'avais appris à ruser. J'en étais devenu capable de détecter, sur la base de quelques indices, à quelle orientation se rattachait mon potentiel interlocuteur, en quelle dimension de la langue il considérerait que se trouve son « génie » qui ne doit pas être confondu avec le français. Je disposais généralement de plusieurs registres : ma prononciation apprise à Diwan si je conversais avec un intellectuel ou un littéraire, mon pseudo-trégorois si je m'adressais à un défenseur des cultures vivantes locales (et non à un bretonnant de naissance ou à une personne âgée, ceux-là refusent généralement de parler en breton avec les moins de 30 ans) ; un mot celtique issu d'un dictionnaire de l'emsav² pour l'un, un mot ressemblant au français et accentué sur l'antépénultième pour l'autre. Cela ne m'ôtait pas mon sentiment d'insécurité linguistique, mais au moins cela me permettait-il d'éviter les remontrances, les digressions sur une question linguistique, et espérer peut-être pouvoir parler en breton de quelque chose, plutôt que de passer son temps à ne pouvoir parler que du breton, du bon et du mauvais. Il est arrivé que l'on me fasse la remarque que je parlais un assez bon breton, mais même alors, cela signifiait que mon interlocuteur se montrait sensible, non pas à ce que je disais, mais plutôt à la manière dont je le disais.

2. « Emsav » est un terme breton qui signifie littéralement « se lever soi-même », et désigne le mouvement de militantisme en faveur de la langue bretonne, à partir de la fin du xix^e ou du début du xx^e siècle.

Puis j'ai étudié la sociolinguistique.

J'ai appris l'hétérogénéité des usages, le fait qu'ils sont liés aux conditions de socialisation de leurs locuteurs. J'ai découvert que la norme d'un « bien parler » devait s'imposer par un processus politique, où des institutions œuvraient à faire accepter aux locuteurs que tel usage était meilleur que tel autre, simplement parce que c'était celui de ceux qui ont le pouvoir de le définir. Mais si l'analyse valait pour le français, son Académie, son système scolaire et tous ses outils de coercition linguistique, qu'en était-il du breton ? Le breton était un champ de bataille. Personne ne disposant du pouvoir, chacun était libre de tenter d'ériger son propre usage comme le seul, le bon, le véritable, l'authentique. Libre à lui de jouer suffisamment des coudes pour parvenir à convaincre un petit auditoire, c'est toujours cela que n'aura pas la faction concurrente. La tâche était facilitée par le fait que le public des locuteurs du breton, généralement façonné par le discours normolinguistique français, est déjà persuadé qu'il existe quelque chose comme un bon, ou véritable usage. Il ne reste alors plus qu'à lui démontrer, le ton assuré, les arguments tout prêts pour discréditer l'opposant comme parlant un breton francisé, que c'est celui-ci ou celui-là. Je me réjouis d'avoir fait cette découverte à un âge où j'avais commencé à accumuler suffisamment de connaissances pour pouvoir me sentir légitimé à entrer dans le groupe des donneurs de leçons. Il m'aurait suffi de choisir mon camp, de mettre en avant un critère (pureté étymologique,

syntaxe, phonologie-phonétique-prosodie, grammaire) et de négliger tous les autres, d'accumuler des références, et j'aurais moi aussi pu prendre ma revanche sur tant d'années où je m'entendais dire que, pour une raison ou pour une autre, je parlais mal. Mais le destin a voulu que plutôt que de m'engager moi-même au sein de ces conflits de légitimation, j'en vienne à les étudier. C'est une autre forme de revanche, moins revancharde je l'espère.

Si ces analyses ont modifié mon rapport au breton, cela ne m'a pas ôté tout sentiment d'insécurité linguistique pour autant : aujourd'hui encore, je ne parle presque plus breton. Lorsque cela m'arrive à l'occasion d'une conversation, je me contente d'adopter, de manière quelque peu désabusée et sans grande conviction, le parler dont j'estime qu'il déplaira le moins à mon interlocuteur, en fonction des convictions que je lui impute. Lorsque, dans le cadre de mes recherches sur la *skrivadeg*, j'ai souhaité poser quelques questions sur des forums internet consacrés à la langue bretonne, la question s'est posée : comment les membres du forum vont-ils me catégoriser en fonction de l'orthographe que je choisis et de mes choix lexicaux, de quelle manière cela risque-t-il d'orienter, éventuellement négativement, leur conception de qui je suis, de mes intentions, et peut-être engendrer une hostilité de leur part qui m'empêcherait d'avoir les bonnes réponses ? Sur les forums de la tendance que l'on simplifiera en « scripturale-scolaire³ et nationaliste », je n'avais pas de soucis, les partisans de l'unification défendaient un certain

usage partagé. Mais sur ceux de la tendance valorisant la diversité dialectale et la pratique « vivante » et « orale », alors les risques d'indexicalisation étaient beaucoup plus grands. Je me résolus finalement à poser ma question en français, et j'obtins généralement des réponses en français. Aujourd'hui, j'ai toujours du plaisir à parler breton, mais à pas même trente ans, je suis déjà fatigué par toutes ces querelles de clochers, corrections permanentes, interprétations normatives et politiques qui empêchent de s'exprimer spontanément, naïvement, mais obligent à se surveiller en permanence, et toujours chercher à parler le breton qui appellera le moins de rappels à l'ordre, selon chaque interlocuteur. Lorsqu'il n'est plus possible de parler sans la menace constante d'un procès pour inauthenticité linguistique, même après tant d'efforts pour se corriger au son de tous les clochers, on finit par se décourager, et adopter par défaut l'usage le moins polémique, celui qui permettra éventuellement d'échanger au sujet d'un contenu⁴ : le français.

Là n'était pas le bout de mes peines, pourtant. Il a fallu recroiser mes anciens camarades, toujours aussi pétris de leurs convictions normatives, quel que soit leur camp. Au fil des discussions, d'abord un léger sentiment de décalage,

3. Bernard Lahire, *Culture écrite et inégalités scolaires*, 1993, PUL.

4. Il semble qu'on trouve le même genre de lassitude chez Mikael Madeg, exprimée sans son ouvrage « *Fin din skriva e brezoneg ?* » (« Vais-je arrêter d'écrire en breton ? », 2009, Emgleo Breiz).

puis un malaise abyssal, se fit jour⁵. Je nourris toujours une certaine sympathie, voire un attachement affectif, pour le « breton » que j'ai appris (et ce, j'espère, pas uniquement en raison de l'endoctrinement de ma jeunesse), et pourtant je ne peux plus partager les présupposés et les évidences si diffusées dans le milieu du militantisme breton. Je n'ai pas encore résolu cette contradiction – la résoudrai-je un jour ? Quoi qu'il en soit, j'ai dû mettre fin à plus d'une conversation et ai perdu quelques amis.

Pire, je me rendis compte que le fait de ne plus partager les convictions des militants m'exposait au risque d'être catalogué comme un ennemi, faisant le jeu du français. On me dit que les militants bretons ne pouvaient pas se permettre d'être relativistes (être sociolinguiste se réduit-il si rapidement à n'être qu'un relativiste linguistique ?), qu'il fallait s'unir autour d'un principe commun pour lutter, que l'état de la langue bretonne ne permettait pas que l'on questionne à tout-va les grands principes. Dit plus élégamment, dans le langage universitaire, je « tirais sur une ambulance » (j'avais

5. *Il semble que l'on trouve une évolution proche chez Yves Le Berre, qui écrit : « Parallèlement, une longue pratique des instruments de musique populaire – le biniou et la bombarde – m'introduisait dans un mouvement breton où me retinrent longtemps de chaudes amitiés, mais aussi d'où m'éloignèrent toute une série de postulats idéologiques généralement reçus dans ce milieu, en contradiction avec mes propres observations de la situation réelle. Cette tension finit par aboutir à une rupture fondamentale, parfois polémique. » (Yves Le Berre, La littérature de langue bretonne, Livres et Brochures entre 1790 et 1918, 1998, Emgleo Breiz, Ar skol vrezoneg, p. 6).*

plutôt l'impression de voir un corbillard)⁶. J'entendis que je reprenais la rhétorique linguicide des français selon laquelle le breton n'était « pas une vraie langue » mais seulement un amas d'usages variés, alors qu'au contraire il fallait prouver qu'il existe une vraie norme pour être reconnu. Et je passe sur quelques procès d'intentions. Par ailleurs, cette remise en question se fit pendant la décennie polémique qui suivit la parution du Monde comme si, et mon patronyme devait favoriser les amalgames.

Lorsque je commençai les enquêtes pour ma thèse, ces remarques m'envahirent et me posèrent quelques cas de conscience : étais-je un traître lorsque j'interrogeais un ami sur ses convictions à propos du breton, me donnant ses informations de bonne foi et ne se doutant de rien, pour finalement analyser son discours comme véhiculant des présupposés identitaires, élitistes, ou autres, qui seront ici parfois présentés sous un angle critique ? Étais-je un opportuniste en faisant une thèse qui m'apporterait peut-être le titre prestigieux de « docteur », écrite en récoltant les contradictions dans les discours de militants pourtant

6. *Dans une situation similaire, Simon James mentionne que les archéologues britanniques remettant en question la notion de « Celtes » à partir des vestiges et de leurs interprétations récentes se voient régulièrement accusés de « génocide » (The Atlantic Celts. Ancient people or modern invention ?, British Museum Press, p. 16), ou bien que leurs positions sont simplement renvoyées à celles de nationalistes anglais terrifiés par les menaces que représentent les territoires voisins et l'immigration européenne pour l'identité anglaise (ibid. : 141).*

convaincus et de bonne foi, s'épuisant à lutter pour un breton qui disparaît de jour en jour ? On (encore un universitaire) me demanda : « et ta thèse, el le va servir à quoi pour la promotion du breton ? ». Si certaines de ces questions se dissolvent dès lors que le recul sociolinguistique empêche de partager certains présupposés, toutes les contradictions ne disparaissent pas pour autant, notamment celles qui relèvent plus de la relation humaine et de l'affect que de l'analyse. Ces questions ont stimulé chez moi un constant scrupule, et s'accompagnent d'un profond respect pour les auteurs des discours que j'étudie dont je sais qu'ils sont convaincus de bonne foi d'agir au mieux pour une cause qu'ils estiment noble. Ces préoccupations ne sont sûrement pas non plus étrangères au fait que cette thèse n'ait été inscrite ni à Rennes ni à Brest mais hors de Bretagne, et que je me sois finalement tourné vers un corpus écrit, rédigé pour partie par des auteurs déjà morts.

Quels que soient les écarts que cette thèse manifeste envers la doxa de l'emsav, j'espère sincèrement qu'aucun militant breton ne se sentira lésé ou trahi dans cet ouvrage. Ces écarts doivent être perçus comme une autocritique de l'intérieur du milieu du militantisme breton (dont j'estime encore faire partie malgré tout), comme une tentative d'introduire un regard décalé, qui permettrait je l'espère d'inventer de nouvelles manières de militer sans devoir dévaloriser pour autant un groupe concurrent de locuteurs : le militantisme breton auquel j'aspire en sera un qui laisse les gens parler,

qui ne projette ni désirs d'édification nationale sur les élèves de maternelle dans les écoles bilingues, ni nostalgie de la disparition de la vie rurale du XX^e siècle sur ceux qui ont eu le malheur d'apprendre par l'écrit. C'est un militantisme qui arrête de percevoir les ressemblances envers le français comme le spectre menaçant d'une déculturation, et qui accepte que les circulations linguistiques constituent un phénomène incontournable étant donné que la quasi-totalité des locuteurs du breton d'aujourd'hui est aussi francophone, un phénomène général puisque les sociolinguistes observent et théorisent ces échanges partout dans le monde, et enfin un phénomène qui ne témoigne nullement d'un quelconque « déclin récent de la langue », comme la lecture de quelques pages de brezhoneg beleg en annexe suffira à s'en convaincre. Enfin, j'ai tenté de prendre toutes les précautions nécessaires pour que les analyses présentées ici, dans la mesure où elles divergent de certains postulats admis du militantisme breton, ne puissent pas pour autant être instrumentalisées par les opposants au mouvement breton (qui généralement se contentent d'appliquer ces mêmes postulats à une autre échelle), ce serait là la dernière de mes intentions.



Il était riche
de presque rien
il avait juste ses relations qui vieillissaient avec soin
et qu'il prêtait
à l'occasion.

Yoann Bocrimel

Masculinités, apprentissage pratique de la déconstruction

par *Timothé Bodo*

Ce texte est le début de l'ouvrage « Masculinités, apprentissage pratique de la déconstruction », auto-édité. Merci à l'auteur pour son autorisation de publication et qui a par ailleurs accepté de circuler dans les cafés associatifs à l'automne 2023 pour présenter son livre et débattre.

Retours, remarques, questions : contact@deconstruisons-nos-masculinites.fr

Commande en librairie ou sur : deconstruisons-nos-masculinites.fr

Il est temps pour nous les mecs de participer activement à la lutte contre le patriarcat. Cet essai a pour objectif de nous y amener, pas seulement parce que cela serait moralement juste, mais parce que toute victoire sur l'idéologie patriarcale sera un bienfait pour tous et toutes. Oui, nous aussi les mecs, nous avons beaucoup à y gagner. C'est à toi que j'écris, toi qui es comme moi un mec cisgenre* hétéro. C'est une invitation à une prise de conscience. Tout comme une majorité de mecs, même si la plupart ne s'en rendent pas compte, j'ai souffert et souffre toujours du patriarcat. Probablement que toi aussi tu en souffres. Maintenant, j'ai une compréhension de comment sortir de certains schémas ; en la partageant avec toi, tu pourras toi aussi faire ce chemin et nous faire avancer vers une meilleure société.

**Cisgenre ou Cis : est un type d'identité de genre où le genre ressenti d'une personne correspond à son sexe biologique, assigné à sa naissance. Personnellement, je suis né de sexe masculin et je me sens de ce genre.*

Probablement qu'il nous manque un mot pour désigner l'action politique qu'essaye de mener ce livre. Celle de combattre les privilèges de sa propre classe. Un mot désignant de façon positive un-e transfuges de classe. En refusant les privilèges que nous donne le patriarcat nous le viderons de son attrait. Tout ce que nous pourrions perdre, ce sont des avantages indus, aux coûts humains exorbitants. Nous sommes si habitués à vivre avec ces privilèges, que vivre sans eux pourrait ressembler à vivre opprimés. Pourtant, pour que certains profitent de privilèges, ils doivent déposséder les autres. Nous, pour en profiter, nous profitons des femmes. Pour en profiter, nous devons combattre l'équité, corrompre des relations, imposer notre domination et faire une croix sur des libertés fondamentales comme la connexion avec nos émotions.

Je le redis, je suis sincèrement convaincu que nous avons tout à gagner avec le féminisme. En cela, j'aimerais pouvoir

dire que ce livre et moi-même sommes féministes. C'est un sujet de débat, est-ce que l'adjectif « féministe » est ou pas réservé aux femmes ? Il y a clairement de bons arguments des deux côtés. Moi, je pense que c'est un adjectif qui devrait être réservé aux femmes, car c'est leur combat. Tout comme en tant que blanc je ne peux pas dire que je suis un militant racisé, je ne peux pas me dire féministe. Je pense pouvoir me dire pro-féministe, anti-patriarcat et vraiment quand le seul problème qui nous restera ce sera celui-ci, nous serons heureux-ses !

L'objectif ne va pas être de créer de nouveaux concepts théoriques ou faire de l'histoire (beaucoup a déjà été fait), je laisse ce travail à des gens plus qualifié-es que moi. Juste deux exemples parmi tant d'autres : « Des hommes justes » d'Ivan Jabonka¹ propose des concepts intéressants comme la « justice de genre » et la pratique de « la désobéissance de genre ». Pour l'histoire du patriarcat, je te conseille « Le mythe de la Virilité » d'Olivia Gazalé². Ici, c'est par le réel et mon prisme de garçon que je vais te faire sentir sur quoi s'appuie notre domination et ce qu'elle nous coûte. Ce dont nous discuterons dans la suite, ce n'est pas de toi, ce sont de nos comportements et nos modes de pensée. Ils conditionnent en partie notre personnalité, mais ils ne nous définissent pas en tant que personne. Nous ne sommes pas

1. *Ivan Jablonka, Des hommes justes, Seuil, 2019*

2. « *Le Mythe de la virilité* », Olivia Gazalé, Paris Robert Laffont, 2017

intrinsèquement des merdes parce que nous sommes nés mecs cis hétéro, mais si nos comportements le sont, nous le devenons. Parce que ces comportements sont systémiques et partagés par beaucoup, ils jettent l'opprobre sur tout notre groupe social. Il n'y a pas de badge ou de passeport de « mec bien », nous sommes tous dans le même bateau. La bonne nouvelle, c'est que nous pouvons changer nos modes de pensée et nos comportements pour devenir ensemble de meilleures personnes et un groupe social plus intègre. Nous pouvons sortir du piège que nous nous sommes tissés au cours de l'histoire. Par contre, cela va nous demander du boulot, de casser nos habitudes, de faire le ménage devant notre porte.

Pour cela, il nous faut commencer par prendre conscience du conditionnement lié au patriarcat sur nos pensées et nos actions. Comme beaucoup d'entre nous, dès l'enfance, j'ai commencé à en intégrer les normes.

Dans la suite, pour clarifier mon propos, je m'adresse à un « tu » qui est un homme cis genre hétérosexuel. Si tu es d'un autre genre, ne te sens pas exclu-e ! J'ai pensé ce livre pour un public particulier, si tu n'en fais pas partie, sache que je suis honoré que toi aussi tu prennes le temps de me lire, quelle que soit la manière dont tu te définis en ce moment. Pour ne pas te décevoir, je veux te prévenir tout de suite, j'ai des angles morts notamment sur les questions liées au colonialisme, au validisme, à la transidentité (que j'aborde néanmoins rapidement) aux questions qui touchent les

personnes intersexes... Je n'en parle pas, je préfère me taire que de dire des idioties.

Intégrer les normes

Je vais retracer mon histoire, de mon enfance jusqu'à ma majorité, à travers les filles, les copains, l'école, le sexe, la vie à la maison. Comme toi, je suis le fruit d'une histoire. Une histoire assez banale, qui ressemble à celle de plein de garçons. Probablement, par certains aspects, elle ressemble à la tienne. Il n'y a pas besoin d'avoir un parcours incroyable pour intégrer les codes du patriarcat*, en souffrir puis un jour en arriver à penser contre lui.

Je vais parler crûment, être vulgaire aussi, parce que nous le sommes souvent... entre mecs. Ces mots sont porteurs d'une violence symbolique que nous avons trop tendance à négliger. Ils participent à rendre la vie dure. À nous de la rendre plus douce.

Si je te donne mon histoire, c'est pour que toi aussi tu t'autorises à penser la tienne avec honnêteté. Avant de lire la suite, prends quelques instants pour te rappeler comment ont été ton école primaire, ton collège, le lycée. Pas telle une

**Patriarcat : c'est la forme d'organisation sociale et juridique dans laquelle nous vivons. Elle est fondée sur la détention de l'autorité par les hommes et leur apport des avantages économiques et sociaux sur le reste de la population'*

1. Pierre Bonte et Michel Izard (dir.), *Dictionnaire de l'ethnologie et de l'anthropologie*, Presses universitaires de France, 1991, p. 455

image pastelle et nostalgique, nope, en vrai de vrai, comment c'était pour de vrai ! Dans quel groupe étais-tu ? Un faible, un fort ? Est-ce que toi aussi tu évitais les exclus comme la peste de peur d'être contaminé ? As-tu été frustré ? As-tu été triste ? As-tu refusé de voir tes émotions ? As-tu appris à repasser, à cuisiner ? As-tu eu des amoureuses ? As-tu touché tes potes ? T'es-tu battu ? T'es-tu rêvé comme un chevalier ? As-tu appris que les filles aimaient les mecs galants ? Tes premières cuites ? As-tu violé quelqu'un ? Ne sois pas dans la tendresse du souvenir, essaie de laisser remonter la réalité des faits. Quand ce sera bon, lis la suite.

Aujourd'hui, j'ai 31 ans, je suis né en 1990.

À l'école primaire j'étais un « petinou », en CP j'étais à côté d'un garçon bien plus grand que moi qui me terrorisait malgré la très gentille maîtresse. J'ai changé d'école en CE2 pour aller dans une école où était un copain dont les parents étaient voisins des miens (à la campagne, 5 km c'est voisin). Les choses sont allées mieux, même si pour une raison que j'ai oubliée, les autres enfants étaient assez durs avec moi. Peut-être avec les autres aussi, mais je ne m'en rendais pas compte. Ils l'étaient probablement avec les autres... À un moment, ils voulaient que « je sorte » (pour autant qu'à cet âge, cela ait un sens) avec la seule fille noire de la classe, aucune idée de la raison... Probablement d'autres rapports de domination se jouaient déjà sans que nous en ayons conscience. J'étais un petit garçon, je ne voulais pas « sortir » avec une fille, peu importe laquelle.

De toute façon, être amoureux c'était nul, c'était pour les filles et j'avais des choses bien plus intéressantes à faire. Les filles, elles n'étaient pas très drôles, ce n'était pas un truc de petit garçon. Les Pokémons, oui, ça c'était pour les garçons, les billes, oui ça allait, le foot aussi, même si je détestais le foot. Les filles, non, c'était tout ce que nous n'étions pas ; tout comme l'amour qui était totalement un truc de fille. En fin de primaire quand les filles commençaient à être un sujet OK, un autre élève m'avait raconté qu'avoir des tennis de marque c'était important pour les filles. Je me rappelle que cela m'avait beaucoup surpris. Que les filles puissent être intéressées par nos tennis ! Mais pourquoi pas. J'ai eu un crush à cette époque, sur une fille dont je ne savais rien, elle était dans ma classe et puis voilà. Elle était tellement jolie, tellement féminine, tellement comme la société nous fait penser qu'elles doivent être. J'étais timide, je ne lui avais pas beaucoup parlé, elle me plaisait juste comme ça. Je crois lui avoir dit, ou fait passer le message et m'être pris un râteau. Probablement le premier dont je me rappelle. L'école primaire, ça a aussi été un endroit où j'ai rencontré des amis, des vrais amis.

À la maison ça allait bien, j'ai dû prendre quelques baffes, pour la plupart injustifiées, pas bien plus de deux ou trois. Mes parents m'aimaient et m'aiment toujours. Mes grands-parents aussi et je les aime tous tellement fort. Mon père était un héros. Il pouvait faire plein de choses que je ne pouvais pas faire. Il était fort et grand et quand il parlait, les gens

l'écoutaient. Quand je voulais aller dormir chez un copain ou l'inviter à la maison après l'école, on demandait à nos papas. Je jouais à la console avec lui, il m'a offert une carabine à plomb. Il me faisait aussi très peur mon père. Quand je me relevais une deuxième ou une troisième fois pour aller faire pipi après m'être mis au lit, je savais qu'il allait me faire les gros yeux. Ma maman était une super maman qui m'aidait pour l'école, me lisait des histoires... Je pense que je ne leur ai jamais parlé du fait que des enfants pouvaient être méchants avec moi. Étais-je déjà un peu conditionné pour ne pas reconnaître être faible ? Je ne faisais rien de bien utile à la maison, tout au plus je mettais la table mais comme tous les petits garçons, non ?

Les garçons et les filles ça n'aime pas les mêmes choses. Nous ne devons pas nous ressembler. Les jeux des garçons sont bien mieux. On se moque des garçons amoureux. Il faut avoir certains habits pour être reconnu. Les papas c'est des héros et sont super amusants. Les mamans elles nous consolent, s'occupent de nous et s'occupent de la maison.

En sixième, je n'ai pas pu aller dans le même collège que mes copains de l'école, carte scolaire tout ça, j'étais sur l'autre colline. J'étais toujours un petinou. De ce que je me rappelle de la 6^{ème} et de la 5^{ème} ... Un profond isolement, quelques autres garçons avec qui je jouais aux cartes Magic sous le préau. Des midis trop longs, un peu isolé, au moins un garçon plus grand et plus fort qui ne m'aimait pas. Pourquoi ? Aucune idée, je ne l'ai probablement jamais su. Nous nous sommes battus quelques fois, il ne m'a jamais vraiment fait mal. J'ai

sûrement été un peu humilié. De toute façon, je passais les pauses en étude. J'y étais en paix et protégé. Je n'étais pas particulièrement petit, je faisais toujours du judo...

Je ne savais pas comment réagir face à la violence et la méchanceté, je ne voulais pas de violence. Merde, quel besoin d'être méchant ! Je ne les embêtais pas, je gardais mes distances. Les cours, ça allait, bien sûr, je viens d'une famille avec une mère prof et un père commercial. La société avait fait le gros du boulot et mes parents pouvaient m'aider au besoin. J'étais un bon élève et j'aimais l'école. Je n'ai pas été violenté, maltraité, par les autres collégien-nes, juste pas tout à fait en sécurité. La seule fille qui m'a vraiment marqué de cette époque, c'était en 6ème. Je pense qu'elle avait redoublé, elle était plus âgée que nous, elle avait déjà un corps qui était plus celui d'une ado que d'une enfant. Je pense que c'est peu ou prou l'époque où j'ai découvert la masturbation (peut-être fut-ce un peu plus tard). Et je me suis branlé un sacré paquet de fois en pensant à elle. Je ne sais même pas si je ne lui ai jamais vraiment parlé, de toute façon je n'avais rien qui pouvait l'intéresser. Nous n'étions pas dans la même catégorie. Elle maîtrisait déjà des codes dont je n'avais pas le début de l'idée de l'existence et je passais une bonne partie des pauses en études pour ne pas me faire embêter par les autres garçons.

Quelques années plus tard, j'ai changé de collègue pour rejoindre mes copains. Et c'est vers cette époque que j'ai eu ma première et seule expérience homosexuelle. Peut-

être est-ce en 4ème je ne sais plus exactement, peu importe. C'était une époque où avec mes copains de l'école primaire nous continuions à nous voir. Comme je l'ai dit, j'avais des copains, de bons copains avec qui je m'amusais beaucoup. Nous nous invitons régulièrement pour passer la soirée et dormir les uns chez les autres, comme ça, nous pouvions jouer à la console jusque tard. Une fois, j'ai dormi chez l'un d'eux. Il n'avait qu'un lit. Dans le noir, nous avons parlé, il avait un jouet dont il se servait comme sextoys, nous avons joué chacun notre tour avec, couché l'un à côté de l'autre.

À un moment je ne sais pas si c'est lui ou moi qui a proposé que nous touchions mutuellement nos pénis. Et yep, nous bandions grave. Je ne crois pas que l'on se soit masturbé mutuellement ni même chacun de notre côté. J'en garde un souvenir bizarre et excitant. C'est le seul pénis (autre que le mien) que je n'aie jamais touché. Aujourd'hui je suis assez certain de mon hétérosexualité, toucher la bite d'un autre mec, de prime abord ça ne me dit rien, mais si ça se trouve j'aimerais bien. Je n'en ai pas envie maintenant, peut-être que je rate un truc de fou. C'est sûrement aussi l'époque où j'ai commencé à me branler sur les catalogues de la Redoute quand il y en avait dans les toilettes. Dans les toilettes de mes parents, de mes grands-parents, sinon avec mon imagination dans la douche, dans mon lit... je ne sais pas si iels le savent ou s'en doutent. Je le faisais et n'en parlais pas. Peut-être que tu en parlais avec tes copains, moi peu. La 4ème et la 3ème furent des classes plus sereines. Je parlais

peu, cela ne m'a pas empêché d'avoir des amis. Je ne sais pas trop ce qu'ils me trouvaient, j'étais mauvais au basket, au foot... Ils étaient là, je me sentais assez en sécurité. Oui, il y avait quelques « méchants », mais ça allait. J'espérais qu'ils finissent clochards, ben oui moi j'étais toujours bon à l'école donc je ne risquais rien de ce côté-là. Est-ce que j'ai eu des crushs à cette époque, hum, hum, hum. En tout cas, rien qui n'ait dépassé mon imagination. En 3ème j'ai commencé à me laisser pousser les cheveux, un combat gagné de haute lutte avec mon père. J'écoutais du rock, je voulais avoir les cheveux longs. C'est aussi en 3ème que pour la première fois j'ai su qu'un pote avait fait « la chose ».

C'était une histoire un peu glauque, genre avec la copine de son frère ou quelque chose comme ça. Un scénario de porno ou pas loin. Je pense que cette histoire m'a excité pendant un moment. Certains de mes potes avaient des petites copines, d'autres non... Moi, non... Le collègue a aussi été ma première rencontre avec le porno, en 56k, c'était une aventure. Attendre que mes parents ne soient pas là, essayer de trouver un site, attendre 20 minutes que la page se charge et se rendre compte qu'en fait la photo, c'est une partouze de mecs. Douche froide. Plus tard, se faire appeler par mon père qui avait rechargé la photo, moment gênant, tentative d'explication, genre je n'ai pas fait exprès. Nous n'en avons jamais, jamais reparlé. Et puis le chat -18 ans de NRJ. Je n'ai jamais écouté cette radio, mais sur le chat, nous étions là avec nos pseudos à parler de choses et d'autres. Parfois les

discussions viraient au cul, c'était l'objectif. Il fallait dire que tu te rasais les couilles, ça semblait être important pour des filles. Après avoir discuté, quelquefois avec certaines, nous nous sommes appelés, pour parler de baiser et raccrocher en se sentant bizarre. Le collègue s'est fini sur une fête d'anniversaire, où pour une raison que j'ai oubliée, J. (une des filles présentes) m'a volé mon pantalon et j'ai été obligé de mettre une jupe pour le récupérer. Je vous laisse imaginer, pour un garçon de 15 ans, l'humiliation que représente le fait de devoir mettre une jupe devant ses potes et des filles à cause d'une fille.

Nous, les mecs, sommes vraiment différents des filles. Nous, nous voulons faire ce qui nous plaît. Les filles ont envie d'être en couple. Je n'ai aucune idée de comment il faut faire. Plus ça va, plus le cul est quelque chose d'important, moi je n'ai jamais essayé et je me sens un peu perdu. Les gens différents c'est gênant, mieux vaut s'en moquer et les éviter. Les garçons agressifs se font respecter.

Une fois au lycée, les choses ont un peu changé. J'avais pris une certaine assurance. La 2nde fut l'année du mouvement anti-CPE, j'ai passé un temps fou dans la rue, j'ai commencé à aller à des concerts, à aller vers les autres, mes adorables parents venaient me chercher à la fin. J'ai pris la confiance. Une belle époque. À un moment de l'année, j'ai été invité à une fête d'anniversaire, où pour la première fois j'ai embrassé une fille. Pas très longtemps, pas beaucoup, un peu avec la langue. Je lui ai demandé si mes bisous étaient

bien. C'était aussi ma première cuite. J'ai ensuite longtemps pensé que je n'étais moi-même qu'en buvant, c'était assez rare. Et peut-être un peu vrai. Probablement que j'avais déjà commencé comme un bon garçon, comme la société nous le demande, comme Batman le fait, appris à écraser mes émotions. À écraser ma personnalité et l'ivresse m'avait donné un sentiment de liberté. Les cuites, cela restait rare. Cette fille, je lui ai parlé un moment sur MSN, oui à cette époque on utilisait MSN. Jusqu'au moment où à force de ne pas nous voir, elle habitait loin, nous n'avons plus rien eu à nous dire. Après que les discussions en soient arrivées à des « Salut, ça va ? », elles se sont arrêtées. J'ai été un peu triste, cette fille je l'avais embrassée, MERDE. Dans les films, quand le héros embrasse une fille, elle finit avec lui. C'est ce que l'on nous apprend, non ? En plus, c'était arrivé comme ça naturellement, elle était sur mes genoux, on parlait et on s'est embrassés. Ça veut dire quelque chose ? Non pas forcément, mais ça je le comprendrai plus tard.

À la maison, je ne m'occupais pour ainsi dire de rien, au mieux j'aidais de temps en temps. Ma mère s'en occupait très bien et j'avais probablement autre chose de mieux à faire.

Pendant quelques mois, j'ai été à fond sur une fille rencontrée dans une soirée, je l'appelais Manzanita, elle m'appelait Cacahouète, au début elle avait un mec. Son couple a périclité et j'ai réussi, je ne sais comment, à obtenir que mes parents me descendent en voiture en ville pour que je puisse boire un café avec elle. Oui, c'était compliqué, je ne parlais

pas de filles à mes parents. Parce que c'est comme ça. Et puis il n'y avait rien à raconter et puis pas leur affaire et peur de parler de mes sentiments... Je crois qu'après le café, j'ai marché un moment avec elle, je me suis ouvert et la réponse a dû se rapprocher de « Je préfère que l'on reste amis ». Pas fun, surtout que nous ne sommes vraiment pas restés amis. À cette époque, il n'y avait pas internet sur les téléphones et pas de smartphones non plus. Il y avait le WAP, on pouvait y trouver en échange de crédit, des stripteases photos, bien mieux que les catalogues de la Redoute.

J'ai aussi commencé à écrire des textes de chanson, souvent politiques, des textes de frustration. Je n'écrivais que quand j'étais mal, en 1ère et terminale, j'ai été très prolifique. L'année de terminale fut spéciale. Je suis tombé « amoureux » d'une belle rousse de ma classe, que je ne connaissais pas. J'ai essayé de me rapprocher d'elle, elle était dure à atteindre. Je n'étais pas dans son cercle d'amis-es. Pour l'approcher je suis devenu ami avec J., une vraie belle personne (celle-là même à cause de qui j'avais été obligé de me mettre en jupe). Après des mois à lui courir après, j'ai fini par abandonner ; dans l'opération j'avais rencontré une vraie amie.

C'est aussi à ce moment que j'ai commencé à me demander si j'étais précoce. Je ne sais pas quelles vidéos, lectures, discussions m'ont amené à me questionner. J'avais 17 ans, j'étais vierge, j'avais embrassé une fille pendant une soirée et je me demandais si je ne jouissais pas trop vite. Est-ce que ce ne serait pas un peu déconnant comme mode de pensée ?

J'étais conditionné à l'idée de performance sexuelle. Angoissé par l'idée que je me faisais du fonctionnement normal d'un mec, ainsi que par les attentes que je collais aux filles, alors que je n'avais même pas eu le début d'une conversation sur le sujet. J'ai lu des tutos, découvert l'existence du périnée. Passé de longs moments à le muscler, j'étais angoissé de ne pas être prêt pour le jour où ma première fois arriverait et de me ridiculiser. Bander fort, bander longtemps. Je n'ai aucune idée de comment cela m'est rentré dans la tête, je ne comprends pas comment un gamin de 17 ans peut être sûr de cela. La question ne se posait pas, j'étais persuadé que c'était ça qui faisait jouir les meufs. Nous avons bien dû avoir quelques cours d'éducation sexuelle mais je n'ai aucun souvenir que l'on nous ait donné la moindre information technique ou morale utile. Sauf peut-être de mettre des capotes. Cette idée devait donc venir d'ailleurs. En fin d'année, un peu avant le bac, j'ai rencontré M. chez un pote. C'était une amie de sa sœur. M. était en 3ème. J'avais donc 3 ans de plus que M. et à 17 ans, 3 ans ce n'est pas négligeable. Nous avons eu une bonne connexion, vraiment. S'en sont suivis de longs échanges sur MSN, des textos. À la toute fin de l'année scolaire, après le concert de Guerilla Poubelle et ses refrains punk :

« À quoi ça sert on est tous mort, À quoi tu sers je t'aime encore..... Je m'emmerde, j'ai mal aux yeux et dans ma ville tous les chiens sont boiteux !!!!! »

J'ai pu passer la nuit chez mon pote où dormait aussi M.. Nous

étions tous les deux dans une chambre et elle m'a embrassé, je suis presque sûr que c'est venu d'elle. Je ne sais pas si moi j'aurais osé. J'étais sur un nuage. J'ai passé la nuit dans un lit avec elle, à se faire des câlins chastes. Je ne savais pas si elle avait envie d'aller plus loin, de le faire. Elle était plus jeune. J'en mourais d'envie et j'étais aussi terrifié de ne pas être à la hauteur. Mes souvenirs de cette nuit sont confus jusqu'au matin. Où finalement nous étions parti-es pour le faire. Mais après avoir eu la gaule toute la nuit, eh bien, j'étais mou. J'ai bien essayé... ça n'a pas marché. Et elle m'a fait une remarque du type « Ah ben en fait on va même pas baiser ». Yep Yep Yep. 17 ans, puceau, pas capable de bander quand il faut. J'ai du mal à mesurer l'impact que cela a eu sur mon psychisme.

Ça n'a pas arrêté ma fougue pour elle, j'étais sous son charme, probablement amoureux. J'ai passé tout l'été après le bac, alors que mes potes faisaient soirées sur soirées en plein milieu de l'après-midi, à me languir, à la guetter sur MSN (un ancêtre de WhatsApp). J'en crevais d'envie mais impossible de la revoir. J'analysais chaque virgule de ses messages, chaque temps de réponse. Je n'en parlais presque à personne, je ne savais pas comment me confier. Je suis allé deux fois à vélo chez elle, poser des lettres. Une vraie expédition. Ses parents ont trouvé mes lettres. Elle m'a dit qu'ils n'avaient pas trop apprécié et qu'il valait mieux que j'arrête. Cette histoire se termina, j'étais vraiment triste, j'avais très envie de choper, plus vraiment d'avoir des sentiments.

Les filles ne nous comprennent pas et sont trop compliquées.

Les filles bien sont toujours prises. Les filles aiment les mecs forts et les connards. J'aimerais en être un mais cela ne me convient pas. Faire l'amour c'est pénétrer. Un mec ça pénètre longtemps, c'est ça qui compte. C'est aussi ça être un mec. Je suis puceau et je le cache. Les émotions ça fait trop mal, mieux vaut bien les ranger, de toute façon nous n'en discutons pas entre garçons, boire c'est bien plus intéressant.

J'arrivais à la majorité, je quittais le domicile familial, la campagne pour m'installer dans une ville universitaire. Sans le savoir, sans que ma famille m'ait poussé sur ce chemin, j'avais une vision de moi fortement teintée d'une idéologie viriliste. Cela avait été insidieux, cela s'était fait à l'insu de mon plein gré. Je ne voyais pas à quels points le patriarcat m'avait coincé dans une image de la masculinité où je n'étais pas à l'aise.

La suite dans l'ouvrage...

Un craquement sombre, profond, menaçant.
Hurlements, écorchures destructrices,
terrible noirceur.
Une vague, immense, déchirante,
puis le silence à nouveau.
Amours déçus.

Aurore

Des milliers de fois
il s'est levé pas très frais pour aller travailler
à l'usine de petits pois.
Des milliers de fois
il a laissé son café
seul, sur la table de la cuisine.
Pendant qu'il faisait la machine
son café froid réfléchissait au sens de la vie.

Yoann Bocrimel

À but non lucratif

par Xavier Lucien

Engagé dans l'associatif et l'éducation populaire, militant puis salarié du Crefad Auvergne, du Réseau des Créfad, co-fondateur de l'association d'ASA, de La Brèche, du café-lecture La Clef à Brioude, Xavier Lucien est formateur autant qu'animateur de réseaux.

Ce texte a été rédigé à l'occasion des 3èmes rencontres des tiers-lieux, réseau de Tiers lieux à but non lucratif, en juillet 2023, à Toucy en Bourgogne.

Il a été support à une introduction de ces rencontres à plusieurs voix, sur le thème « but non lucratif et propriété collective des lieux ? » puis d'un atelier de deux fois trois heures réunissant une vingtaine de participants et participantes et intitulé : « faut-il aller vers la propriété pour pérenniser les lieux et les sortir des logiques de spéculation ? »

Ce texte a une histoire et un contexte, des « ancêtres » aussi nécessaires à rappeler ici. Propos introductifs et précautions d'usage...

J'avais écrit il y quelques années un premier texte sur une thématique très proche « vers des SCOP à but non lucratif, vraiment ? » à un moment où il me semblait que la vie associative et plus largement l'économie sociale et solidaire s'infligeait une confusion et entretenait une situation où ses

principes mêmes étaient attaqués « de l'intérieur ». Je ne vais pas en faire le résumé ici mais j'y fais référence car la confusion subsiste, y compris là où elle devrait être balayée en rappelant des principes simples.

Et c'est aussi un principe que nous pouvons nous appliquer : ne pas participer au flou et à la confusion ambiante, chaque fois que possible, mettons de la clarté, posons les problèmes car le flou ne fait que nous affaiblir et renforcer nos adversaires politiques.

Lors des récentes journées de France Tiers-lieux, un atelier s'intitulait « En finir avec l'opposition stérile entre but lucratif et but non lucratif ». Diable, qui a décidé que ce débat est stérile voire ringard ? Qui a intérêt à dire que « les choses ne sont pas si simples ! ». Qui, aujourd'hui dans le mouvement des Tiers-lieux comme hier dans celui de l'économie solidaire, a intérêt à flouter l'image ?

Cet atelier a été enregistré et est disponible en intégralité à l'initiative de France Tiers-lieux: c'est passionnant d'écouter

les débats et les points de vues qui s’y expriment, pour le coup, avec une grande clarté de la part des trois intervenants. Les positions politiques et éthiques sont claires, le débat est bien posé. Cet enregistrement m’a été précieux pour préciser mes idées et, de fait, peut être considéré comme une inspiration pour bâtir ma propre intervention et donc ce texte.

Avant de développer le contenu, une dernière précaution m’est nécessaire : inscrire une propriété à but non lucratif des nos lieux, vise à inscrire nos actions dans une perspective de long terme. Une perspective qui dépasse les vies et engagements individuels, qui pose le principe que posséder nos moyens matériels d’action (ici nos lieux, nos locaux, nos outils pour travailler) est un gage de liberté et de meilleure pertinence de nos actions. C’est un postulat pour moi mais c’est l’objet même des rencontres des tiers-lieuses que de le mettre en discussion, en débat. En effet poser des principes simples, lutter contre la confusion n’empêche en rien de travailler avec la complexité du réel, ses contradictions (nos contradictions !) et simple ne veut pas dire simpliste. Ce texte affirme, mais met en discussion, ce texte vise à ce que nous nous posions des questions, à partir de nos pratiques. ce texte ne prétend ni à détenir des solutions simples et généralisables ni à clore.

1. <https://audioblog.arteradio.com/blog/173598/podcast/197386/3-faire-tiers-lieux-debat-lucratif-non-lucratif>

À but non lucratif : une définition d’une simplicité confondante...

Une organisation à but non lucratif est l’association de personnes qui décident d’agir conjointement, dans un but commun en s’interdisant de se répartir les éventuels excédents (générés par les activités) et en s’imposant une gestion désintéressée.

Et c’est tout.

Ainsi cette association peut réaliser des excédents (c’est même souhaitable si elle veut s’inscrire dans une durée longue, si elle veut pouvoir investir, si elle veut des réserves pouvoir supporter des moments plus fragiles...), peut s’inscrire dans une activité commerciale ou marchande. Elle peut même décider des rapports de pouvoir, des principes de décision.

Le but non lucratif, inscrit dans la loi de juillet 1901 est à la fois simple et très libéral, au sens où il ne porte pas sur la nature des activités ni la manière de les mener. Il reconnaît par contre la possibilité pour des citoyens d’engager une action collective et de l’organiser sans demander l’autorisation à l’État pour ce faire (à condition bien évidemment de respecter les lois de la république, de participer comme toute entreprise à l’impôt et aux systèmes de protection sociale - ni plus, ni moins).

Cette loi dite 1901 est inscrite dans une histoire, celle du XIX^e siècle, où, après la révolution de 1789 et l’instauration de la république, il va falloir un siècle de luttes (et le mot n’est

pas trop fort ici) a minima en 1830, 1848, 1870... pour que les trois piliers (Liberté, égalité, fraternité) soient effectifs. En l'occurrence ici c'est la liberté qui est en jeu².

C'est donc une orientation politique forte, qu'on pourrait qualifier de très libérale (mais pas aux sens des économistes du XXI^e siècle), potentiellement libertaire mais dont on peut aussi avoir une lecture marxiste.

En effet, poser comme principe la non répartition des excédents (des bénéfices, des profits, du résultat...) tout en ouvrant la possibilité de s'inscrire dans l'économie, et d'avoir des salariés pour épauler les bénévoles, c'est affirmer la primauté de la rémunération du travail et exclure la rémunération du capital. C'est très anticapitaliste comme option. C'est très radical.

De fait traiter de « stérile » cette option est signifiant d'une orientation politique, d'un choix de société pour celles et ceux emploient ce mot...

Le rapport aux fonds publics

Ceci posé, cette distinction clarifiée, on peut passer à une autre option politique en jeu ici : à qui va l'argent public et sous quelles modalités ?

Là encore il nous faut tenter la clarté : l'argent public est issu

2. On peut lire pour cela Michèle RIOT-SARCEY - Le procès de la liberté : une histoire souterraine du XIX^e siècle en France, La Découverte, 2016

d'une politique de redistribution par l'État (la collectivité publique de manière plus générale) de la richesse créée collectivement. Dans l'économie cette redistribution peut prendre plusieurs formes : des exonérations de contributions (fiscale, sociale) comme les crédits d'impôts, des subventions et des contrats (ou conventions).

Historiquement, pour les associations, la subvention a été longtemps la modalité privilégiée. Cela explique sans doute que, tant chez les administrations que chez les associations, le mot subvention est utilisé de manière systématique pour parler des relations financières entre l'État et les associations. À tort...

En effet, progressivement les subventions ont été remplacées (pas partout mais majoritairement) par des contrats. Une subvention c'est la reconnaissance par l'État d'une fonction d'intérêt général dans l'action d'une association. Une subvention s'appuie sur de l'action décidée par l'association, sur des finalités et des principes énoncés par celle-ci. Une subvention peut bien sûr considérer les moyens et méthodes mises en œuvre, mais c'est sur les finalités, les buts et les objectifs qu'elle se concentre. Bien sûr une subvention doit intégrer un processus d'évaluation (les buts poursuivis sont-ils atteints, sinon pourquoi ? Les principes énoncés sont-ils respectés, et comment ?). Mais évaluer n'est pas contrôler. Évaluer c'est coopérer... Évaluer met sur un plan d'égalité

le financeur et le financé, certes à des places différentes mais sans hiérarchie.

À l'inverse le contrat, lui, part du principe que l'État détermine des orientations voire des actions précises, et que des intervenants (des prestataires, des sous-traitants) en assurent la mise en œuvre. Ces derniers rendent des comptes, parfois quant à l'atteinte d'objectifs mais aussi sur la mobilisation des moyens escomptés (tel que prévu ou pas ? Pourquoi ?) donc le coût estimé de cette intervention, et bien peu sur les principes. Le contrat ou convention relève de la collaboration et peu de la coopération³, il demande un contrôle plus qu'une évaluation et instaure une hiérarchie.

Si l'État et certaines forces politiques jouent sur la confusion, il appartient aux associations d'être claires : quand elles sont subventionnées, il faut le dire mais quand elles passent convention, il ne faut pas appeler ça subvention. Les entreprises privées (du secteur marchand et à but lucratif) ne s'y trompent pas : elles parlent d'obtenir des contrats (constitués à 100 % d'argent public) et jamais d'obtenir des subventions. Et quand elles en obtiennent (car les entreprises privées sont largement subventionnées) elles minimisent et nomment autrement (soutien à l'emploi, transition énergétique, aménagement du territoire, etc.). jamais elles ne disent, avec une pointe

3. On peut lire pour cela Éloi LAURENT - L'Impasse collaborative, pour une véritable économie de la coopération, Les Liens qui libèrent, 2018

de culpabilité, comme le font nombre d'associations, « dépendre de subventions ».

Oui ce « dépendre » pose problème : il induit tacitement que convention c'est bien (c'est positif, c'est actif, c'est dynamique) et subvention c'est mal (c'est passif, ça relève de l'assistanat, presque de la charité). Et bien non, il faut en être fier car participer avec l'État, en coopération et discussion, de l'intérêt général c'est tout à fait noble. Ça demande des moyens et un cadre juridique clair. Tout comme avoir des moyens de « fonctionnement » est nécessaire pour que les actions aient lieu, avoir des subventions est un cadre fécond et sensé.

Là aussi il appartient aux associations de porter ce discours et cette fierté, car la dimension performative est à prendre en compte : plus nous répétons qu'il est naturel que les subventions diminuent (tout court ou aux profit des contrats), plus nous acceptons que le fait associatif soit minoré, et nous acceptons que nos actions deviennent des services achetés par l'État. Nous validons une politique qui nous dessert, nous trouvons ça normal.

Comme nous avons fini par accepter que ce qui est défriché par des associations devient peu à peu un secteur ou un marché dont les associations sont appelées à devenir un acteur parmi d'autres : les services à la personne et aide à domicile, les activités périscolaires, le tourisme social, les maisons de retraites, la vente en circuits courts de produits alimentaires,

le recyclage et les ressourceries... Les exemples ne manquent pas de ces marchés financés par les fonds publics et dont les associations sont progressivement exclues. Et le passage de subvention à convention, accepté par les associations (et même parfois désirés par celles-ci) n'est pas pour rien dans ce phénomène : nous scions parfois la branche sur laquelle nous sommes assis.

Ce point est l'occasion de poser cette autre question politique (simple à formuler, plus complexe à travailler) : sur quels principes et dans quel cadre, les fonds publics peuvent-ils être alloués à des entreprises à but lucratif (c'est à dire pouvant redistribuer des excédents sous forme de rémunération du capital) ?

Si le capitalisme consiste à collectiviser les pertes (ou ce qui coûte) et privatiser les bénéfiques (ce qui rapporte), alors orienter l'argent public vers des acteurs à but lucratif est capitaliste. Comment mettre cette question en débat, politique ? Le scandale ORPÉA⁴ aurait pu être l'occasion d'ouvrir celui-ci, mais le monde médiatique n'a pas été en capacité et volonté de le faire. La transition énergétique, aussi bien par les États-Unis d'Amérique que par l'Union européenne, laisse sous silence cette question, sous prétexte de l'urgence écologique...

4. Groupe industriel et commercial qui a développé dans la gestion d'EPHAD les techniques et méthodes de maximisation des profits pour ces actionnaires au détriment aussi bien des personnes âgées dépendantes que des salariés, d'une manière tellement caricaturale qu'elle en est glaçante...

Dans l'économie sociale et solidaire, le mouvement coopératif, pourtant allié historique des associations, mais surtout le mouvement des entrepreneurs sociaux (qui n'est pas, lui, un allié des associations) détourne le sujet en inventant le concept de lucrativité limitée.

Mais limitée comment et par qui ? Quelles limites et qui fixe des limites ? Et quel contrôle des limites ? N'est-ce pas une nouvelle brèche dans les principes simples évoqués dans ces lignes : d'abord on dit que la lucrativité peut être limitée puis on repousse la limite peu à peu ?

La morale ou les statuts ?

Les adversaires des associations finissent toujours par sortir la formule magique suivante : « statut n'est pas vertu ». C'est vrai. Mais sur quoi s'appuyer de manière structurante pour limiter l'appétit d'enrichissement et d'accumulation de capital (appétit somme toute humain et encouragé -présenté comme « naturel » - dans une société capitaliste) ?

À part la loi (et les statuts d'une organisation collective relèvent d'une forme de loi), qu'avons-nous comme levier ? Les entrepreneurs sociaux nous proposent la vertu donc en fait la morale. des hommes et des femmes de valeurs qui auraient, par essence, parce qu'ils ont une vision et qu'ils sont sympas la capacité à limiter cette lucrativité (rendue possible par les statuts, du coup mais limitée par la bonne volonté), à être raisonnables et bienveillants. J'en doute, et l'accumulation de travaux en

sciences humaines (en psychologie, histoire, anthropologie, etc.) aurait tendance à battre en brèche cette hypothèse farfelue. Les statuts ne rendent pas les humains meilleurs (vertueux) mais ils permettent de poser un cadre donc de limiter les dérives et, combinés à un exercice de la démocratie réelle, ils permettent du débat.

Le modèle économique et l'hybridation des ressources : nouvelle manière de faire accepter que les fonds publics sont réorientés au détriment des associations

Nous avons là deux expressions dont les associations doivent se méfier car elles semblent positives et séduisantes mais servent toutes les deux à nous faire accepter des décisions politiques critiquables.

« Les associations doivent trouver leur modèle économique par l'hybridation des ressources ». Voici l'exact complément d'un autre mantra qui est « l'État ne peut pas financer de fonctionnement, les associations doivent s'émanciper des subventions publiques ».

J'ai développé plus haut les confusions à l'œuvre et l'enjeu pour les associations de cesser de reproduire ces phrases et les concepts sous-jacents. Il nous faut plus encore cesser de répéter une autre, qui est en fait à l'origine de la confusion : « il n'y a plus d'argent public ! ».

Evidemment cette phrase est fausse, il n'y a jamais eu autant d'argent à redistribuer, par contre des décisions politiques

ont été prises et sont confirmés à chaque occasion et les conséquences de ces décisions sont défavorables aux associations, aux subventions accordées par l'État à des organisations à but non lucratif mais favorables à d'autres agents économiques. Ce n'est ni une loi naturelle, ni une fatalité. Si les rapports de forces politiques nous sont défavorables, si nous nous sentons impuissant face à ces décisions, il nous appartient pour commencer de cesser de colporter ces bêtises. « Quand on te crache dessus, ne te plains pas qu'il pleut » dit un proverbe...

Et en conséquence cessons aussi d'être séduit par l'idée qu'un modèle économique existerait (un seul ?) pour les activités de chaque association. C'est à dire que l'action de chaque association, y compris quand elle intervient dans le champ du social (de manière très large), du culturel, de l'éducatif ou du lien entre les humains, pourrait être co-financée par des activités marchandes. Parce que derrière le modèle économique (mystérieux, à trouver coûte que coûte) il y a l'idée que les ressources publiques étant inaccessibles (il n'y a plus d'argent !) c'est aux associations de trouver comment vendre des services, des produits ou des biens. Et se faire croire que les produits générés vont équilibrer les budgets, et permettre de faire le travail social, culturel, éducatif etc. Qui croit ce genre de délire ? Comme si les transformations nécessaires à l'action associative pour générer ces produits nouveaux ou supplémentaires ne modifiaient pas de fond en comble le projet associatif donc l'objet social ! Comme si

« hybrider » c'était juste « ajouter » alors qu'en fait c'est tout le système qui est bousculé et à réorganiser. Et que, dans ce cas, une certaine logique économique amène à progressivement oublier que les moyens, dans nos associations, (par exemple des activités marchandes nouvelles) sont au service d'objectifs sociaux, culturels, éducatifs, (etc.) et pas au service du seul équilibre économique...

Déshabillez-vous

Déshabillez-vous
dit-elle avec sa froideur habituelle ;
les gestes de la profession
sous-titres les espaces qui séparent chacun
de ses regards anatomiques.
À mesure que je me dénude
je suis soigneusement recouvert des draps
de ma nature impersonnelle
si bien que ma peau frissonnante
convient parfaitement au rôle de couverture

Yoann Bocrimel

Regard sur une pratique de massage. Vers un Toucher sensible. « Réduire le geste à l'effet » par Bernard Piffault

Je pratique le massage depuis 2009. La formation déterminante dans mon évolution fut celle effectuée auprès de l'École du toucher Psycho-Corporel et l'obtention du titre de « Praticien de technique du toucher ». J'ai également appris des protocoles de massage Abhyanga, Californien, de Shiatsu, de Amma assis, de relaxation coréenne, de réflexologie plantaire et dorso-vertébrale, de technique de polarité et énergétiques. Actuellement, je ne m'attache pas à un protocole établi. Une séance est réalisée en fonction des besoins de la personne massée, de mes ressentis et des « outils » dont je dispose.

Un regard sur sa pratique: une nécessité.

Pour une partie des personnes me faisant appel je suis « masseur », pour d'autre je suis « énergétique », enfin mes gestes évoquent régulièrement l'ostéopathie ou la chiropraxie. L'écoute dont je fais preuve avant ou après amène souvent la remarque: « vous n'êtes pas psy mais tout de même... ». Cela m'indique clairement la nécessité à dire le cadre de mon action et ce à quoi je peux répondre.

Leur demande sous-tend un désir, un besoin de changement d'état qu'il soit physique ou psychique. La réponse appartient un large éventail de pratique allant du massage de bien être au soin psycho-corporel ou énergétique. Le type et la graduation du changement attendu sont rarement précisés, généralement assez vague: détente, prendre soin de moi, faire une pause, etc. La rupture avec l'activité quotidienne

combinée à l'accès à son intériorité et aux sensations entraînent la personne massée vers un état propice au changement. Celui-ci sera conditionné à l'état de réceptivité et de présence du praticien. Je dois être dans une disposition physique qui favorise la réceptivité, le ressenti dans le toucher et l'intuition, s'il y a une part technique à cela il y a également une part « état d'esprit » à cultiver afin d'être présent, ici et maintenant!

4 piliers

Ma réceptivité et ma présence sont liées à ce que je nomme mes 4 piliers, c'est à dire mon état corporel, ma respiration, mon état d'esprit et mon « toucher ».

L'état corporel est construit sur l'alignement de la colonne vertébrale, sans contraction ni raideur. Il dépend des

appuis au sol et de la stabilité physique. Cette attention à la structure corporelle permet à mes articulations de trouver les positions justes du point de vue anatomique et aux muscles de se relâcher. L'absence de gênes tant articulaires que musculaires offre une meilleure transmission et adaptation des pressions. J'applique là les principes: d'enracinement connus en art martial interne, d'acuité kinesthésique cultivée par la pratique d'exercice énergétique et d'entraînement à la pleine présence.

La respiration influe sur le geste. Veiller à la fluidité et la tranquillité du flux respiratoire est essentiel dans la communication et le contact avec le demandeur. Son rythme, l'intention mise dans sa circulation, en font un élément primordial et constitutif du Toucher.

L'état d'esprit colore la relation massé/masseur. Il pose la question du vouloir ou de l'accueil. Vouloir, c'est avoir un projet pour l'autre, un projet de transformation, de modification selon un schéma construit et extérieur à la personne recevant le massage. J'ai choisi d'être sans attente, à l'accueil de ce qui arrive, que la demande soit verbalisée au non. Être un contenant, une toile de fond où s'imprime le dessin (le dessein) fait par l'autre. L'intention est d'être un accompagnant et un témoin du chemin que parcourt la personne.

Le toucher : les écrits d'A. Montagu, T.Fields et consorts témoignent de son importance dans le développement de

l'individu et des relations interpersonnelles. Les récents apports des neurosciences viennent renforcer ces travaux. C'est le seul de nos cinq sens à être obligatoirement interactif. En effet, si je pose la main sur le bras d'une personne, celle-ci me touche également. Dans l'activité de massage il doit se conformer tant à la demande de la personne massée qu'à l'éthique du praticien. Il correspond à des techniques répertoriées selon les styles de massage. Il est également un vecteur de communication.

Réceptivité et présence chez la personne massée

Quelles indications me donne-t-elle pour apprécier un changement d'état.

La respiration est un premier domaine d'attention. En effet son rythme, sa profondeur mais aussi ses blocages sont les indicateurs du niveau de « laisser aller » dans le massage. Les manifestations respiratoires sont le reflet de sa progression vers un changement et de la confiance qu'elle m'accorde.

L'état corporel est un deuxième domaine d'attention. La qualité du relâchement, évaluable à la tonicité des membres, par exemple, indique la conscience et/ou les tensions présentes. Les mimiques du visage indiquent la poursuite ou non des cogitations. Les modifications intervenues depuis le début du massage au niveau du visage sont indicatrices du chemin parcouru vers le changement. Enfin les mouvements spontanés qui apparaissent aussi imperceptibles qu'ils

soient, indiquent la profondeur du travail en cours. Toutes ces manifestations peuvent être un support d'interaction avec la personne au cours du massage.

Le toucher : de l'interaction entre la surface touchée et celle qui touche naît une communication. Le corps de la personne massée transmet beaucoup d'indications relâchement/contraction, froid/chaud, sensibilité, abandon/acceptation, couleur de la peau, etc. Ces informations orientent vers son besoin. Elles m'autorisent ou m'interdisent de poursuivre un geste. Elles m'indiquent les modalités de pression, de vitesse...

Un espace-temps particulier

Au cours d'un massage, à un instant « T » j'ai la perception d'une ambiance différente. Elle témoigne de l'état de flow¹. La respiration, le toucher et l'état corporel de l'un et de l'autre, renseignent sur l'intensité du lien qui s'instaure. Nous sommes à cet instant dans une rencontre et une qualité de communication qui créent un espace-temps particulier.

Ces conditions vont conduire les deux acteurs vers un changement qui, bien que de nature différente pour chacun, s'inscrit dans une même unité de mouvement tout en préservant la singularité de chacun. Le vecteur de ce saut

1. Le terme « flow », signifie « suivre le courant ». Il est choisi pour décrire les moments de qualité appelés expériences optimales dans une activité.

dans « autre chose » que l'on peut au choix nommer psychocorporel, énergétique, autoguérison est le toucher sensible. Nous sommes à un moment où l'intime est convoqué et où l'alchimie d'une transformation peut se mettre en œuvre. Nous changeons de registre, d'objet de massage la personne devient sujet d'un dispositif thérapeutique d'autoguérison dont elle a le pouvoir de devenir partenaire ou non.

La personne massée rencontre dans cet espace-temps, sa part intime, le socle de sa construction d'Être. Là où résident, pour nous tous, nos ressources et nos failles. Dans ce moment particulier « les cartes peuvent se rebattre ». La clarification, entre être profond et construction sociale, initie les changements nécessaires à « être soi » et au mieux vivre.

Dans cet espace-temps, je deviens l'accompagnant. C'est le lieu où l'intuition s'exprime et dans lequel mes gestes découlent de mes ressentis et ne s'inscrivent pas dans un protocole modélisé de massage.

Cela implique que je sois disponible physiquement et mentalement. Il faut donc faire le vide afin d'être pleinement présent à ce qui ce qui naît et vis sur le tatami. Le vide physique c'est le relâchement dans la conscience du corps la justesse du positionnement pour soi et par rapport à l'autre. Le vide mental c'est quitté l'application dans la technique du geste appris et s'échapper du jugement pour aller dans dialogue construit avec l'autre. Il convient pour moi de sortir d'un système figé pour m'accorder avec mon ressenti tout

en laissant l'intuition choisir les techniques dans « la boîte à outils ».

L'inventaire des 4 piliers me permet de passer de l'être extérieur à l'être intérieur et d'acquérir ainsi la disponibilité décrite ci-dessus.

Vers un toucher sensible, étayer sa pratique

Le toucher est porteur d'intention. Dans l'activité de massage il est selon les circonstances, technique, peu communicant, peu relationnel et inversement. La conscience de ce que l'on éprouve et perçoit d'une part, la disponibilité aux sensations d'autre part caractérisent le toucher sensible. L'expérience vécue et donnée à vivre, l'observation et la recherche complètent le savoir qui seul ne permet pas de saisir cette dimension de présence et de conscience accrue.

Mon évolution, entre 2009 mes premiers pas dans le monde du massage et aujourd'hui, est l'illustration de cette alliance entre des expériences corporelles individuelles ou collectives et les approches théoriques qui sont venues les renforcer. Je reste convaincu que pour accompagner il ne suffit pas de connaître la carte mais qu'il faut également avoir arpenté les creux et les bosses de nos chemins intimes.

Ainsi, dans mon exercice du massage et de l'accompagnement sont régulièrement convoqués des gestes, des sensations, des images et des mots venant d'autres univers.

- Deux maximes japonaises illustrent pour moi l'instant « T » pointé précédemment. La première, sans ordre de préférence, « I chi go I chi e » souvent traduite par: « une seule fois cette rencontre » ou « une vie, une rencontre » désigne l'intensité du moment dans la pleine présence à ce qui se vit. Que la rencontre ait lieu une ou plusieurs fois avec une même personne c'est toujours la première fois. La seconde « I shin den shin » traduite par « d'âme à âme », désigne la congruence entre individus dans une transmission ou un échange.

- L'expression « wu wei » tirée des textes taoïstes que nous trouvons souvent traduite par « non-agir ». Je l'interprète dans la pratique, comme « s'abstenir d'agir ». C'est à dire s'abstenir d'intervenir dans un mouvement, aussi infime soit-il, quand il se produit. L'autre, a les moyens de l'auto-guérison il s'agit simplement de lui ouvrir les portes.

- Le Tai Qi Quan plus particulièrement la transmission de la forme du serpent de la famille Yang m'a permis de dépasser les approches intellectuelles et conceptuelles, pour en trouver une connaissance corporelle. Les perceptions et les sensations physiques vécues au travers de cette transmission ont conforté mes recherches de « balisage » dans le soin.

- La réalisation régulière d'étirements des méridiens énergétiques élaborés par S. Mazunaga et enseignés au sein de l'École du Toucher Psycho-corporel, fut déterminant pour ma liberté de travail au sol sur un tatami tout en complétant ma forme physique.

- L'une et l'autre de ces pratiques m'ont conduit vers l'exploration du Wutao et du Yin Yoga.
- Ces pratiques se sont ancrées sur un fond ancien de sensations vécues dans les sports d'eau vive, dans la vitesse en moto et dans la recherche de la fluidité du mouvement en danse ou dans les sports de combat.
- La méditation Vipassana basée sur l'observation de la respiration, des sensations, des émotions et des pensées complète ces pratiques.
- La poésie grâce à elle je sors des sentiers battus et des pratiques uniquement techniques qui éloignent de l'accueil du «quelque-chose» et nous pressent de classer, de mettre en ordre au risque de passer à coté de l'essentiel. Elle apporte un autre regard sur ce qui semble le réel.
- La lecture de récits, de romans ou d'ouvrages techniques qui aborde le thème du « toucher »

Toucher sensible et relation?

Comment nommer la personne que je reçois ? Comment caractériser la relation entre nous ?

J'ai toujours écarté le mot « patient » car il caractérise les milieux médicaux et paramédicaux dont je ne fais pas parti. J'utilise souvent le mot « client » hors celui-ci fait clairement référence au domaine commercial dans lequel je ne me retrouve pas complètement.

Alors quel mot ? Plusieurs peuvent correspondre au moins en

partie : client, partenaire, consultant, massé, interlocuteur, associé. Parmi cette courte liste et bien qu'insatisfaisant dans la totalité de leur sens je choisis « client » et « partenaire ».

« Client » tel est le statut de la personne qui prends rendez-vous et achète une prestation de massage. Cet achat définit la relation commerciale. Cependant, le déroulement de cette prestation va amener peu ou prou une variation du statut. En effet en référence à l'espace-temps particulier décrit précédemment ce client devient acteur donc « partenaire » d'une situation de transformation.

La difficulté à nommer provient de cette variation de statut mais également de l'orientation choisie pour ma pratique. La motivation première est la proposition d'un acte de découverte de soi et de sensibilisation à une vision holistique de l'individu. La vente d'une prestation intervient pour assurer les charges inhérentes à l'activité (locaux, matériel, formation...).

Si la circulation d'argent est nécessaire, le chiffre d'affaires et le bénéfice ne sont pas prioritaire dans la démarche.

Des ressources (parmi d'autres):

- *Revue québécoise de psychologie*, vol. 18, n° 2, 1997
- *Le bonheur, l'expérience optimale et les valeurs spirituelles : une étude empirique auprès d'adolescents*. Mihaly CSIKSZENTMIHALYI / John D. PATTON Université de Chicago Université de Chicago (Traduit et adapté de l'anglais par Mario LUCAS)
- «FAIRE PARLER LE CORPS» J-L. ABRASSART in *Revue -LE MASSAGER-Fédération Québécoise des Massothérapeutes*
- « *Massage- corps/esprit* » / «*La relation d'aide par le toucher*» J-L. ABRASSART www.jeanlouis-abrassart.fr
- « *Les cicatrices émotionnelles* » C-W.FORD
- « *Un toucher psycho-relationnel* » / « *Le toucher, un art de la relation* » C.HIERONIMUS
- « *Les bienfaits du toucher* » T.FIELDS
- « *La Peau et le Toucher, un premier langage* » A.MONTAGU
- « *Tout savoir sur la respiration* » D.KIEFFER
- « *La respiration essentielle* » THICH NHAT HANH
- « *Le tai chi chuan du Style du Serpent* » B.BOYD www.ipfamilytaichi.org
- « *Zen Shiatsu* » S.MASUNAGA
- « *Foutez-vous la paix et commencez de vivre* » F.MIDAL
- « *Pourquoi la poésie* » F.MIDAL
- « *52 poèmes d'occident pour apprendre à s'émerveiller* » F.MIDAL
- « *Cette émotion appelée poésie, et autres essais* » P.REVERDY
- « *Erickson, Lao Tseu et nous et nous et nous...* » Dr M.VINOGRADOFF
- « *Le Taoïsme* » M.HALEVY
- « *Chevaucher le vent écrit sur la méditation et le silence* » M. de SMEDT
- « *Wutao, l'écologie corporelle* » P.CHAROY-I.RISSELRARD

- « *Les mains du miracle* » J.KESSEL
- « *Un territoire fragile* » E.FOTTORINO

Vidéos:

- *Destins croisés SiE5 Philippe SIECA et François CASTELL/ INREES TV*
 - *Présentation du livre « Le thérapeute et le philosophe » par l'auteur D.GERBINET interview de Jean François MARMION*
- ### Participation:
- *Atelier « Faire un saut » 10ème forum de la CFHTB mai 2017 Clermont-Ferrand animé par G.SALEM et F.MIDAL*



Le paradis
c'est lui
qui enlace la couette de mon lit.

Yoann Bocrimel

Dimanche méchant

Il ne savait plus bien
s'il était méchant d'être triste ou triste d'être
méchant.
Dans le doute,
il prenait des cours
d'amabilité, les jours impairs
de bonne humeur, les jours pairs.
Sauf le dimanche, bien sûr. Le dimanche
il grognait de toutes ses dents dans son séjour
jaune canari.

Yoann Bocrimel

Responsabilités sexuelles et reproductives à partager à deux, voire à plusieurs.

par Rocio Guerrero

Rocio Guerrero, mère de trois femmes en devenir, a réalisé des études en sociologie et elle s'est intéressée à la question de l'identité et de la violence. Colombienne, elle a grandi entre la musique salsa, les histoires familiales incongrues, la guerre des Cartels et la nature exubérante propre des pays situés sur cette ligne de l'équateur. Née de genre féminin, elle s'interroge aujourd'hui à la question du patriarcat et des rôles de genre.



C'est l'histoire d'une prise de conscience progressive et inattendue, mais tout à fait nécessaire. Quand, il y a quelques années, un scandale médiatique a éclaté sur le stérilet hormonal, les médias se sont lâchés concernant les effets néfastes des hormones sur le corps des femmes. On pouvait entendre des slogans tels que « Les laboratoires torturent les femmes ! » ou « Les

laboratoires ne respectent pas notre corps ! ». On pouvait entendre également des témoignages de femmes indiquant qu'elles déprimaient, contractaient des maladies, se sentaient trahies par la science et par la société en général. On entendait des médecins qui expliquaient que la prise d'hormones déréglait notre équilibre interne et que cela

pouvait avoir des conséquences sur notre corps à court et à long terme.

Dans le brouhaha des informations, mon cerveau, dans sa pleine indépendance, s'est dit : « Eh... si c'est vrai que tous ces risques existent... Pourquoi n'y a-t-il que moi à les prendre ? On est deux dans le lit, non ?... » Je me suis immédiatement sentie coupable d'avoir eu cette réflexion « égoïste » et je l'ai aussitôt chassée. De plus, je me suis laissée emporter par la vague médiatique ; la peur m'a envahie, et j'ai demandé le retrait de mon stérilet hormonal. Très vite, j'ai pu découvrir avec étonnement que du sang sortait de nouveau de mon vagin ! J'avais oublié ce que c'était d'avoir ses règles ! J'ai souri en voyant ce rouge gluant et brillant sur mon morceau de papier toilette blanc. J'ai senti que j'étais de nouveau une femme. Sensation étrange... Je dois aussi avouer que lorsque les coliques ainsi que tous les désagréments liés aux règles sont revenus, j'étais beaucoup moins contente !



J'ai pas mes règles... Serais-je enceinte ? J'ai alors, avec d'autres, décidé l'organisation d'un évènement

culturel : recherches sur ce sujet, lectures, observations, entretiens, visionnages de documentaires, écoutes de podcasts et autres actions m'ont menée sur le chemin de la connaissance et du questionnement. J'ai compris et appris des choses sur les règles, la contraception, le corps féminin, la société patriarcale, les rôles genrés. J'ai aussi compris de et sur moi-même, sur mon corps et sur mon rôle social. L'envie de partager ces découvertes révélatrices m'a poussée à débiter ce petit traité.

Ceci dit, il y a de ma part un parti pris et un positionnement. Je ne suis pas une chercheuse objective ni une scientifique. Mon traité est orienté par, et teinté de, mes expériences personnelles ; il n'est en aucun cas une source de vérité absolue ni un prospectus pour la guerre des sexes. Il est juste un récapitulatif de mes préoccupations en tant que femme et en tant que mère, car combien de fois ne me suis-je retrouvée à dire « Ah bon ?

Mais je ne le savais pas... Si je l'avais su, je n'aurais pas fait comme ça ! », ou alors à râler contre le monde entier en disant : « Mais pourquoi ne m'avait-on pas dit ça ? J'aurais fait autrement si on me l'avait dit... » Du coup, aujourd'hui, j'ai envie de dire ce que j'aurais bien voulu que l'on me dise. J'ai envie de transmettre les quelques petites connaissances que j'ai pu acquérir et qui, selon moi, peuvent rendre notre vie bien plus tranquille.

Je prends donc la parole par écrit, en espérant que vous, lectrices et lecteurs du monde entier ☺, puissiez prendre plaisir à lire ces quelques écrits non exempts de digressions. Cela en ayant quand même en tête que *el objeto de toda discusión no debe ser el triunfo sino el progreso*¹

Les menstrues : évènement physiologique, social et symbolique

Discours féminins en mouvement

Cet évènement physiologique et hormonal n'arrive qu'aux personnes nées du genre féminin. Il s'agit d'un écoulement de sang vaginal, en théorie régulier, mensuel et spectaculaire, plein d'éléments : cellules endométriales (paroi de l'utérus), fer, molécules inflammatoires, électrolytes (le sodium, le potassium, le chlore, entre autres), de nombreuses protéines

1. « *Le but de la discussion ne doit pas être la victoire, mais l'amélioration* » Joseph Joubert, 1754-1824, moraliste et essayiste français.

dont l'hémoglobine et d'innombrables bactéries d'origine vaginale et non utérine.

Les règles, ou menstrues, sont (le plus souvent) l'apanage des femmes en âge de procréer qui ne sont pas enceintes et n'ont pas, à l'intérieur de leur corps, un moyen de contraception hormonal en continu. Lorsque l'ovocyte n'est pas fécondé, il n'y a pas d'implantation embryonnaire, et la sécrétion de progestérone chute, ce qui entraîne l'arrivée des règles.

Les menstrues rythment le quotidien des femmes et, bien évidemment, celui des hommes aussi. Elles font le bonheur des industriels sans scrupule qui produisent et vendent des protections hygiéniques répugnantes, polluantes avec pesticides à des prix exorbitants.

Dans l'imaginaire, les règles sont un gage de fertilité et peuvent être l'annonce d'une « non-maternité » faisant osciller couples et célibataires entre des sentiments d'immense soulagement et de profond désarroi. Elles arrivent quelquefois de façon inespérée et peuvent être l'excuse parfaite pour ne pas aller à la piscine. Elles nous font faire, souvent, plus de lessives que prévu et décorent draps et matelas avec des tâches marron au style moderne et contemporain. Elles deviennent, petit à petit, un sujet marchand et un objet d'étude permettant à la science de leur trouver des super pouvoirs grâce à leurs cellules souches. La période des règles peut aussi être chargée d'agressivité et de colère tout en créant de fortes douleurs, des grosses

fatigues ainsi que des moments de profonde tristesse. Elles représentent une des caractéristiques de la féminité ainsi qu'une justification absurde et ridicule qui présente la femme comme une personne impure et/ou incapable de gérer son corps, ses émotions, sa vie. Elles sont souvent considérées comme un obstacle à la sexualité, pourtant en aucun cas elles ne constituent un empêchement à faire l'amour.

Les menstrues deviennent aujourd'hui, petit à petit et en douceur, un thème de discussion public et politique associé au féminisme et à l'égalité homme/femme. Tout en restant un tabou pour beaucoup, elles prennent de la place dans différentes sphères sociales. Des discussions sont instaurées autour de la précarité menstruelle², du confort lors de l'utilisation des différentes protections, du partage du coût de ces protections ainsi que de leur empreinte écologique et de leurs dangers. On commence à parler aussi et, de plus en plus, des conséquences émotionnelles et physiques du cycle menstruel sur chaque femme et des différentes maladies féminines auparavant ignorées. On propose également de bien connaître son cycle menstruel pour faire de cette connaissance un moyen de contraception naturel et sans effets secondaires.

En quelque sorte, la question des règles se démocratise un tout petit peu. Elle devient bien plus qu'un simple

2. Difficultés financières de certaines femmes pour acheter les protections.

questionnement de « bonnes femmes ». Elle se transforme, un peu, en revendication existentielle, en drapeau de lutte pour la reconnaissance, le respect et l'égalité homme/femme. Elle tend ainsi à se transformer en positionnement idéologique pour laisser de côté l'idée que les règles ne sont qu'une simple fatalité biologique subie par les femmes.

Dégoût et tabou : dominations et indifférences construites ?

Eh oui... les mentalités évoluent, les discours sur les règles et sur la féminité se démocratisent. Mais... malgré cette belle évolution, le silence, la réserve, la honte, s'imposent toujours au sujet du sang qui s'écoule de l'entre-jambe des femmes. Les nouvelles générations en parlent avec beaucoup plus de liberté et beaucoup moins de pudeur ; néanmoins, le tabou est bien là. Il s'est construit, et il en est encore la source, à partir de représentations négatives de la femme et de la féminité en général. Danger, malheur, incapacité...

Partout dans le monde, des statues de déesses fertiles qui portaient en elles la graine de l'humanité ont été érigées. Néanmoins, la représentation de ces mêmes déesses matérialise aussi le risque de contamination, de dégradation, de dépravation. On fuit les femmes quand elles ont leurs règles, on les exclut, on les enferme, on les rejette, on les écarte de la vie publique. Dans certaines cultures, les femmes ayant leurs règles n'ont pas le droit d'entrer dans un temple ou dans un lieu public ; elles n'ont pas le droit non

plus de participer à des événements collectifs ni de toucher, ou de parler à, d'autres personnes. Certaines doivent même s'extraire du domicile familial et aller vivre, le temps de la période des règles, sous une tente ou dans la forêt³. Exclure un être humain, une fois par mois, pendant plusieurs jours, durant minimum trente ans de sa vie (de l'arrivée des règles jusqu'à la ménopause), n'est-ce pas un peu violent quand même ? Ce n'est sans doute pas le top en matière d'égalité de droits et de chances. Ce n'est pas non plus ce qui est le plus adapté en matière de construction de confiance en soi, non ? Par cette exclusion chronique, l'image et l'identité de la femme commencent à être minées depuis le for intérieur et dès le plus jeune âge, car... si « règles » rime avec « exclusion » autant rejeter cette partie de nous-mêmes !

Dans nos sociétés occidentales, il n'y a probablement plus de traditions qui imposent aussi ouvertement une « non-acceptation » de la femme, de son corps et de sa nature (quoique...). N'empêche que, des blagues, des regards et des comportements quotidiens véhiculent cette idée-là. Des phrases telles que « Mais qu'est-ce que t'as aujourd'hui ?

3. *La Eterna Noche de las doce lunas (The Eternal Night of Twelve Moons)* : film documentaire de 1 h 27, réalisé par Priscilla Padilla, réalisatrice colombienne.

Ce documentaire suit, durant l'année de l'arrivée de ses règles, la fillette Filia Rosa Urania appartenant à la communauté Wayú au nord de la Colombie. Dans cette communauté, on pratique el encierro, l'enfermement, tradition ancestrale qui oblige certaines filles à rester enfermées et isolées de leur communauté durant toute l'année qui suit l'arrivée de leurs règles.

Madame la ministre, quelle est votre position concernant la crise actuelle ?



Je ne peux pas me prononcer là-dessus. J'ai mes règles et je risque de faire tourner le gouvernement.



T'es vraiment pénible. T'as tes règles ou quoi ? » ou « T'es triste ? Laisse tomber... c'est les hormones. Ça bouge, ça va ça vient. Pour vous, les femmes, c'est comme ça. » montrent à quel point les sentiments de la femme ne sont pas pris au sérieux et sont banalisés, minorés, justifiés et expliqués par un brouhaha hormonal qui laisse peu de place à une réelle compréhension des souffrances et des vécus de chacune. Les pleurs d'une femme ne s'expliquent peut-être pas uniquement par le jeu chimique de ses hormones, même si celles-ci peuvent effectivement accentuer les sensibilités. Ces sensibilités, ainsi que tous les sentiments négatifs éprouvés par elle-même ou par n'importe qui, ont des causes. Ne pas

les prendre en compte et, en plus, banaliser la situation sous prétexte qu'il existe un terrain hormonal instable sont une forme d'oppression chronique, une agression continuelle, une ridiculisation et minimisation de la souffrance et des émotions.

Les menstrues et les hormones paraissent être l'excuse parfaite pour rendre invisible la souffrance et, même, l'existence émotionnelle des femmes. Les hommes, quant à eux, peuvent exister sans que l'on ne les réduise à leur biologie primaire. On n'entend pas souvent des remarques du type : « Mais qu'est-ce que t'as aujourd'hui ? T'es pénible. T'as une montée de testostérone ou quoi ? » Dans le pire des cas, on dira : « Mais qu'est-ce que t'as aujourd'hui ? T'as tes règles ou quoi ? » Un homme pénible ou sous l'emprise de ses émotions sera la cible de moqueries en étant comparé à une femme. (Bravo ! Quelle belle insulte !). Ses sentiments ne seront pas minimisés. Il a le droit de s'énerver, de crier et peut-être même d'être violent. La société pourra réprover ces excès mais, son malheur sera entendu sans que son système hormonal ne soit mis en cause. Il y a ainsi une flagrante inégalité dans la façon dont la société accepte certains comportements et dans la manière dont elle se représente le respect et la prise au sérieux des sentiments des uns et des autres.

Femmes et hommes, nous intégrons les comportements et les traditions en acceptant de poser les étiquettes « honte », « scandale », « dégoût », « bien », « pas bien » sur ce que nous

avons de plus cher au monde : notre propre corps. En ce qui concerne les règles, des étiquettes il y en a par milliers. Ce procédé biologique normal et obligatoire, que presque toutes les femmes vivent, est la base de la construction de discours et de polémiques discriminatoires. Les femmes apprennent à avoir honte de leurs corps et de leur santé hormonale et reproductive.

Cela peut rendre difficile le rapport à soi et aux autres en créant par exemple un malaise par rapport à la sexualité. Elles apprennent à garder en réserve, avant même l'arrivée de leurs règles, leurs questionnements et leurs doutes par peur de déranger ou d'être pointées du doigt. Elles invalident leurs émotions et acceptent tout un tas de représentations négatives d'elles-mêmes, de la féminité et de ce qu'elles éprouvent. Les hommes, de leur côté, apprennent l'indifférence et la moquerie, la « non-empathie » ainsi que la « non-compréhension » de l'autre. La différence et la hiérarchie entre les genres ne s'installent donc pas à cause de la biologie et des attributs physiques de chacun, mais bien à cause des significations qui leur sont données.

Le sang menstruel : temple sacré des femmes ?

Est-il vrai que les règles et le cycle hormonal des femmes sont un domaine exclusivement féminin ? Est-ce que les hommes qui côtoient quotidiennement des femmes, au boulot, au foyer, aux restaurants, dans les écoles, ne sont pas touchés, de façon directe et indirecte, par les répercussions des règles

sur l'état émotionnel et physique des femmes ? Exclure les hommes de ce domaine revient aussi, et surtout, à priver les femmes d'un possible accompagnement, d'un soutien potentiel, du pouvoir de partager et de la possibilité d'être entendues et comprises dans leurs difficultés, mais aussi à travers leur potentiel et leurs forces. Exclure les hommes, c'est valider un certain désintérêt égoïste, un confort insouciant, ce qui revient à dire : « Débrouille-toi avec tes ragnagnas. »

Parler des règles ouvertement, publiquement, joyeusement, deviendrait un outil pour la conscientisation. Ce serait une porte ouverte pour parler de toi et de moi, d'elles et d'eux, de nous et de vous. Un outil pour mettre en avant la femme, sa féminité, ses besoins, ses ressentis, ses forces, ses capacités et ses envies. Ouvrir la communication sans entrer forcément dans une logique fatigante et violente de guerre des sexes.

En parler permettrait d'envisager autrement la féminité et la masculinité dans la qualification des rôles, dans l'attribution des étiquettes et dans les croyances sociales. Car, être une femme ou un homme se définit non seulement par les possibilités biologiques d'agir sur le monde, mais aussi par les possibilités sociales, les chances économiques, les droits civils, les comportements sociaux acceptés, les façons de bouger et de se positionner face aux autres. Être une femme ou un homme ne se définit pas uniquement dans l'intimité des couples ; ça va au-delà de la sexualité.

Le genre et ses représentations, présents dans tous les rapports sociaux ainsi que dans la structure primaire de notre société, sont devenus indéniablement une façon de concevoir le monde et des logiques systémiques d'organisation des rapports sociopolitiques. Elles englobent comportements, attitudes, idées partagées, idées intériorisées, valeurs à défendre et/ou à rejeter, situations et injustices subies. Le genre et les comportements genrés, porteurs d'injustices acceptées socialement, sont présents dans tous les endroits où les individus se situent et interagissent : les écoles, les entreprises, la rue, les théâtres, les restaurants, les universités, les lycées, etc.

En gros, le genre, tel qu'il est conçu aujourd'hui, c'est un ordre social... Un ordre social très inégalitaire.

Du coup... pour changer tout ça, parlons des règles. Et vous verrez, tout ira mieux!

Merci à Rocio de nous avoir autorisé la publicité de ces quelques paragraphes extraits de son ouvrage, paragraphes que nous avons re-agencé.

Nous vous conseillons de vous procurer, lire et diffuser l'ouvrage : « Petit Traité sur les règles et sur la contraception. Responsabilités sexuelles et reproductives ; une affaire à partager à deux, voire à plusieurs », Rocio Guerrero Zuluaga, auto édition à commander en librairies ou sur le net.

Dans sa routine intime
il y avait ce petit brin
de vaisselle qui lui barrait le regard
quand il se levait.
De sa paume humide
il rangeait la rebelle, concentré
sur la première caresse de la journée.

Yoann Bocrimel

Tenter d'échapper au territoire par le milieu, pour mieux y revenir

par Jean-Marie Perrinel

Animateur-formateur au sein de la Brèche, association d'éducation populaire et d'animation rurale aux confins de la Haute-Loire et du Puy de Dôme. Il a également mené un travail de recherche-action dans le cadre du séminaire itinérant acteurs et entrepreneurs sociaux (DHEPS) proposé et animé par le Réseau des Créfad. Cette recherche-action, à la croisée du développement local et de l'éducation populaire, a pour objet les relations de pouvoir et les mille manières dont les personnes engagées s'en débrouillent, ce qu'elles fabriquent, ce qu'elles en disent, ce que ça dessinent, ce que ça cartographient...

Largement influencé par les travaux des géographes et leurs approches prioritairement spatiale, le développement local mobilise énormément la notion de territoire (c'est le terme vedette de la géographie en France). Au point d'en faire « un des mots les plus envahissants de l'action publique et désormais de l'imaginaire politique en France ?¹ ». Au point que de nombreuses questions posées à la société seraient désormais territoriales.

Dans le champ de l'éducation populaire, cette notion de territoire est sans doute moins appropriée. Mobiliserait-elle plus pertinemment la notion de milieu ?

1. Tiré d'un article de Martin Vanier « Au nom du territoire » (Revue Multitudes 86 : « Le territoire, une affaire politique » - 2022/1 n°86 - Pages 178 à 242).

Territoire, une notion omniprésente dans le développement local

Une première définition² du terme « territoire » évoque une « portion de l'espace terrestre dépendant d'un État, d'une ville, d'une juridiction ; espace considéré comme un ensemble formant une unité cohérente, physique, administrative et humaine ».

Nous avons là d'emblée plusieurs clés de lecture : une dimension biophysique donc « naturelle », une dimension humaine, presque sociale, et enfin, l'idée d'une unité cohérente dépendant d'un pouvoir (un espace auquel on ajoute du pouvoir devient un territoire).

2. Sources : www.larousse.fr

L'espace (du latin spatium, stade, champ de courses, arène, étendue) correspond à une étendue illimitée, alors que le territoire (du latin territorium, dérivé de terra, terre) est une étendue délimitée.

Pour Philippe et Geneviève Pinchemel, le territoire (la partie habitée de la planète Terre) est une « interface » dans laquelle les humains déploient leur activité et marquent le paysage de leur empreinte³.

Pour Claude Raffestin, le territoire est « produit » à partir de l'espace qui lui préexiste et correspond à l'expression d'un pouvoir qu'il s'agit bien sûr de représenter (le plus souvent par de la cartographie) : « Produire une représentation de l'espace est déjà une appropriation, donc une emprise, donc un contrôle »⁴.

Ainsi, dans le champ du développement local, le territoire est très fréquemment confondu avec une zone géographique administrée par des élus locaux.

Cela laisse augurer que le territoire correspond assez logiquement à des formes d'organisation voire d'instrumentalisation de l'espace, à coup sûr d'appropriation. Il va rapidement y être question de frontières et de limites, et aussi d'aménagement, de contrôle, d'emprise...

3. Philippe et Geneviève Pinchemel – *La Face de la Terre, éléments de géographie* – Editions Armand Colin – 1997.

4. Claude Raffestin – *Pour une géographie du pouvoir* – Editions LITEC – 1980 – p.130.

« Le territoire correspond à une portion de la surface terrestre bornée par un pouvoir humain ou animal et possiblement sujette à dispute. »⁵

Et ce sont les cartes qui vont inventer les frontières (la carte comme outil du pouvoir). La ligne-frontière est une pure construction. Les cartes ne montrent pas des limites effectives et réelles, mais les instaurent plutôt. La frontière est une illusion. Il serait plus juste de parler de zones-frontières. Ou plus justement d'interface : les frontières sont des lieux de passage et d'échanges.

Le territoire est jalonné par des éléments matériels, et pas uniquement sur la frontière. Le territoire est chargé de beaucoup de symbolique : des blasons, des logos, de la signalétique, de la communication... et renvoie assez fréquemment à des enjeux d'identité, d'appartenance.

En France, cette notion de territoire prend une ampleur particulièrement importante en lien avec la place prépondérante de l'État (entendu surtout comme « État-nation ») et de son organisation spatiale en collectivités territoriales : région, département, commune... « Le fondement du pouvoir se matérialise de plus en plus nettement par la maîtrise du territoire »⁶

5. *Cartographie radicale. Explorations* – Nephys Zwer et Philippe Rekacewicz – Editions la Découverte – 295 pages – 2021 – p.42

6. Tiré d'un article de Marie-Vic Ozouf-Marinier « Le territoire, toute une histoire ! » (*Revue Multiitudes* 86 : « Le territoire, une affaire politique » - 2022/1 n°86 – Pages 178 à 242).

Dans cette logique d'appropriation, le territoire va donc faire l'objet d'une description : il présente des caractéristiques physiques, économiques, politiques, démographiques, environnementales, culturelles...

Et parce qu'il s'agit de s'appuyer sur ce qui existe déjà (ses caractéristiques), pour le prolonger, l'améliorer, parfois le valoriser, désormais le préserver, les notions d'aménagement et de développement voisines de manière assez évidente avec la notion de territoire.

Une multiplicité d'approches pour le(s) territoire(s)

Le territoire est un espace socialisé, approprié par ses habitants, il est le support des relations sociales : nous tissons des liens, des interactions voire parfois des interdépendances, au gré de nos déplacements, de nos activités, de nos affinités.

Toutes les disciplines s'inscrivant dans le champ des sciences humaines comportent des analyses sur la notion de territoire.

L'anthropologie étudie les modalités d'appropriation d'un espace par un groupe ou une communauté humaine, afin d'assurer sa subsistance.

La géographie humaine prolonge avec la notion de terroir, de petite région et de « pays » : espace rural fréquemment polarisé autour d'une petite ville.

Pour les historiens, cette référence au pays provient du latin pagus qui désigne l'espace habité par une des très

nombreuses tribus gauloises. Viendront ensuite les paroisses et les communes.

L'histoire nous entraîne alors vers des éléments de mémoire et de culture : langues, fêtes, costumes...

La sociologie et l'ethnologie étudient diverses pratiques et organisations locales : aller à l'usine ou aux champs ; organiser la propriété foncière ; structurer les familles et leurs liens avec la vie villageoise...

Les politologues analysent les résultats des élections à l'échelle des circonscriptions.

La notion d'écosystème est désormais très fréquemment utilisée pour évoquer le « milieu » dans lequel évolue une personne.

Et il ne s'agirait pas d'oublier l'approche économique, incontournable désormais : « le territoire est de plus en plus perçu comme un produit qu'il faut savoir vendre, en le dotant de nouveaux atouts et en travaillant son image, pour le rendre plus attractif sur le « marché des territoires » devenu très concurrentiel⁷ ». Sur le terrain, c'est l'avènement d'une vision entrepreneuriale, managériale de l'aménagement du territoire, du développement local et des processus politiques qui les accompagnent. « Cette mise en compétition des

7. Géopolitique de l'aménagement du territoire » - Philippe Subra - Editions Armand Colin - 2018 - 351 pages - p. 35.

territoires permet au capitalisme de discipliner la lutte des classes en une lutte des lieux⁸».

Joli clin d'oeil à Michel Foucault pour qui le néo-libéralisme se caractérise d'abord et avant tout par l'omniprésence du modèle entrepreneurial, bien davantage que l'économie de marché.

Pour les tenants du développement local, le « territoire est considéré comme l'élément commun, fédérateur de tous les acteurs qui, au départ, appartiennent à des mondes professionnels, sociaux et culturels différents. »⁹

Cette notion est alors chargée de multiples enjeux.

La culture est convoquée pour alimentée le sentiment d'appartenance voire renforcer l'identité locale (le territoire a aussi une existence immatérielle et même symbolique, chargée d'héritages). Un territoire se voit conféré des imaginaires et des représentations collectives.

Cependant, pour les acteurs du développement local, « le territoire est d'abord un territoire social, celui du réseau des personnes et des groupes qui se mobilisent autour d'un projet de développement. (...) Le découpage territorial découle alors d'un compromis socio-politique assez vague et qui peut être fluctuant¹⁰ ».

8. *Petit manuel pour une géographie de combat* – Renaud Duterme – Editions La Découverte – 2020 – 205 pages – p.120

9. *Vous avez dit développement local ? Histoire et fondements* – Georges Gontcharoff et cinquante acteurs militants – Editions La Librairie des territoires – 2018 – 365 pages – page 30.

Une conception du territoire est alors privilégiée : le « territoire de projet et d'action, sur lequel interagissent des acteurs sociaux, culturels, économiques ».

Et cette notion de « territoire de projet » va rapidement s'accompagner d'une autre notion : celle de « territoire pertinent ». Les deux notions devant correspondre : à chaque projet, son territoire pertinent. Or, « la recherche du « territoire pertinent » se révèle être une entreprise vaine tellement les habitants ont pris l'habitude de butiner les territoires en tous sens pour rechercher chacun leur mélange de miel faits d'aménités spatiales diverses¹¹ ». De quoi battre en brèche un des mythes fondateurs du développement local !

Il s'agira alors plutôt de jongler avec des cadres institutionnels et des réalités humaines de terrain, des expériences vécues partagées, des parcours de vie. Le(s) territoire(s) se définit aussi à partir des activités et des trajectoires de ses habitants.

Il y a donc du fluctuant, de la géométrie variable, des emboîtements d'échelles, des limites souples et des mitoyennetés larges.

Ce sont alors fréquemment les études et autres diagnostics qui donnent de la cohérence (en partie théorique) au territoire, bien vite battue en brèche par la réalité des activités des

10. *Ib.*, p. 316 et 317.

11. Tiré d'un article de Priscilla De Roo « *Disputations territoriales* » (*Revue Multiitudes* 86 : « *Le territoire, une affaire politique* » - 2022/1 n°86 – Pages 178 à 242).

personnes qui y habitent et de leurs modes d'organisation quotidiens.

L'enjeu devient alors de ne pas se laisser enfermer dans des frontières trop administratives et institutionnelles, et de les questionner sans cesse.

Nous pouvons ici mentionner un autre composant de la mythologie du développement local, ou peut-être plus précisément et plus sûrement de l'aménagement du territoire à la française : « l'idéologie dominante de l'indispensable continuum du « tissu territorial » (...) dont la « déchirure » fait scandale en tant qu'elle manifesterait une « fracture sociale »¹². Il y a dans cette vision du territoire un enjeu de légitimité politique de celles et ceux qui détiennent du pouvoir.

Il n'existe donc pas de définition univoque du territoire.

Il se pourrait même que chaque personne inscrive ses pratiques de vie et ses engagements dans plusieurs territoires et à diverses échelles. Et cette dimension n'est pas nouvelle, elle n'est pas apparue là ces dernières années du fait du développement important de formes d'hyper-mobilité, qui demeure inégalement répandue et pratiquée. Les échelles ont peut-être bougées mais les trajectoires humaines se sont toujours inscrites dans une multitude d'espaces. Le territoire a en réalité mille échelles et mille géographies.

¹². Tiré d'un article de Michel Lussault « *Espaces humains : limites et franchissements* » (*Rhizome* n°16 – « *Territoires : limites et franchissements* » – Juillet 2004 – page 2).

Le territoire est un processus dynamique, dans un jeu permanent de construction-déconstruction, en perpétuelle redéfinition.

Dans ce contexte, les dissonances voire les conflits sont fréquents.

La notion de « milieu(x) » pour s'échapper du « territoire »

S'il y a dispute et conflit, c'est peut-être que l'omniprésence de cette notion de territoire ne va pas ou plus de soi.

C'est ainsi que dans notre recherche est apparue la notion de « milieu » et son potentiel d'échappatoire.

Tout d'abord, dans le mot « milieu », il y a « lieu » : un mot qui dirait la situation voire l'appartenance.

Un mot qui nous entraînerait vers les émotions ?

Un lieu est d'abord un construit : un lieu n'existe que si des personnes disent qu'il y a lieu.

« Les lieux travaillent. Ils nous imprègnent et nous affectent. Ils nous travaillent intimement mais nous travaillent aussi dans nos certitudes, dans nos espérances ou dans nos inquiétudes collectives, dans nos perceptions et représentations du monde. (...) les lieux forment la matrice de notre sensibilité et de nos comportements. (...) Travailler les lieux, c'est affirmer le contexte comme un humus nécessaire à l'expression de l'humanité, notre pleine humanisation. (...) afin de cristalliser une humeur, une atmosphère impalpable,

une intensité particulière, une tonalité qui nous porte et nous invite à vivre un foisonnement relationnel. Car le lieu est un précipité de vies dont la perception s'amplifie au fil des vagabondages actifs de l'attention, c'est à dire par une attitude à la fois flottante et aiguisée, comme aux aguets, ouvertes aux échappées inattendues »¹³

La notion de « milieu » vient dire les endroits où l'on agit et où l'on a de l'influence, mais dans lequel on n'est pas central ; là où l'on peut repérer des interactions, donc là où l'on peut avoir un rôle à jouer pour entretenir et renforcer des liens, de la biodiversité ; là où les frontières s'estompent pour laisser plutôt place à des personnes qui bougent (et leurs idées, envies et désirs avec), sans vraiment distinguer dedans/dehors.

Des espaces où il y a donc aussi de l'enjeu à (co-)créer des conditions favorables à de l'imprévu, ingrédient nécessaire à un milieu vivant.

Avec la notion de milieu, la référence à l'organique (donc à la vie) y est plus évidente : l'on y décèle des actions et des liens - des organismes à leur milieu et des organismes entre eux - permettant de l'enrichir. Il s'agit là avant tout de situations, et de situations qui évoluent. Cette notion de « milieu » faisant davantage place au multiple, à l'hétérogène et à la complexité.

13. Tiré d'un article de Philippe Mouillon « Le travail du lieu » (*Revue Multiitudes* 86 : « Le territoire, une affaire politique » - 2022/1 n°86 - Pages 178 à 242).

En référence aux thèses d'Henri Wallon (psychologue, médecin et homme politique français) dont s'inspirera ensuite Fernand Deligny (éducateur et animateur socio-culturel français, une des références majeures de l'éducation spécialisée), « le milieu est « fait » de conditions déterminées certes, mais également de circonstances aléatoires qui par définition changent et que l'on peut faire changer »¹⁴. Il existe une pluralité, une constellation de milieux singuliers, modelés par les perceptions et les actions des personnes qui les habitent.

Le milieu renvoie alors à l'ensemble des dispositifs et des institutions mais aussi les relations de pouvoir pas encore institutionnalisées, les réseaux, les relais, les relations entre forces pas encore codifiées. Le milieu est donc compris comme espace d'événements possibles, d'actions probables. Il est compris comme ensemble des relations (à la fois internes et externes) et non comme « structure », « système ».

Le milieu nomme davantage une relation qu'une chose.

Ainsi, il y aurait nécessité à constituer des milieux fragmentés, multiples, pluriels - pour permettre la coexistence de l'hétérogène et du contradictoire - et ainsi les inscrire dans de nouvelles relations, des attachements où le désir viendrait bouleverser les termes du conflit. Ce qui demanderait à reconnaître « le rôle central de la complicité avec son milieu

14. *Le tacite, l'humain. Anthropologie politique de Fernand Deligny* - Catherine Perret - La librairie du 21ème siècle - Le Seuil - Mai 2021 - 362 pages - p.114.

pour habiter le monde, le rendre familier, s'y orienter et s'y projeter avec confiance, pleinement soi, pleinement présents aux autres que soi »¹⁵

Le milieu serait cet endroit, cette situation où se vivent relations et désirs, et puissances. « Une situation nouvelle, créant un mode de conflictualité autre, et partant d'autres débats, d'autres résolutions, d'autres choix, permet une refonte du milieu originaire (...) Si cette hypothèse est juste, l'affaire de l'éducateur, une grande partie de cette affaire, est de susciter de nouvelles circonstances. »¹⁶

Très influencé par les pensées extrêmes orientales, notamment japonaises, Augustin Berque affirme que « le milieu est tissé par les relations qui fondent l'existence de l'Homme en tant que sujet »¹⁷. Le milieu n'existe que parce que l'Homme existe en tant que sujet. « La dimension propre des milieux n'est ni celle de l'objet, ni celle du sujet, mais celle de la relation qui institue réciproquement ces deux termes, et qui s'oriente en fonction du second ». Le milieu est essentiellement dynamique, mouvant, instable. Rien ne s'y produit qu'en relation.

Pour Augustin Berque, la spatialisation - et notamment la généralisation de la cartographie - a « fait taire le chant du

monde » pour privilégier une collection d'identités fixes, une sorte de magasin de surgelés (ce que Berque appelle un « arrê sur objet »). Le topos (lieu cartographiable) l'a emporté sur la chôra (lieu existentiel). Dans la chôra, l'être humain et son milieu s'engendrent et se façonnent l'un l'autre en un mouvement incessant. La chôra est « un lieu dynamique, à partir de quoi il advient quelque chose de différent, non pas un lieu qui enferme la chose dans l'identité de son être ». La chôra échappe au principe d'identité.

Le milieu est singulier, propre à chaque espèce vivante, à chaque culture humaine. La ternarité « 'sujet / interprétation / objet' proposée par Berque signifie que le milieu est trajectif, une sorte de « devenir milieu ». Les milieux humains sont d'autant plus trajectifs qu'à la dimension écologique s'ajoutent les dimensions technique et symbolique. « Dans un milieu humain, il y a toujours interprétation du donné environnemental d'une certaine manière par une culture donnée, interprétation qui se structure historiquement dans ce que le bouddhisme a appelé sesetsu, c'est-à-dire un certain agencement (un terme cher à Gilles Deleuze), ce que Michel Foucault nommera plus tard « dispositif »¹⁸.

15. Tiré d'un article de Philippe Mouillon « Le travail du lieu » (*Revue Multitudes* 86 : « Le territoire, une affaire politique » - 2022/1 n°86 - Pages 178 à 242).

16. *Le tacite, l'humain. Anthropologie politique de Fernand Deligny* - Catherine Perret - La librairie du 21ème siècle - Le Seuil - Mai 2021 - 362 pages - p. 152.

17. *Milieu et logique du lieu chez Watsuji*. In: *Revue Philosophique de Louvain. Quatrième série, tome 92, n°4, 1994*. www.persee.fr/doc/phlou_0035-3841_1994_num_92_4_6876

18. *Interview Augustin Berque* - *Revue Stream* 04 (novembre 2017).

Le milieu, enjeu de gouvernement

Le philosophe et historien des sciences Ferhat Taylan se propose de réfléchir au gouvernement de la société par la structuration de son milieu, à l'intersection des savoirs environnementaux émergents et des techniques de gouvernement des humains¹⁹. Il réalise une sorte de généalogie de ce concept.

Il définit la mésopolitique comme l'ensemble des connaissances et des techniques qui visent à altérer, améliorer ou transformer les femmes et les hommes par l'aménagement de leur milieu de vie (gouvernement des milieux).

Il se réfère notamment aux travaux de Georges Canguilhem (la transformation technique des rapports à la terre, la mécanisation du vivant) et de Michel Foucault (la manière dont certaines stratégies néolibérales aménagent les milieux de vie des populations). Canguilhem définit la vie humaine comme une explication ou un débat avec le milieu, et non pas comme une soumission aux exigences de ce dernier. « Les rapports des hommes à leur milieu sont donc susceptibles de faire l'objet d'un investissement politique, lorsqu'un groupe de pouvoir détient l'initiative de la transformation technique de tel ou tel milieu »²⁰. Pour Canguilhem, le milieu est donc

le terrain d'imposition des normes, auxquelles il conviendra de s'adapter : « il existe un mode d'adaptation qui est spécialisation pour une tâche donnée dans un milieu stable, mais qui est menacée par tout incident menaçant ce milieu. Et il est une autre forme d'adaptation qui est indépendance à l'égard des contraintes d'un milieu stable et par conséquent pouvoir de surmonter les difficultés de vivre résultant d'une altération du milieu »²¹. Foucault accordera une place centrale au milieu dans l'ensemble pratique et théorique qu'il appelle le biopouvoir. « On voit qu'apparaît une fonction nouvelle : l'aménagement de la société comme milieu de bien-être physique, de santé optimale et de longévité ».

Ferhat Taylan poursuit ensuite la généalogie du concept de « milieu » avec Auguste Comte et le positivisme, avec qui l'analyse du milieu sera progressivement complexifiée, allant du milieu physique au milieu vital et enfin au milieu social.

Spencer²² va individualiser et psychologiser la notion de milieu pour mieux l'articuler avec son affirmation d'une compétition généralisée entre les humains, nécessitant l'adaptation permanente aux évolutions du milieu (optant volontiers pour un rapprochement avec la notion d'environnement).

Et Taylan termine son analyse avec Foucault qui, sans explicitement nommer la mésopolitique, la pensait comme

19. *Mésopolitique. Connaître, théoriser et gouverner les milieux de vie (1750-1900)* – Éditions de la Sorbonne Collection *Homme et société* – 2018 – 307 pages.

20. *Le jeu de la liberté et de la sécurité en milieu néolibéral* – Ferhat Taylan – *Le nouvel esprit du libéralisme, Le Bord de l'eau*, 2011 – p.187-217.

21. Cité par Catherine Perret dans « *Le tacite, l'humain* ».

22. Voir également Barbara Stiegler - « *Il faut s'adapter* » - *Nrf essais Gallimard* – 2019 – 336 pages

une action politique à distance, dès lors que l'action gouvernementale était contrainte de se limiter par le principe libéral de moins gouverner. Cette contrainte de limitation, plutôt que de conduire le libéralisme à ne pas gouverner du tout le champ social, l'aurait incité à élaborer des techniques de régulation discrètes de la population que Foucault avait proposé d'appeler les « dispositifs de sécurité » : ne pas toucher les corps mais cibler les comportements d'une population gérée à travers son milieu. Pour Taylan, Foucault a recours à la notion de « milieu » pour rendre intelligible cette manière de gouverner les populations propre au néolibéralisme : agir à distance sur une action non pas pour prescrire, encore moins interdire, mais pour susciter l'action libre, en intervenant non pas au niveau de son contenu, mais au niveau de ses règles. Le milieu pose le problème des événements qui sont susceptibles de s'y produire, puisque sa caractéristique principale, c'est l'aléatoire. Les « dispositifs de sécurité » vont donc travailler, fabriquer, organiser, aménager le milieu. Foucault corègle le milieu et le pouvoir sans contrainte, qui agit à distance. Avec le (néo)libéralisme, le milieu devient un moyen d'intervention du gouvernement. Intervenir non pas sur les agents mais sur le milieu, non pas sur les joueurs mais sur l'environnement et les règles du jeu semble être une tactique de gouvernement qui traverse aussi bien le libéralisme que le néolibéralisme, à ceci près qu'avec le néolibéralisme, les humains seraient devenus beaucoup plus maniables, éminemment gouvernables.

Lorsque l'on entend régulièrement le discours visant à dénoncer la déconnexion des dispositifs politiques « hors-sol », pour enfin réconcilier les citoyens désabusés avec leurs gouvernants, il se pourrait que Foucault ait vu juste !

Détours ornithologiques pour revenir aux territoires

Nous restons particulièrement vigilants quant aux dérives biologisantes de la notion de milieu, à laquelle peut fréquemment être accolée les notions d'évolution, d'adaptation, de sélection, de mutation, de compétition, de coopération, mais aussi d'écosystème, d'équilibre écologique ou de biodiversité, constituant ainsi de véritables têtes de ponts lexicales d'un néolibéralisme aux héritages évolutionnistes²³.

Néanmoins, les travaux de la philosophe Vinciane Despret²⁴ offrent un détour assez savoureux permettant de revenir à la notion de territoire.

En étudiant les travaux de différents ornithologues, ainsi que les méthodes d'études qu'ils mobilisent, Vinciane Despret en arrive à cette affirmation : chez les oiseaux, il n'y a pas « une manière de faire territoire, mais de multiples formes de territorialisation », dans l'espace et dans le temps (avec des horaires d'utilisation), en lien avec des fonctions.

²³. *Ib.*

²⁴. *Habiter en oiseau – Vinciane Despret – Éditions Actes sud, collection Mondes sauvages – 2019 – 210 pages.*

Le territoire devient site(s) de spectacularisation (être vu et entendu). Vinciane Despret repère des territoires chantés (chez les oiseaux), des territoires marqués (chez les mammifères, par les odeurs notamment) et s'interroge : y a-t-il des territoires dansés, des territoires aimés, des territoires disputés, des territoires familiés ?

Elle invite ainsi à honorer les diverses formes d'habiter (en référence aux habitudes, ces inventions de vie et de pratiques qui attachent l'agir et le savoir à des lieux et à d'autres êtres), de faire mondes et à « répertorier ce que les territoires engagent et créent comme manières d'être, comme manières de faire »²⁵. « Il s'agit de multiplier les mondes, pas de les réduire aux nôtres. Et de ne pas insulter les pratiques qui participent de cette multiplication »²⁶.

Les oiseaux multiplient les manières d'être, ils ont des habitudes mais ils aiment aussi en changer, et pas systématiquement sous la contrainte.

Le territoire chez les oiseaux est traversé d'intentions spectaculaires et toutes ces apparences seraient mises au service de la « puissance d'affecter ». Cela nécessite, pour qui les observe, une pratique d'attention particulière, une pratique d'attention qui s'attache aux différences. Il devient alors impossible d'assigner, de manière fiable, une fonction

25. *Ib.*, p. 41.

26. *Ib.*, p. 42.

à un territoire donné. Il convient d'avoir une connaissance intime de leur histoire de vie pour comprendre le rôle du territoire pour des oiseaux donnés. Ce qui rejoint l'invitation de Jacques Rancière au « partage du sensible »²⁷.

Et pour ne pas rester dans une vision trop compétitive du monde animal ni dans une vision exclusivement propriétaire du territoire, Vinciane Despret rappelle que de nombreux ornithologues ont observé des comportements visant à rechercher la présence de congénères : les oiseaux rassemblent leurs territoires. Les oiseaux revendiqueraient un morceau de territoire, dans un lieu déjà bien partagé, pour être les uns près des autres. « Les territoires sont le lieu d'une activité sociale bien plus compliquée que (les) modèles ne permettent d'imaginer, où l'art de la distance pourrait être, également, un art de la composition »²⁸.

Là, où « le mélange des activités en patchwork démultiplie les lisières et donc les possibilités d'interaction »²⁹.

Le territoire est donc un mille-feuilles d'usages, parce qu'« habiter, c'est toujours aussi cohabiter, l'agir spatial est toujours aussi un agir politique »³⁰.

27. *Le partage du sensible. Esthétique et politique* – Jacques Rancière – Hors Collection, 2000.

28. *Habiter en oiseau* – Vinciane Despret – Éditions Actes sud, collection Mondes sauvages – 2019 – 210 pages – p. 94

29. Tiré d'un article de Bénédicte Grosjean « On ne voit bien que sur les bords... les territoires révélés par le transfrontalier » (*Revue Multiitudes* 86 : « Le territoire, une affaire politique » – 2022/1 n°86 – Pages 178 à 242).

« Le comportement territorial dépend non seulement d'un état physiologique interne, mais également de la manière d'être du terrain, de sa présence effective. (...) Et si l'on parle de comportement territorial, sans doute devra-t-on envisager que le milieu lui-même « se comporte », qu'il se laisse ou non approprier. L'espace coopte des modes d'attention, des manières d'être. Il contient des forces, des puissances, que les actes de territorialisation viennent chercher »³¹.

Les oiseaux font acte de territorialisation par la musicalité (leurs chants), l'arpentage (leurs déplacements dans l'espace), les rituels dansés, les menaces spectacularisées... Il ne s'agit plus de propriété (au sens d'un pouvoir souverain sur les choses) mais d'habiter des milieux. Les oiseaux sont territorialisés autant qu'ils territorialisent. Il y a appropriation au sens de « faire exister en propre ».

Le territoire est traversé d'intentions spectaculaires où les frontières, les confins, jouent un rôle déterminant. « La périphérie est un haut-lieu de vie, ou plutôt même de vitalisation. C'est le lieu où les oiseaux s'activent »³². « Le terme « périphérie » souligne une dimension cruciale des

30. Tiré d'un article de Jacques Lévy « Ce que l'espace dit du/au politique » (*Revue Multiitudes* 86 : « Le territoire, une affaire politique » - 2022/1 n°86 - Pages 178 à 242).

31. *Habiter en oiseau* – Vinciane Despret – Éditions Actes sud, collection *Mondes sauvages* – 2019 – 210 pages – p. 119-120.

32. *Ib.*, p. 144

territoires : ils sont toujours adjacents (...) Ils sont toujours en coprésence d'autres territoires, ils sont toujours voisins »³³. Il n'y a pas de territoire au milieu de nulle part. Les oiseaux choisissent un lieu mais également des voisins.

Par leurs chants, leurs danses, leurs rituels, leurs couleurs, les oiseaux réalisent des « performances » (ce que Thibault de Meyer nomme des « dispositifs d'enthousiasme ») qui affectent le territoire et en font un espace affecté. « Le territoire est, ici encore, matière à expression et matière à expression socialisée. Ou plus précisément, la sociabilité est mise au service de la territorialisation, elle entre dans son agencement, elle est détournée dans un nouvel usage »³⁴.

Le territoire constituerait une « structure » qui réduit l'incertitude (prévisibilité des interactions) en construisant des relations sociales et en facilitant les échanges sociaux.

Les oiseaux transforment le milieu et cette transformation va susciter des modifications de leurs habitudes, de leurs manières de faire, de leurs façons de vivre et de s'organiser. Ainsi, les territoires seraient des « œuvres médiatrices », permettant de façonner des manières d'être social et de s'organiser.

« Les territoires seraient des formes qui engendrent et façonnent des affects, des relations, des manières d'organiser en son

33. *Ib.*, p. 160

34. *Ib.*, p.144-145

sein »³⁵. Ainsi, le territoire inviterait à la coopération. « Saisir que faire un territoire, c'est composer avec des puissances. Il s'agit de les honorer. Faire un territoire, c'est créer des modes d'attention, c'est plus précisément instaurer de nouveaux régimes d'attention. (...) s'arrêter, écouter, écouter encore : ici, maintenant, se passe et se crée quelque chose d'important »³⁶.

En référence à Deleuze et Guattari³⁷, Vinciane Despret rappelle que « le comportement territorial est avant tout un comportement expressif. Le territoire est matière à expression »³⁸.

Et puisqu'il n'y a « rien de plus mouvementé qu'un territoire », il importe de répertorier les façons multiples de territorialiser, les diverses expressions d'un « devenir territoire », et/ou d'un « devenir milieu ».

Marcos Matteos Diaz, compagnon de route de Vinciane Despret, affirme que « le territoire demande un travail territorial. C'est un vrai travail territorial que de faire du jeu dans le territoire. On respire à nouveau ».

« Penser le territoire demande donc un geste : chercher à créer du jeu quand les conséquences collent aux causes,

quand les fonctions attachent trop solidement les conduites à des pressions sélectives, quand les manières d'être se raréfient pour obéir à quelques principes. Ce qui veut dire aussi ralentir, laisser passer un peu d'air et se laisser aller à imaginer. Sortir du territoire pour y revenir »³⁹.

Et puisque j'ai tenté là de ne pas systématiquement et idéologiquement opposer territoire et milieu, je peux alors reprendre à mon compte cette citation de Catherine Perret⁴⁰ : « c'est dans le geste, dans la mélodie du geste, première modalité de la relation, que le milieu non seulement s'incarne dans le sujet, mais ouvre l'écart entre ce sujet et ce qui constitue son monde. Le milieu est matière kinesthésique ».

Le territoire en mille plateaux

Pour enrichir ce dialogue entre milieu(x) et territoire(s), citons à nouveau Gilles Deleuze et Félix Guattari, eux-mêmes cités par Vinciane Despret : « Déterritorialiser, c'est défaire un agencement⁴¹. Pour se reterritorialiser sur un autre. Territorialiser, c'est entrer dans un agencement qui territorialise celui qui y entre. Toute territorialisation

35. *Ib.*, p.158

36. *Ib.*, p.180

37. *Mille Plateaux: Capitalisme et schizophrénie (2) – Édition de Minuit, collection « Critique » – 1980 – 645 pages.*

38. *Habiter en oiseau – Vinciane Despret – Éditions Actes sud, collection Mondes sauvages – 2019 – 210 pages. p.62*

39. *Ib.*, p.105

40. *Le tacite, l'humain. Anthropologie politique de Fernand Deligny – Catherine Perret – La librairie du 21ème siècle, Le Seuil, Mai 2021 – 362 pages – p.163*

41. *Pour Deleuze (Source : ABCDaire – DVD aux éditions Montparnasse à D comme désir), un agencement, c'est dedans où coule le désir. Il est constitué de cinq éléments : un état de choses ; des énoncés, des styles d'énonciation ; des territoires ; des processus de déterritorialisation. « L'agencement, c'est toujours un collectif ».*

suppose d'abord que l'on déterritorialise quelque chose pour le reterritorialiser autrement. L'on ne devrait de ce fait, pas parler de territoires mais d'actes de territorialisation »⁴².

Une sorte de « devenir territoire ».

Et Vinciane Despret de prolonger : « Apprendre à suivre les déterritorialisations possibles, à sortir des territoires pour mieux y revenir, à les faire « mordre » sur tous les milieux. Apprendre à déterritorialiser les territoires (...) pour les reterritorialiser dans d'autres agencements »⁴³.

Il n'y a donc pas Un territoire. Mais annoncer qu'il y en a de multiples n'est pas totalement juste non plus. Il y a une multiplicité, au sens de Deleuze et Guattari : c'est un système où le multiple se soustrait à l'emprise du Un. A l'instar du rhizome, le territoire n'est pas Un, mais il n'est pas multiple non plus : il est multiplicité, multiplicité de directions mouvantes. Il y a des multiplicités de territoires sur un même « espace » et des multiplicités de connexions rhizomatiques.

Et puisque le rhizome se définit par des circulations, avec ses entrées et ses sorties multiples, qu'il pousse et déborde, sans commencement ni fin, toujours au milieu, alors nous pourrions aussi considérer chaque territoire avec ses plateaux plus souterrains. En effet, la dynamique de plateaux prend toute sa puissance avec les personnes et les organisations, et

42. *Habiter en oiseau – Éd. Actes-sud, Coll. Mondes sauvages – 2019 – 210 pages, p108*

43. *Ib., p.111*

avec les relations qu'elles nouent entre elles et avec d'autres personnes extérieures. Le rhizome, c'est une alliance, c'est du « et... et... et... ».

Alors, il n'y aurait pas à opposer « territoire » et « milieu » mais bien davantage à les faire dialoguer, se disputer. Pour mieux repérer les articulations et les enchevêtrements qui fabriquent la réalité de nos territoires – milieux de vie.

Va paraître prochainement

Jean-Marie Perrinel

Tentatives de cartographies micropolitiques

Crefad Documents, 2023

Commande sur www.reseaucrefad.org



Il me manque la sensation de toi

J'ai besoin de toi
je le sais mais je ne le sens pas
alors je me promène le soir quand il fait froid
légèrement
vêtu pour qu'au premier frisson
j'imagine tes bras,
alors je fume une cigarette de trop
goûte la brûlure
pour que ma gorge
réclame ton jus,
alors je me masturbe
mécaniquement
pour qu'au moment de jouir
je sente ton absence,
alors je m'assois seul en terrasse
cherche les regards fuyants
pour que mes yeux
s'ennuient de ton minois
qui sourit en guise de dérobadé,
alors je t'écris ce poème
insuffisant
pour qu'au moment de le lire
il me manque la sensation de toi.

Yoann Bocrimel

La Makhnovtchina

par Etienne Roda-Gil

Le mouvement makhnoviste a eu un écho dans la chanson française via Etienne Roda-Gil (1941-2004, de sensibilité libertaire, qui est devenu par la suite un parolier à succès pour Julien Clerc, Claude François, France Gall, Vanessa Paradis et d'autres). Roda-Gil écrit ainsi en 1961 «La Makhnovtchina» sur une musique détournée (celle d'un hymne bolchevik) :

voixdefaits.blogspot.com/2008/02/la-minute-du-patrimoine-rvolutionnaire.html

www.youtube.com/watch?v=c_47GxDSF5c

Makhnovtchina, Makhnovtchina
Tes drapeaux sont noirs dans le vent
Ils sont noirs de notre peine
Ils sont rouges de notre sang

Par les monts et par les plaines
Dans la neige et dans le vent
A travers toute l'Ukraine
Se levaient nos partisans.

Au printemps les traités de Lénine
Ont livré l'Ukraine aux allemands
A l'automne la Makhnovtchina
Les avait jetés au vent

L'armée blanche de Denikine
Est entrée en Ukraine en chantant
Mais bientôt la Makhnovtchina
L'a dispersée dans le vent.

Makhnovtchina, Makhnovtchina
Armée noire de nos partisans
Qui combattait en Ukraine
Contre les rouges et les blancs

Makhnovtchina, Makhnovtchina
Armée noire de nos partisans
Qui voulait chasser d'Ukraine
A jamais tous les tyrans.

Déserts grouillants

Et si on s'était trompé ?
Et si les groupes auxquels on se presse
d'appartenir
n'étaient que des rémanences
d'escales entre les mondes ?
Et si nous étions tous en transit
à voir des oasis collectives
là où il n'y a que les itinéraires secrets
d'autres touaregs que nous ?
Et si nous avons inventé les forêts
pour nous rendre sensibles
les lisières où nous somme plantés ?
Et si nous nous efforcions de remplir de visages et
de chair
les déserts grouillants
de nos liens étrangers ?

Yoann Bocrimel

Associations, concours, budgets citoyens : la générosité duplice

par Christian Lamy

Typographe reconverti en animateur/formateur, autodidacte devenu historien, militant de l'éducation populaire, de la vie associative et de l'économie solidaire comme alternatives au tout-argent, Christian Lamy a publié avec Jean-Pierre Fornaro « Michelin-ville, histoire du logement ouvrier Michelin » aux éditions Créer (épuisé), a participé à l'ouvrage collectif « Les hommes du pneu » sous la direction de André Gueslin aux éditions Ouvrières (2 tomes) et à l'ouvrage collectif « Mon corps est un champ de bataille (au masculin) » dans crefad-documents.

Nous connaissons depuis quelques années une évolution des modalités d'actions des fondations : en même temps qu'elles baissent les montants financiers de leurs programmes d'interventions et ainsi leurs soutiens et participations aux actions associatives, elles multiplient les concours permettant à telle ou telle association de remporter le premier prix, parfois le deuxième prix, voire le troisième prix...

Trois associations récompensées ne font pas un programme et nous pouvons nous interroger sur le pourquoi et sur le sens de ces concours ; d'autant qu'à son tour, l'état commence à suivre cette dynamique par ses diverses agences et les structures qu'il finance et dirige indirectement ; et même directement par un ministère ! Et des banques et assurances, à leur tour, lancent des concours destinés à récompenser des associations ou des projets associatifs.

Pour les associations, cette vogue des concours se développe après la transformation depuis plusieurs années des subventions en appels à projets puis des appels à projets en appels d'offre par l'état et des collectivités territoriales.

En parallèle, des communes, communautés de communes, métropoles et départements lancent des budgets citoyens.

Comment comprendre cette évolution ?

Concours et budgets citoyens : un même modèle

Sur un thème précis (solidarité avec tel public ou tel territoire ou telle innovation), il est proposé aux associations de concourir en déposant un dossier sur le net qui est ensuite mis au vote numérique du public, considéré soit comme citoyen du pays, soit citoyen d'un territoire local (après une vérification de la conformité du demandeur et avec ou non une pré-sélection par l'organisateur du concours).

Ce critère du vote du public est présenté comme « neutre » évitant des critères sociaux et orientés, présenté comme démocratique puisque chacun peut voter pour le projet qu'il veut soutenir et que le projet ayant la majorité des voix sera retenu premier. Il est sous-entendu ainsi, qu'un projet, qu'une équipe, capable de mobiliser des votes numériques est dynamique, compétente, innovante et mérite de gagner.

Le concours et le budget citoyen, à l'exemple de la compétition sportive, récompensent plusieurs concoureurs, trois en général mais jusqu'à vingt ou trente pour les budgets citoyens, un premier, un second et un troisième (en parallèle à l'or, l'argent et le bronze des médailles sportives), chacun marqué d'une somme dont le montant est diminué à chaque fois. Mais cette somme est souvent maigre : un minimum de 1500 euros et jusqu'à 10 000 euros qui, à notre connaissance, est le maximum attribué pour l'instant (certains budgets citoyens récents vont au-delà de ce montant).

Ce qu'il faut repérer, au delà de la « radinerie » de la somme attribuée, totalement disproportionnée au regard de l'énergie demandée aux équipes associatives pour participer à ces opérations, c'est l'ampleur des sommes dépensées pour publiciser le concours et le budget citoyen, sommes très fortement supérieures aux prix accordés ! Ainsi, le concours a pour fonction première de publiciser la fondation ou la collectivité territoriale (voire les élus), en premier lieu les fondations d'entreprises portant le nom de l'entreprise, mais aussi tel ministère ou telle agence ou structure

financée majoritairement par l'état, accordant quelques maigres crédits aux projets associatifs récompensés. Sous une apparence de générosité se cache à peine le marketing instrumentalisant les associations.

Car il s'agit bien d'une récompense ! La reconnaissance et la légitimation accordées à une association en finançant sous forme de subvention l'une de ses actions dans le cadre d'un programme de fondation ou d'état est transformée en « récompense », désignant un meilleur, un premier de la classe, excluant ainsi les autres, tous les autres vite oubliés, comme le sera d'ailleurs le récompensé bien vite chassé l'année suivante par le nouveau prix du nouveau concours et du prochain budget citoyen.

Ainsi, en publicisant à grand frais le concours doté de quelques récompenses, la compétition est mise en avant comme valeur première au détriment de ce qui porte l'engagement dans la vie associative : la coopération et la solidarité.

Formellement, il s'agit d'un détournement des règles de fonctionnement d'une fondation qui, dans l'esprit de la loi, échangent une défiscalisation contre l'absence de promotion des financeurs. Et pour l'état, d'une contradiction entre l'intérêt général dont il porte mission et la récompense d'un premier de la classe. Pour les entreprises, il s'agit de se valoriser par un langage communicationnel de présence, de soutien, et même de « solidarité », donc organiser de la propagande qui s'affiche comme de la générosité. Et pour

les collectivités territoriales, valoriser la proximité locale, se montrer proche des citoyens et à leur écoute, publiciser leur fonctionnement interne démocratique, le tout pour un budget dérisoire, voire parfois une économie sur les subventions.

Un premier de la classe qui aurait appris et saurait utiliser le langage stéréotypé numérique des dossiers en ligne, qui participerait à la croyance que le numérique et la vraie vie sont une seule et même réalité...

Associée à la valeur « compétition », la valeur « concurrence » est mise en avant et en pratique dans le concours et les budgets citoyens, y compris par les collectivités territoriales gérées par la gauche... Et le numérique facilite cette mise en concurrence.

Car il est nécessaire pour une équipe associative mobilisée pour un projet social, humanitaire, culturel de se doter des compétences pour déposer un dossier numérique, l'argumenter, correspondre aux critères, puis de le publiciser auprès de chaque famille, de chaque voisin, de tout un territoire local durant des semaines, des mois. Evidemment, pour quelques projets cette forme de mobilisation pourra s'avérer utile pour la concrétisation, mais il s'agit ici d'une fausse mobilisation puisqu'au détriment des autres projets incapables d'un tel dossier ou des perdants du concours ou du budget citoyen.

Plus étonnant encore, la participation et la promotion du concours par des entreprises de l'économie sociale et

solidaire (banques coopératives, assurances mutualistes) et même par des associations nationales dont la mission s'avère définie comme... conseil et soutien à la vie associative !

Le concours comme promotion de la récompense au mérite, un mérite collectif, un collectif méritant, car seuls les premiers méritent reconnaissance et récompense.

Le concours, une entreprise idéologique de promotion de la compétition entre associations, compétition entre projets sociaux et culturels, compétition entre équipes associatives, compétition entre territoires locaux... et de promotion de la concurrence entre tous...

Sous prétextes de générosité, de soutien à la dynamique associative, de participation à la générosité de la société civile, le concours organisé par diverses institutions promeut les valeurs du libéralisme financier, compétition et concurrence, passant sous silence ce qui en réalité fonde l'associatif, le partage, la solidarité, la coopération. Il s'agit avant tout d'une entreprise idéologique qui au final, affaiblit la vie associative.

Et il n'est pas anodin que la promotion de concourir apparaisse en même temps que la diminution des soutiens publics, que la promotion des prêts aux associations pour remplacer les subventions. Car organiser du concours permet aux organisateurs d'amoindrir, voire supprimer le sens politique de l'action et des financements en s'amusant avec la compétition mise en avant.

Mais pourquoi les associations participent-elles ?

En se portant candidates aux concours comme aux budgets citoyens, les associations affaiblissent l'ensemble du champ associatif qui s'appauvrit financièrement ; plus encore, elles se combattent entre elles pour qu'émerge le soi-disant « meilleur » récompensé publiquement avec force de publicité sur tous supports médiatiques. Elles annihilent pour partie la force des valeurs qui permettent l'engagement des bénévoles et des salariés des associations.

Alors pourquoi ? Probablement par une imprégnation du court terme sans se rendre compte des effets de leur participation à long terme et sur une dynamique globale, en considérant seulement leur propre cas et non l'ensemble de la vie sociale, en ignorant les effets idéologiques de leur participation, confiantes qu'elles sont en leur propre motivation généreuse et même, peut-être dans leurs élus, collectivités territoriales, administrations, entreprises, fondations....

Car concourir s'inscrit dans une dynamique performative : plus on participe et plus on se convainc des valeurs de compétition et de concurrence qui permettent de participer à un autre concours, qui permettent d'inscrire ses valeurs dans tous les aspects de la vie quotidienne, de se faire croire que ces valeurs sont les seules possibles...

Et concourir, par l'intermédiaire du numérique, permet de se faire croire que le réseau numérique, le nombre de soutiens par claviers, est équivalent au réseau réel mobilisable au quotidien.

Il n'en est rien, à l'évidence, car un clic de souris ne sera jamais égal à l'engagement bénévole de terrain ; mais c'est aussi s'offrir la fausse conviction que les votants numériques sont ou seront les utilisateurs, les bénéficiaires, les usagers ou les soutiens du projet récompensé. C'est confondre virtuel et réalité !

Que faire ?

La solution semble évidente : plus aucune participation associative aux concours et budgets citoyens et ils s'éteindront d'eux-mêmes ! Solution utopique au regard de la multiplicité et de la diversité associative et qui nécessiterait une conviction commune au-delà des singularités. D'autant que la baisse des soutiens publics engendre une précarité des associations et entraîne chaque association à agir pour sa survie. Mais quand chacun défend son propre bifteck, le gros bifteck commun est mis en danger !

Alors, en attendant, il nous faut informer sans relâche, montrer l'exemple, proposer et promouvoir inlassablement la dimension politique de nos actions par nos valeurs communes.

-Professionaliser pour « marchandiser » (et inversement) : quand l'État accompagne les associations employeuses - Simon Cottin-Marx - Thèse - Paris-est Créteil 2016

-Accompagner les associations au risque du paradoxe - Isabelle Tahmazian - DHEPS Strasbourg 2016

-Revue « Quel sport ? » - www.quelsport.org/les-numeros



L'USINE

IL FAUT SAVOIR FAUT QUE
LAISSER LA MAIN LA BOUCHE

équilibre entre
histoire et
innovation



Petite histoire !

par Dominique Galland

Dominique Galland est animateur à l'Atelier des possibles dans le 43 (Haute-Loire), association membre du Réseau des Créfad. Il a suivi le parcours du DHEPS de 2016 à 2019 et a publié «Donner du sens à sa vie... même face au défi du changement climatique» aux éditions Crefad Documents, Traces en octobre 2022.

La publication sous forme d'un livre avait semblé un point d'aboutissement de l'histoire commencée six ans plus tôt. Mais une histoire finit-elle un jour ? Ce livre, c'est une succession de nombreuses étapes franchies les unes après les autres. Avec le recul, il n'était même pas possible de l'imaginer quelques années auparavant. Mais alors, quelle suite et sous quelle forme, difficile à dire, simplement une envie, une petite lueur intérieure. C'est peut-être tout simplement cela la vie, une succession imprévisible de réalisations en appelle d'autres tout aussi imprévisibles et surprenantes.

Un parcours commencé il y a bien longtemps au cœur d'un territoire du massif central dans un milieu rural bien particulier, milieu très conservateur, catholique avec une population vieillissante... Et paradoxalement, cette histoire basée sur le fait d'aller à contrecourant, de mettre en route des initiatives alternatives a débuté avec un

prêtre. Oui mais enfin pas n'importe quel prêtre, un prêtre paysan, éleveur de poulets... Car au milieu des années 80, créer des ateliers collectifs, valoriser des produits locaux, un magasin de producteurs, une auberge gérée par des paysans n'étaient du tout dans la norme de l'évolution de l'agriculture. La petite histoire a tracé son propre chemin avec un collectif attaché à faire vivre un pays et surtout avec la volonté de ne pas suivre un modèle.

Bref, cette petite histoire a traversé le temps, les années ont passées mais elle ne l'a pas fait seule. Les rencontres de différents réseaux, du MRJC¹ à Peuple et Culture Isère au départ, puis des associations diverses et variées d'ici ou d'ailleurs tout au long des années ont été riches d'enseignements. Tous ces échanges ont permis de grandir, d'évoluer, d'élargir le champ de réflexion et finalement

1. MRJC : Mouvement Rural de la Jeunesse Chrétienne

rejoindre le Réseau des Créfad². Et là, croiser le DHEPS³ a donné une autre dimension, celle de la recherche. Il s'agit de se poser la question du sens donné par cette petite histoire.

Les trois années de DHEPS sont très riches avec la rédaction d'une autobiographie raisonnée, une série d'entretiens, la constitution d'une liste de référents sur lesquels s'appuyer pour arriver à compiler le tout dans un mémoire à la fin de la troisième année. Cerise sur le gâteau, c'était l'occasion d'assouvir l'envie présente depuis plusieurs années de se confronter à l'écriture. À ce niveau une première étape est franchie et pas des moindres. Pour la suivante, il s'agit de reprendre le mémoire, le réajuster, le compléter si besoin, reprendre les parties une à une en tenant compte de l'avis donné par le jury et les encadrants du DHEPS. Et quinze mois plus tard, la présentation d'un mémoire remanié devant un nouveau jury reconnu par l'Université permet de valider un master. Mais un diplôme n'était pas en soi le but recherché. L'étape suivante est beaucoup plus motivante, celle de publier. Et là, on ne rigole plus, enfin si, il faut toujours rigoler, il ne s'agit pas de se prendre au sérieux. Pour la énième fois, il est nécessaire de reprendre le mémoire dans son ensemble mais cette fois-ci d'écrire

2. CREFAD : Centre de Recherche d'Éducation, de Formation à l'Animation et au Développement

3. DHEPS : Diplôme des Hautes Études en Pratiques Sociales

pour un public. Il ne s'agit plus de s'adresser à un jury universitaire. Les supposés lecteurs n'ont rien à faire des normes demandées par l'université pour valider un master. Autrement dit, cela demande de se mettre dans la tête du lecteur et de lui raconter une histoire. La première phase est d'établir une table des matières : introduction, conclusion mais surtout, différents chapitres, divisées en paragraphes, sous-paragraphes... Ensuite, il s'agit de faire des coupes dans certaines parties, en réécrire et même en rajouter d'autres, faire des liens pour passer d'un paragraphe à l'autre et d'un chapitre au suivant. Au fur et à mesure de l'avancée du travail, il est nécessaire de faire relire et avoir des retours sur les propositions. Puis, encore une fois il faut remettre l'ouvrage sur le métier, tenir compte des avis des uns et des autres et reprendre des paragraphes, les compléter, les modifier, finaliser la table des matières. Une des difficultés, a été de trouver des titres judicieux aux différents chapitres et paragraphes sans parler du titre du livre. C'est tout une histoire à lui seul. Généreusement, le Réseau des Créfad propose d'accompagner l'ensemble de ce travail d'écriture avec un certain nombre de personnes susceptibles de relire et faire des retours pour conseiller des modifications. De plus, il organise également le Cleps (Comité de Lecture et d'Écriture de Publication Sauvage) chaque année au mois de mai à Sète dans un cadre assez idyllique en bordure de mer. Pendant trois jours, sont réunis les Dheptiens volontaires pour publier à partir de leur mémoire et travailler leur sujet

collectivement. À chaque édition, un ou une écrivain·e est invité·e pour parler de son œuvre et proposer des exercices autour de l'écriture.

Bref, tout cela a permis à d'aboutir à la publication de « Donner du sens à sa vie... même face au défi du changement climatique » deux ans pile après la soutenance devant le jury universitaire. Et oui ! La petite histoire est une histoire de longue haleine.

Voir un livre publié à son nom engendre un sentiment particulier. Il représente non seulement l'aboutissement d'un travail de plus de six ans mais finalement aussi celui d'une vie, d'un parcours avec ses particularités : un chemin improbable. Si une certaine fierté est bien là au travers d'un objet palpable très concret, sous un format original, une page de couverture sobre avec une couleur bleu ciel. Il faut rester humble, il n'y a rien de vraiment extraordinaire à publier un livre de cent pages avec un encadrement comme celui du Réseau des Créfad. Ce dernier permet d'avoir toutes les cartes à disposition pour avancer pas à pas, il suffit de s'en saisir.

Une fois publié, trois cent exemplaires se retrouvent dans des cartons, il ne s'agit pas de les laisser stocker ici ou là. Pour le distribuer, l'ensemble des membres du réseau apporte leur soutien mais il est avant tout nécessaire d'aller le présenter, en parler, provoquer le débat. Il est écrit dans ce but, amener un angle de vision sur la société et provoquer

le débat sur notre rôle, nos moyens d'agir à notre échelle. Le présenter en public est une expérience très motivante, cela permet d'avoir le ressenti des personnes présentes, les interrogations suscitées. Encore faut-il provoquer les occasions de le présenter. Il n'est pas du tout évident d'aller crier sur tous les toits, venez voir, j'ai écrit un livre... Passer du statut de paysan puis animateur d'une association dont on ne sait pas trop ce qu'elle fait à un statut « d'écrivain » capable d'apporter une parole sur une question philosophique est une gageure sur notre territoire. Un défi de plus est à relever. Pour cela, un travail de préparation est nécessaire sur comment le présenter, sous quelle forme, soirée débat, conférence gesticulée... Une journée de travail avec un groupe de la Brèche a eu lieu à la Chaise-Dieu, encore un exemple de l'entraide possible dans le réseau. Et puis, c'est parti, fin juin, cinq présentations ont eu lieu entre Clermont-Ferrand, le Puy-en-Velay et le Monastier-sur-Gazeille. La présentation dure environ une heure, suivie d'un débat à chaque fois très intéressant et toujours très différent. Certains membres du public ont lu le livre, la majorité ne l'on pas lu mais les retours sont toujours positifs dans les deux cas de figure. Cela procure une grande satisfaction de pouvoir ainsi toucher un public. C'est un grand moment de plaisir, une récompense d'avoir persévérer tout au long de ce parcours. Pour l'année à venir, le challenge est de multiplier les interventions, cela va passer par activer l'ensemble des réseaux, cafés associatifs, associations diverses et variées,

proposer d'intervenir dans des émissions de radio ou des débats organisés dans certaines manifestations...

À ce stade là, il est éventuellement possible de considérer comme un aboutissement un parcours long et sinueux. Certes mais une publication est par définition un écrit figé à un moment donné. Le contenu découle d'une logique, c'est une longue démarche pour aboutir à une réflexion étayée par des référents (scientifiques, philosophes...). Et forcément, les réponses apportées entraînent une réflexion, non pas des remords sur le travail et le contenu mais l'envie d'aller plus loin. En fait le travail de recherche est permanent, il ne peut s'arrêter. Du coup, d'autres considérations doivent être prises en compte, par exemple le sentiment de mal-être dans la population, l'épuisement généralisé, la situation internationale, l'évolution de la guerre aux portes de l'Europe...

Le questionnement permanent est de comment garder une attitude positive dans l'évolution de notre société en pleine mutation pour le meilleur et pour le pire. Le livre montre à quel point, il est beaucoup plus efficace de regarder les choses positives. Nous avons des marges de manœuvre à notre niveau pour agir et construire une société solidaire plus équitable. C'est simplement possible et beaucoup plus efficace dans la joie et la bonne humeur. Cependant, ce travail n'est pas satisfaisant en l'état, l'utopie a besoin d'être alimentée. Où trouver cette dynamique pour garder espoir, s'émanciper avec le bonheur de vivre ?

La réalisation de nouvelles fiches de lecture avec de nouveaux auteurs donne une vision sous un angle différent comme par exemple dans *Les nouvelles figures de l'agir, penser et s'engager depuis le vivant* de Miguel Benasayag ou *La composition des mondes* de Philippe Descola. La réponse n'est-elle pas tout simplement dans le vivant, dans la compréhension de la mécanique du vivant, de l'ensemble du vivant, du fonctionnement des écosystèmes avec tous les êtres vivants, humains et non-humains plus l'ensemble des éléments présents sur cette terre ? L'humanité a imposé ses lois pour nous faire entrer dans l'anthropocène. Mais comment, l'énergie, l'utilisation de la puissance des énergies fossiles ont-elles permis autant de réalisations matérielles sans finalement amener l'essentiel ? C'est toute la question posée par mon grand-père, il y a déjà bien longtemps dans les années 80 : « De quoi vous plaignez-vous ? Aujourd'hui, vous avez tout et pourtant personne n'est content ! » Nous sommes dans une impasse de plus en plus oppressante. La possibilité de garder un avenir enviable serait-elle dans les secrets du vivant ? Une perspective d'écrire la suite de la petite l'histoire...

Quand la conversation l'ennuyait et
qu'il s'agitait sur sa chaise
il s'imaginait en détail
les liens qui le retenaient ainsi.
Il visualisait
comme s'il en était l'artisan les nœuds
qui l'enserraient aux chevilles
qui lui barraient le ventre
qui gravaient sa peau
pris en étau
entre la corde et les os.
Il entendait le crissement du chanvre, sentait
la langue salée du nylon
et la morsure
des fers plantés dans sa chair gonflée
du désir de s'échapper.
Quand la conversation l'ennuyait et
qu'il était immobile sur sa chaise
c'est que la torture avait fini par satisfaire
ses besoins de divertissement.

Yoann Bocrimel

Devenir diplomate

par *Christophe Chigot*

Co fondateur de la Méandre, association membre du Réseau des Créfad, militant associatif et de l'éducation populaire. Il a dernièrement publié "les chroniques milanaises" en ligne sur le site lameandre.net, récit d'une recherche action dans une structure italienne "post Basaglia".

Nous sommes plusieurs. Enfin, au-delà des 3 à 4kg de micro-organismes qui peuplent notre corps, avec qui nous co-habitions et avec qui nous avons tout intérêt à être diplomates, nous sommes plusieurs aussi au sein du Réseau des Créfad à nous intéresser à ce qu'il est pratique d'appeler la « philosophie du vivant ». Ces mots "philosophie du vivant" regroupent en fait un certain nombre d'auteur-es qui depuis plusieurs années discutent, s'enrichissent les un-es des autres, s'invitent dans des préfaces, des numéros spéciaux « vivant » de revue, apparaissent dans les médias souvent ensemble. Un mouvement pluridisciplinaire qui louche sur le vivant et pense nos interactions avec lui en nous mettant non pas au centre, mais embrouillé parmi ces autres. Nous sommes plusieurs, donc, à nous intéresser à cette littérature jusqu'à créer des temps de « labo » de quelques jours afin d'explorer concepts, idées et méthodes que nous pourrions transposer dans nos pratiques d'éducation populaire, formations, accompagnements, animations et

pratiques d'entraînement mental. Le « labo » « philosophie du vivant ».

Comment nous y prenons-nous ?

Nous entrons en résidence pour quelques jours et commençons presque immédiatement à lire. Textes apportés par chacun, livres de J.B. Morizot, Vinciane Despret, Philippe Descola, Deleuze-Guattari ... À l'issue de cette première lecture nous nous notons les mots clefs récurrents, les concepts principaux utilisés par ses auteur-es. Co-évolution, enchevêtrement, pistage, lisière et... diplomatie, par exemple.

Nous nous concentrons sur un mot, diplomatie... par exemple. Nous repartons glaner dans les écrits puis constituons ensemble une carte des idées qui font paysage à partir de ce mot.

Nous reprenons cette carte pour en faire un écrit, un écrit qui explique mais aussi un écrit qui tire des fils, qui tente de tracer des lignes de fuite vers nos pratiques. Nous essayons

« d’humaniser » nos découvertes, de passer du « tout le vivant » au vivant des bipèdes habillés (le plus souvent).

Ce texte co-écrit est le fruit de ce travail.

Devenir diplomate, c’est la proposition de Baptiste Morizot qui nous propose d’incarner une nouvelle posture en réponse à toute situation de conflit liée à une cohabitation. Dans son ouvrage *Les diplomates*, il s’appuie sur les problèmes entre les loups, les troupeaux et les bergers pour décrire cette posture.

Le but de cette diplomatie est de composer avec des rapports en présences, des manières d’être vivant, en créant des dispositifs de relation pour répondre à des problèmes de cohabitation. Il ne s’agit pas d’instaurer une stabilité, une « pax romana », un équilibre, sinon dynamique, mais de mettre en place un nouvel agencement qui permettra à toutes les parties de co-évoluer, de trouver son chemin parmi les autres, d’être mieux avec les autres et de pouvoir évoluer grâce à eux. La diplomatie sonde le chemin pour répondre à cette question : comment cohabiter avec d’autres au bénéfice effectif de chacun ? Permettre à chacun de persévérer dans son être, dirait Spinoza.

L’image sur la couverture des diplomates nous cause de cette co-évolution. Nous y voyons des Amérindiens s’approchant d’un troupeau de bisons en se cachant sous une peau de loup, arcs et flèches débordant de leurs fourrures. Une image bien étrange... quel sens y a-t-il à se déguiser en prédateur pour approcher sa proie ?

Afin d’éviter une dangereuse surpopulation, le bison a besoin que des prédateurs prélèvent dans son troupeau. Il doit éviter toutefois de se faire décimer, il n’a pas besoin d’un Buffalo Bill. De même, le loup ne souhaite pas décimer le troupeau, il ne chasse que les bisons les plus vulnérables, il doit les fatiguer à la course et ne pas trop se fatiguer lui-même. Car, le loup ne réussit en moyenne qu’une fois sur dix à attraper sa proie. En fait, ça l’arrange que ce ne soit pas trop facile sinon, il va se multiplier, en avoir plus souvent besoin et ainsi, décimer le troupeau. Il participe donc à se maintenir, en maintenant son garde-manger.

Alors bien sûr, dans cette affaire, personne ne veut ou pense stratégiquement ce qu’il doit faire mais si le contexte de co-évolution le permet, chacun va évoluer peu à peu, pas trop vite pour maintenir cet équilibre dynamique.

Le bison va comprendre que tant qu’il ne court pas, les loups n’attaquent pas et cherchent une autre proie, sa réaction de défense consiste donc à faire face. Le troupeau va ainsi se repositionner, quitte à laisser les loups se rapprocher, en mettant les plus costauds devant. Les loups, à leur tour, vont tenter de contourner, de se diviser en deux groupes, d’inventer de nouvelles tactiques pour que ça coure. Plus tard, le bison inventera de nouvelles tactiques pour parer ces tentatives.

Ce qui se joue là est décrit de manière parcellaire (les corps évoluent également, l’environnement, ...) et ne se joue pas à deux mais dans un système pluriel. Mais déjà, nous pouvons

apercevoir un point essentiel de la co-évolution qu'est la vitesse, la vitesse d'évolution. La vitesse ou plutôt les différences de vitesse : si l'un évolue trop vite, le bison ou le loup devient plus performant trop rapidement, sans laisser à l'autre le temps de s'adapter, il met en danger son partenaire de jeu, le système... et donc lui aussi.

Bruno Latour revient sur cette approche, se demandant si l'espèce humaine n'a pas été trop vite. Si la limite de l'espace terrestre viable n'est pas une question de différence de vitesse entre les espèces. Nous pourrions également utiliser cette grille de lecture lorsque nous envisageons un groupe, la vitesse de ses différentes composantes et ses menaces pour l'ensemble.

Bien, mais que vient faire alors l'Amérindien dans cet histoire ? Il participe de la co-évolution, ça ne se joue pas juste à deux, et il vient de prendre une longueur d'avance grâce au déguisement qui lui permet d'approcher le troupeau. Car si le bison fait face au loup pour se protéger, il doit en revanche fuir le chasseur Amérindien pour se préserver de ses flèches... En s'approchant, sous son habit de loup, l'Amérindien aborde de si près sa proie, qu'il peut le tuer d'une flèche unique, évitant ainsi la panique du troupeau qui le condamnerait à être piétiné.

Nous pourrions ainsi dire que le but d'une diplomatie telle que présentée par B. Morizot est de trouver des agencements qui permettent que les vitesses de chacun s'accordent, que

chacun puisse évoluer sans se mettre en danger, sans mettre en danger les autres. Il ne s'agit donc pas nécessairement de pacifier.

Cette diplomatie se joue quelque part, sur un point, une interface, une frontière. Quelque part où ça frotte. Elle intervient sur des questions de territoire, de géopolitique. Elle tente de répondre à des problèmes, des rapports de force, des lieux de confrontation, des incompatibilités, ou de la lutte pour des intérêts qui tournent mal.

Plus concrètement, il s'agit de trouver des accords. Morizot distingue plusieurs types d'accords, qui vont du plus robuste au plus fragile.

- L'accord très fragile, disons, de cristal, est l'accord qui profite surtout à une partie, en position de domination. Le traité de Versailles de 1918, par exemple, où les possibilités d'évoluer pour l'Allemagne sont restreints.
- L'accord fragile, que nous nommerons « gagnant-gagnant » c'est lorsque chacun tire profit indépendamment des autres, c'est, pour rester dans ces parallèles historiques quelques peu caricaturaux, l'accord entre l'Allemagne nazie et les Soviétiques lorsqu'ils se partagent la Pologne.
- L'accord robuste est dit contributif : quand la réussite de chacun dépend de la réussite des autres. Ce serait celui de l'Europe de l'ouest en 1945 qui permet par étapes de construire l'union européenne. Ce serait celui

d'un divorce « réussit » où chacun des protagonistes comprends que la réussite des autres va l'aider, parents entre eux, enfants... mais aussi la belle mère et le voisin.

Ce sont donc le degré d'interdépendance (ou de capacité à évoluer grâce aux autres), la nécessaire durabilité de la relation et la conscience de celle-ci, qui permettent la robustesse de l'accord. Notre diplomate va donc viser le rapport plutôt que les termes du rapport. C'est à dire qu'il cherchera un accord qui permet du lien, une qualité de relation, un enchevêtrement bénéfique, des manières d'être embrouillés favorables plutôt qu'un accord qui ne s'intéressera qu'aux protagonistes, les termes (-minaisons) du rapport.

Mais pour cela, il doit tout d'abord s'intéresser aux parties prenantes du problème.

Étymologiquement, diplomate vient de « plier ». Le diplomate se plie, se penche, certes pour des raisons de politesse mais pas seulement. Pour comprendre et construire sa diplomatie, il doit se pencher sur les ethos (manières d'être), les langages (système symbolique) et systèmes d'intérêts (choses qui importent, les invites¹) de chacun des protagonistes. Et puis pour chacun-e, il doit prendre en compte un éthogramme (une manière d'être générale d'une espèce), des individualités (chaque loup a une personnalité),

1. Des éléments d'un contexte qui invitent. Un arbre rugueux pour l'ours qui souhaite se gratter le dos, un champ tout juste moissonné révélant les mulots qui y habitent pour un rapace, un paper-board pour un formateur du Réseau des Créfad.

une culture (chaque meute développe des manières d'être collectives), une lignée (chaque meute a une histoire), et une histoire diplomatique (par exemple des alliances, des précédents conflits). Le diplomate doit douter, chercher, autrement dit, il doit faire appel aux sciences sociales, pour affiner ses compréhensions.

Mais peut-être plus encore, pour chacun-e, il s'agit de développer des attentions particulières pour mieux les comprendre. Il doit, comme le décrit Vinciane Despret dans *Habiter en oiseau*, développer des sensibilités nouvelles pour s'adresser et construire des pistes de solutions qui intéressent tous les acteurs de la situation.

Car il lui faudra tenter de rendre possible une communication, tenter d'envoyer des signes qui soient compréhensibles par les autres. Il s'agit pour les parties en présence d'être en mesure de recevoir des messages. L'accord se fera si tout.es comprennent ces messages et adaptent en conséquence une nouvelle manière de faire. Les loups, par exemple, communiquent en partie de manière olfactive. Ils peuvent lire (et adresser des messages) dans les « laissés », les déjections et ainsi savoir combien, en quelle santé et comment est composée une meute à la frontière de deux territoires. Le message laissé par l'autre meute est « ici c'est chez nous ! ».

Pour trouver un accord avec des loups, un diplomate devra peut-être se pencher sur leurs laissés...

Dans cette diplomatie, il ne s'agit pas de pacifier, ni de gérer, de ré-équilibrer, de départager... il s'agit donc de négocier. Et le détour par les problèmes loup/bergers/troupeaux permet de mettre, l'air de rien, le doigt sur un point fondamental des questions de cohabitation : il ne s'agit pas de diplomacer d' « égal à égal » ni de « de dominant à dominé ». L'égalité n'est pas une condition de la relation de négociation, tout comme la domination n'est pas un présupposé. Du point de vue du vivant, aucune échelle ne permet d'évaluer qui est égal à qui... La diplomatie est donc une négociation nécessairement asymétrique, puisqu'il s'agit de faire cohabiter des entités, nécessairement au contact l'une de l'autre, dans toutes leurs différences.

Être diplomate, c'est négocier de monde à monde, de manière d'exister à manière d'exister. Et pour négocier, il suffit que l'être en face résiste et insiste, qu'il ne puisse ni être écrasé, ni dédaigné. Le principe de l'interdépendance quoi, lorsqu'on y pense...

La diplomatie suppose de nous considérer comme co-habitant, convives parmi les convives. Elle est une tentative pour approcher cette interdépendance souple dans un milieu complexe (êtres autonomes et bien reliés), cette co-évolution (des « habiter » irréductibles des autres), en expérimentant des formes concrètes de cohabitation.

Voici donc quelques « laissés » de nos pérégrinations

diplomatiques... Mais avant de passer à un petit exercice, quelques règles déontologiques à ne pas oublier :

Diplomate, sur les faiblesses de l'autre, tu ne t'appuieras pas pour négocier.

Diplomate, jusqu'au bout tu laisseras l'autre insister, résister ou refuser, ton accord robuste est à ce prix.

Diplomate, chaque partie doit être considérée, leur droit à co-évoluer tu considéreras.

Diplomate, ce qui fait résultat, ce sont les faits. Sur place, tu resteras pour vérifier si l'accord a eu lieu, si tout un chacun rentre dans ce nouvel agencement.

Bien passons à cet exercice.

Dans un quartier H.L.M, certains jeunes zonent, dealent, font du bruit dans un passage longeant le centre social. Cela embête beaucoup de monde, le bailleur social (mais aussi le maire, la police...) souhaite fermer ce passage, le murer.

Reprenez chacun des préceptes énoncés plus haut et construisez la méthodologie du diplomate, imaginez des accords possibles. Vous avez deux heures.

...../.....

Alors ? Vous vous en êtes sortis ? Vous souhaitez avoir les coordonnées du bailleur afin de vous faire payer une prestation ?

N'hésitez pas à nous envoyer votre copie.

En récompense de vos efforts, nous vous offrons un dernier tuyau.

S'appuyer sur des ambassadeurs pour fluidifier votre diplomatie.

L'ambassadeur, qui n'a pas forcément choisi de l'être, vit chez l'autre. Il y vit depuis longtemps, souvent depuis plusieurs générations, et comprend en partie les manières d'être de ses hôtes, arrive à communiquer avec eux, devine ce qui est important pour eux. Il est d'un autre monde et vit dans le monde des autres. L'exemple le plus simple est celui de l'animal domestique et plus encore celui du chien ou du chat mais nous pouvons aussi penser à ces chercheur-es vivant au milieu des gorilles ou des Grizzly².

Ces ambassadeurs pourront être des points d'appui utiles pour notre diplomate, une partie du boulot de compréhension ayant déjà été réalisée.

2. Voir ce formidable documentaire de Werner Herzog, *Grizzly man* qui, il est vrai, finit mal...



À la normalité du poignet

Je fonds
et avec moi la forme reconnaissable
de mon corps légendaire.
Je suis la main anonyme
épousant cette épaule dénudée,
je suis l'amant
dans le regard de ce quinquagénaire,
je suis le type qui promène
sa capuche gris clair
non loin des tireuses à bière,
je suis ce sourire éphémère
croisé un soir dans une ville amnésique,
je suis ce cul
à l'orientation sexuelle trouble
qui roule sur le passage piéton mal éclairé
qui roulait déjà sur le boulevard
qui roulera encore sur le trottoir.
Je suis chair, réaliste
comme un sex-toy produit en série
fermement banal.

Je suis d'autant plus consistant
que je disparaissais
dans le ventre d'une société consentante.
Je suis une chaise laissée vacante
que des gestes fluides
emportent vers d'autres fesses
tandis que la conversation bat son plein. Un mec
titube
sans tomber
il est rond comme un jardin tout entier.
Il sort des noms de fleurs
jurant contre les angles arrondis
des tables pas si basses
et moi je suis spectateur.
Je suis au fond, tranquille,
j'habite sans technique
l'obscurité de toutes les heures.
J'ai perdu ma montre hier,
mon poignet toujours accroché
fera peut-être les plaisirs
d'un archer en mal d'aventure.

Yoann Bocrimel

Des pédagogies de l'accompagnement

par Xavier Lucien

Engagé dans l'associatif et l'éducation populaire, militant puis salarié du Crefad Auvergne, du Réseau des Créfad, co-fondateur de l'association d'ASA, de La Brèche, du café-lecture La Clef à Brioude, Xavier Lucien est formateur autant qu'animateur de réseaux.

Que puis-je faire de ce que les autres ont fait de moi ?

Dans les processus d'histoires de vie, il n'est pas rare de s'entendre dire (ou parfois seulement penser très fort) : « il n'y a pas de hasard ».

Quant à la même époque, étudiant en école d'agriculture, la lecture de la revue Alternatives rurales, la rencontre d'une proposition d'un poste d'objecteur de conscience (par une association qui s'appelle aujourd'hui Crefad Auvergne), puis d'une équipe de formateurs et formatrices (dans une association aujourd'hui disparue, Asfodel) me font rencontrer Peuple et culture : parler de hasard, a posteriori, relèverait ici d'une facilité de langage, une forme de paresse intellectuelle.

Il n'y a pas de hasard mais parfois le chemin doit être regardé de loin, avec distance pour que sa cohérence soit lisible.

Deux ans plus tôt, fraîchement diplômé en génie génétique, j'aurais pu aller aux entretiens d'embauche de l'INRA et de Limagrain, et sans doute devenir « petites mains » d'une

multinationale en OGM. Personne ne m'en a dissuadé : ni ma famille, ni mes amis. Je n'ai juste pas pu, décommandant par téléphone le rendez-vous la veille de (ne pas) m'y rendre. A la place, ce fût préparer pendant plusieurs mois un concours pour entrer en école d'ingénieur en agriculture, et là, apprendre les métiers du développement local en milieu rural. C'était séduisant ça : inverser la logique qui voudrait que ceux et celles qui savent expliquent aux autres que faire. A la place, construire les problèmes ensemble, déranger les prévisions et contrarier les pronostics, faire le pari de la démocratie, du bottom up, entendre ce que dit Nelson Mandela (reprenant Gandhi) « ce que vous faites pour nous, sans nous, vous le faites contre nous ».

C'est séduisant mais ce fût aussi l'occasion de découvrir combien le développement local se professionnalisait vite et se technicisait, combien le territoire, notion subversive et chargée du désir d'une autre démocratie, se transformait parfois en espace de pouvoir local, objet de carrières et

d'ascensions personnelles tant pour des élu·e·s que pour leurs « agent·e·s ». Bref... retour à la case départ.

Mais ce fût aussi la découverte d'une facette du milieu rural que je côtoyais sans vraiment la connaître : celles et ceux qui sont nommés « néo-ruraux » : pas toujours si « néo » que ça mais qui ont en commun de faire des choix de vie : vivre d'une certaine manière, dans un certain milieu, y exercer un métier ou une combinaison de métiers. Héritiers (consciemment ou non) des aspirations libertaires post mai 1968 (et sans doute héritiers d'autres apprentissages et utopies, coopératives, communautaires ou anarchistes encore antérieures).

De multiples rencontres, expériences, des voyages, des lectures... Une familiarité s'est installée pour moi, des compagnonnages ont eu lieu. Je rencontrais des gens qui tentent d'avoir du pouvoir sur leur vie. Et moi ?

J'étais prêt à me poser la question : et alors qu'est-ce que je peux faire de ma vie en lien avec « ce » milieu là ? N'y aurait-il pas matière à faire du « développement local » mais autrement ?

J'étais prêt à rencontrer *Peuple et culture* (qui s'est donc appelé *Asfodel*, *Créfad*, *Alternatives rurales*, *RELIER*) et une approche politique et pédagogique qui s'appelle l'éducation populaire. C'est ainsi que j'ai tenté de répondre à la question de ma place (je dis ici à dessein ma place et non mon statut ou mon emploi).

Et à l'évidence, dans cette manière d'y répondre, la notion d'accompagnement s'est imposée sans bien savoir pourquoi.

En tout cas au début.

Les évidences pourtant, l'éducation populaire, veille à les questionner. C'est une nécessité (une hygiène) et une posture (méthode). D'abord une nécessité pour soi mais plus encore dès qu'on est dans un travail collectif : comment partager ce qui n'est pas décrit ? Et plus encore dès qu'on est en situation de transmettre : comment transmettre le tacite ? Alors prenons le temps de défier et décrire pas à pas...

Comment accompagner ? En fait, et bien, ça dépend...

Travailler en réseau dans le cadre de coordinations inter-associatives (principalement le CELAVAR¹) ou d'espaces de coopérations avec d'autres partenaires était à ce moment possible avec le soutien de l'État et des fonds européens. Nous avons des occasions pour analyser nos pratiques dans des lieux différents, les formaliser (ou pas), les expliciter en faire une critique argumentée à l'aide de pairs.

Dans un de ces espaces, avec une quinzaine de collègues associatifs qui s'exerçaient à accompagner des projets de création d'activités en milieu rural, nous avons été audités (ça s'appelle « évaluation ») : il s'agissait de savoir dire pourquoi et comment nos accompagnements méritaient d'exister, pour justifier de fonds publics, mais surtout mieux comprendre, pour nous même.

1. *Comité d'étude et de liaison des associations à vocation agricole et rurale*

Le premier temps de travail avec l'évaluatrice (sympathique et bienveillante), à partir de situations concrètes proposées par chacun-e, amenait à une impasse. La question posée était « et alors avec un porteur de projet, comment vous y prenez-vous ? ». La réponse était régulièrement « ça dépend ».

« Ça dépend » n'était pas une réponse recevable. Ce « Ça dépend » semblait, y compris à nos propres yeux, emprunt d'amateurisme alors que le monde autour de nous voulait du professionnel c'est à dire du process, de la méthode et des outils duplicables.

Ce « Ça dépend » amenait à se justifier, à expliquer le sérieux, à nuancer l'improvisation souvent confondue avec l'absence de solidité et de préparation. Tous les créateurs et créatrices savent combien improviser demande au contraire un énorme travail préparatoire, mais collectivement nous ne savions pas nous en dépêtrer.

Ce « Ça dépend » faisait de nous presque des imposteurs...

C'est pour lutter contre ce sentiment, à ce moment-là, que définir et décrire ce que nous entendons par accompagnement, par porteur de projet, est devenu une nécessité. Une urgence d'écriture. Et c'est pour déplier ce « Ça dépend » que le premier tome *Les pédagogies de l'accompagnement*, dans la collection *Crefad Documents*, est né : donner la parole à celles et ceux qui s'en débrouillent, dans leurs vies professionnelles et militantes, dans des milieux très variés, avec des situations sociales très variées. Comment chacun et chacune invente

des réponses de type pédagogique aux situations sociales qui relèvent, selon lui, de l'accompagnement ? Que pouvons-nous, chacun et chacune, témoigner de la créativité, des points d'appuis et des interrogations, des limites ?

Un détour étymologique pour se dépêtrer du « Ça dépend »

Accompagner, a-compagner : cheminer à côté de celle ou celui dont on partage le pain.

Cheminer...

Accompagner s'inscrit dans une durée. Ce n'est pas une intervention ponctuelle, sans quoi on ne s'intéresserait pas au chemin. Peut-être parlerait-on alors d'intersection, de rond-point ou d'aire de stationnement ? Ainsi accompagner se distingue par exemple des notions de conseil ou d'aide, ou en tout cas les complète. Conseiller peut participer d'un processus d'accompagnement, mais en complément d'autres interventions. Conseiller n'est pas automatiquement ou en soi, accompagner. Pour autant, il n'y a rien de péjoratif à intervenir dans le registre du conseil ou de l'aide, c'est même au contraire souvent nécessaire.

S'inscrire dans la durée signifie pour autant avoir un début et une fin : accompagner demande un cadre. Un cadre temporel, mais aussi parfois géographique et institutionnel : on n'accompagne pas dans le vide. De ce point de vue le chemin est certes celui que suit la personne accompagnée (on parle

souvent de parcours) mais c'est aussi le cadre négocié entre celle ou celui qui accompagne et la personne accompagnée.

À côté...

C'est un aspect important car il affirme une double notion d'apparence paradoxale : d'un côté la proximité, de l'autre la distance.

La distance car « à côté » est différent de « devant », « au-dessus » mais aussi « à la place ». Accompagnateur et accompagné ne sont pas au même endroit mais ces différences de place ne font pas hiérarchie. Des places différentes mais une valeur équivalente. (Voir « parenthèses » en fin de texte).

La proximité car, Mireille Cifali² l'a développé dans l'ensemble de son œuvre, les métiers de l'accompagnement sont des métiers du lien.

Des métiers du lien, des métiers de la relation humaine (comme tous ceux qui relèvent de la santé, du soin, du social, de l'éducation ou de l'animation), donc des métiers où doivent être considérés les affects. Les affects ou ce qui nous affecte (au sens de Spinoza), tous dans une relation d'accompagnement demande de la considération : comment sont affectées les deux parties ? Quelle part d'affectif dans la relation d'accompagnement ?

2. CIFALI, Mireille - *S'engager pour accompagner*, PUF, 2018 - CIFALI, Mireille - *Préserver un lien, éthique des métiers de la relation*, PUF, 2019

Cela nous entraîne ensuite sur le registre des intentions. Les intentions de celle ou celui qui est accompagné, mais aussi les intentions de celle ou celui qui accompagne. Et à cet endroit du point de vue de l'accompagnateur, deux tentations sont à limiter :

- s'imaginer sans intention (neutre), prendre comme au pied de la lettre l'adage « prêter attention sans intention » ou plutôt se représenter comme une condition nécessaire (à l'accompagnement) alors qu'il vaut mieux penser cette injonction comme un idéal, un horizon, une vigilance. Une attention ?

- imaginer une totale clarté sur les intentions des parties prenantes. Ici c'est du côté de la psychanalyse qu'il nous fait aller pour accepter que la relation d'accompagnement, mettant en jeu des sujets divisés entre une part consciente et une part inconsciente³, il est à parier que tout ne peut être dit ou clarifié. L'enjeu serait alors de minimiser la part sombre, de l'éclairer au mieux, de limiter le tacite, de soi à soi dans un premier temps et entre les parties prenantes chaque fois que nécessaire. Cela fait référence au cadre évoqué plus haut, lié à la notion de « chemin ».

Parler d'intention, dans l'accompagnement, nécessite d'ouvrir le débat sur la notion de résultat, de réussite ou d'échec.

3. L'ensemble du travail de Charlotte Herfray permet d'appréhender cette question. Le texte le plus adapté pourrait être HERFRAY, Charlotte - *Les figures d'autorités*, Erès, 2005.

Il y a là une question qui peut relever de l'accord ou du contrat entre les différents acteurs concernés (accompagnateur, accompagné-e, financeur d'un éventuel dispositif, partenaires) : cela peut être explicité, au moins en partie. Mais il s'agit aussi d'une question plus intime pour l'accompagnateur : qu'est-ce qui, pour moi, serait signe de réussite ou au contraire d'échec ? Si j'accompagne un-e porteur de projet, dois-je mesurer la réussite du projet ? En assumer une part de responsabilité ? Tous les projets peuvent-ils « réussir » ? Et qu'est-ce que ça me fait ?

Celle ou celui dont je partage le pain

Le compagnon, celui ou celle avec qui j'ai une communauté de destin.

C'est l'autre versant de la proximité évoquée plus haut. On n'accompagne que si on a du commun. Cela ne dit rien de la nature de ce commun : un milieu social ou professionnel, un territoire géographique ou symbolique, une culture, une famille, une langue ou une colère, une lutte...

Aborder cet aspect permet de se rappeler que la relation d'accompagnement est bilatérale : elle ne peut être décrétée par une seule des deux parties sans accord de l'autre. Il faut donc une forme de confiance (parenthèse 3) a priori et une forme de reconnaissance réciproque.

Et cette relation bilatérale n'est pas non plus symétrique : le pouvoir penche du côté de celle ou celui est accompagné-e.

C'est en fait lui qui décide si accompagnement il y a, ou pas. C'est lui qui accorde, ou pas, autorité. L'accompagnateur ne peut que constater...

Parenthèse 1 : contexte...

L'accompagnement est un vocabulaire omniprésent : tout le monde accompagne tout le monde, il s'agit d'un verbe exclusivement positif et valorisant (surtout pour celui qui accompagne mais pas seulement). L'étymologie nous aide à comprendre pourquoi et nous aide à repérer ce qui se nomme accompagnement mais relève en fait d'un autre registre. Quand un service de l'État ou une Agence publique « accompagne » très souvent elle finance, parfois dirige, une action. Quand une banque réalise un prêt, un bureau d'étude rédige une étude ou un audit, parler d'accompagnement est de loin exagéré (au mieux), frauduleux (au pire). Je n'évoque pas ici quand une multinationale des télécommunications veut « accompagner » mon accès à la 5G ou une grande entreprise de l'énergie dit « accompagner ma consommation de gaz »... Là, cela relève exclusivement d'une logique de communication et la ficelle est assez grosse.

C'est précisément parce que tout est accompagnement qu'il nous faut faire œuvre de précision et de clarté pour tenter de distinguer les approches. Les distinguer pour ne pas les confondre, pas pour les hiérarchiser : qu'une banque contractualise un emprunt, qu'un service de l'État

soutienne une action d'intérêt général ou d'utilité sociale, c'est nécessaire et peut être déterminant. Il n'est pas indispensable de créer de la confusion en nommant cela accompagnement.

Cela est particulièrement important quand, dans la relation entre les parties prenantes, l'une a un enjeu à induire le comportement de l'autre, et/ou un enjeu sur la réussite du projet de l'autre. Dans ce cas il est plus difficile d'avoir une relation d'accompagnement, en tout cas la part qui relève de l'accompagnement, sera nécessairement plus réduite de celle qui relève du conseil, voire du contrôle... L'important ici n'est pas de vouloir à tout prix faire de l'accompagnement mais de nommer avec justesse ce qui se passe.

Parenthèse 2 :

Jacques Rancière⁴ nous aide à penser cette équivalence des valeurs malgré des places différentes, quand il développe le principe d'égalité des intelligences. Non comme un objectif à atteindre (dans un processus éducatif, d'apprentissage) mais comme un préalable à tout accompagnement. C'est parce qu'il y a le présupposé d'une égalité des intelligences que quelque chose peut avoir lieu.

De la même manière, sur le thème de l'autonomie, Jacques Rancière, nous permet de nous demander : accompagnons-

4. RANCIÈRE, Jacques - *Le maître ignorant*, Fayard, 1987.

nous à l'autonomie (rendre l'autre plus autonome) ou accompagnons-nous dans l'autonomie (partant du principe d'une autonomie socio-affective préalable) ? Dialectiquement, nous pouvons imaginer qu'il y a toujours un peu des deux, moins opposées que mutuellement entrelacées, dans toute situation d'accompagnement.

Parenthèse 3 : une affaire de confiance ?

La relation d'accompagnement nécessite une confiance a priori des deux parties. En disant les choses à l'envers, on peut dire qu'on accompagne difficilement si on est a priori méfiant.

La confiance (Fidès) est un pari positif sur le comportement à venir de l'autre. Comme tout pari on peut le gagner ou le perdre, mais si ce pari est négatif, si on penche du côté de la méfiance, il est probable que la pratique permettra de le vérifier : « on avait bien raison de se méfier ! »

S'il est positif, si on penche du côté de la confiance, il est possible de vérifier qu'on avait raison.

Et c'est une condition, cet a priori inconditionnel (Carl Rogers parle de « considération positive inconditionnelle »⁵) pour déployer un travail d'accompagnement.

5. *C'est, avec l'empathie et la congruence, un des principes de l'Approche centrée sur la personne. On retrouve ça dans ROGERS, Carl - Le développement de la personne (On Becoming a Person), 1961, traduit et français et ré-édité par Dunod, 2005.*

Cependant, et c'est là toute la fragilité de la chose, la confiance n'est pas l'angélisme. La confiance se vérifie, pas à pas, jour après jour, dans les actes. Les paris se vérifient, mais jamais une bonne fois pour toutes.

Parenthèse 4 : métier ou profession ?

C'est utile de distinguer ces deux notions, souvent confondues.

- Profession, du Latin *Professio* (déclaration publique, promesse) est du côté de l'affirmation publique : ce qui est mis en avant, affiché, visible aux yeux de tous. La profession n'est pas obligatoirement objet de fierté mais elle a quand même à voir avec des compétences, une expertise parfois, et souvent des revenus. C'est non seulement un travail mais souvent un emploi, un statut dans la société.

- Métier, de la base latin *min-*, ce qui exprime l'idée du « plus petit », son origine en français est donc : moins ! Il fait partie, avec mineur, moindre, mince, menu ou menuisier des dérivés populaires. Son sens premier vient de *misterium*, forme contractée de *ministerium* (qui donnera ministre) et *mysterium* (le mystère, au sens des rites et célébrations religieuses). Le métier est ce à quoi on est engagé, ou on s'engage ou encore au service de quoi on œuvre.

Parfois métier et profession sont superposés, mais parfois non : l'accompagnement relève-t-il, plutôt d'un métier (un

engagement donc) ou d'une profession (un statut aux yeux de tous) ? La question peut rester ouverte...

Parenthèse 5 : méthode ou méthodologie ?

Le mot méthodologie est, avec accompagnement, une des expressions parées de positivité employée à tout va. Avec méthodologie, il y a une image de sérieux, voire de scientifique et, à tout le moins, une image d'expertise.

La méthode désigne un chemin (*odos*) dans une certaine direction (*meta*). La méthodologie serait donc le discours (*logos*) sur la méthode choisie ou encore l'art de choisir un chemin vers...

La méthodologie est une démarche qui demande de comparer plusieurs chemins possibles et expliciter lequel est choisi, pour quoi, avec quelles conséquences.

Souvent le mot méthodologie est employé pour décrire et caractériser la méthode utilisée, parfois même un simple outil. Encore un artifice de communication ?

Il est possible de considérer l'accompagnement comme une méthode, et dans ce cas elle s'applique, ou comme une méthodologie.

Dans ce cas l'accompagnateur aura donc à prendre conscience que plusieurs méthodes sont possibles, à trier dans ces possibles ce qui est mobilisable, à quel moment et dans quelles circonstances. Ce qui est mobilisable par lui et ce qui ne l'est pas, ce qui est à mobiliser maintenant et ce

qui sera nécessaire plus tard, ce qu'il doit faire, ce qu'il doit déléguer ou laisser advenir...

Parfois l'accompagnateur doit être non directif, s'appuyer sur les outils de la médiation ou de la relation d'aide, jusqu'à s'effacer. Parfois au contraire il doit être plus confrontant et résister aux pentes ou élans de celui ou celle qu'il accompagne. Parfois il faut affirmer le réel et parfois laisser l'imaginaire foisonner.

On dit alors dans ce cas que l'accompagnateur n'utilise pas un outil mais une boîte à outils, dans laquelle certains sont bien à sa main et d'autres moins, certains sont encore à peaufiner, d'autres encore seraient à acquérir⁶.

Bien sûr dans ce cas l'accompagnateur doit en permanence faire des choix, donc mobiliser son éthique, et penser son action.

Parenthèse 6 : la formation

De nombreux travaux ont comparé formation et accompagnement. Ce qui les rassemble, ce qui les distingue, en quoi l'un peut être dans l'autre (des formations qui ont une finalité d'accompagnement, des accompagnements qui proposent des ateliers ou périodes de formation). Je m'arrête ici sur ce qui les rapproche.

6. *Ce qui a rapport avec nos relations ambiguës aux outils est finement décoré ici : GOUËRY, Damien - Questionner des pratiques sociales et éducatives, Crefad Documents, 2018.*

Encore un peu d'étymologie. La formation vient du Latin forma, qui a donné le mot forme, dont l'un des sens est de désigner le moule, ce qui entoure, ce qui donne un cadre (le mot forme a donné fromage, technique de conservation du lait en utilisant une moule, un contenant). En ce sens accompagnement et formation sont très proches car les deux prêtent attention au cadre, au dispositif, aux conditions pédagogiques (le mot est lâché) permettant, qui à une personne de cheminer dans un projet, qui à une personne d'acquérir des connaissances, savoir-faire et savoir-être.

Nous assumons donc le terme « pédagogies » pour souligner la proximité entre formation et accompagnement, et les intentions éducatives qui sous-tendent les deux et au pluriel pour souligner la dimension méthodologique, au sens de choisir une méthode à un moment donné, puis une autre plus tard.

Parenthèse 7 : le problème du pluriel

On l'a vu dans la parenthèse 5, si l'accompagnement est une affaire de méthodologie plus que l'application d'une méthode, accompagner demande à mobiliser une pluralité d'outils, de techniques, de méthodes. Donc c'est de fait à penser au pluriel.

Accompagner se combine souvent avec d'autres verbes : conseiller, soutenir, faciliter, faire émerger mais aussi contrôler, financer, incubé et bien d'autres.

Ainsi c'est aussi du pluriel au sens où il est très rare que l'accompagnement ne soit l'affaire que d'un seul duo accompagnateur/accompagné. Plusieurs relations, plusieurs acteurs. Pluralité et diversité dont le centre n'est ni un acteur ni un autre, encore moins un dispositif. Le centre se déplace au gré du chemin⁷.

Ainsi non seulement l'accompagnateur n'est pas celui qui choisit la relation d'accompagnement (certes il peut la provoquer, créer les conditions favorables), mais en plus il serait bienvenu de ne pas la considérer comme exclusive. De quoi remettre l'égo à sa place.

Parenthèse 8 : une manière d'agir qui relève aussi du politique

Comme sur tous les thèmes que travaille l'éducation populaire, il est nécessaire de penser l'accompagnement dans sa dimension pédagogique (méthodologique) mais aussi dans sa dimension politique : politique au sens des orientations ou des stratégies de l'organisation qui accompagne, mais surtout politique au sens des conditions sociales permettant aux projets d'éclorre, de se réaliser, ou pas...

7. Cet aspect peut être développé en cherchant un appui dans la philosophie de Gilles Deleuze et Félix Guattari, en référence au devenir-minoritaire qui est explicité avec simplicité dans la vidéo L'abécédaire de Gilles Deleuze (DVD disponible aux éditions du Montparnasse). Le plus curieux pourront aller chercher dans : DELEUZE Gilles, GUATTARI, Félix - Capitalisme et schizophrénie, Éditions de minuit : l'anti-Oedipe (tome 1), 1972, Mille plateaux (tome 2), 1980.

Donc en terme d'alliance entre organisations et forces sociales, de manière à agir sur plusieurs ressorts et leviers, et en particulier agir sur les conditions propices à l'aboutissement ce qui est accompagné (un projet, un collectif, une personne...). Ainsi il s'agit de ne pas négliger d'agir sur le milieu, le terrain.

Personne ne lui avait appris à dormir
il était autodidacte.
Parfois
il rêvait d'une professeure
pour retrouver le goût d'apprendre.

Yoann Bocrimel

Faire des colos autrement

par Jean-Michel Bocquet

Pédagogue, chargé de cours à l'université, chercheur en colo. Je suis travailleur social de profession (ASE, PJJ). J'alterne en permanence entre travail social, animation et éducation populaire partant d'un principe simple : ce sont les mêmes métiers. J'ai aussi été directeur du MRJC, je suis chroniqueur au journal de l'animation et auteur de texte sur les colos.

jeanmichelbocquet@free.fr - Twitter : @jm_bocquet

Les trois mesures annoncées pour le secteur des colos depuis le début d'été 2023 par le gouvernement semblent faire l'unanimité. Pourtant ces mesures encouragent toujours un peu plus l'immobilisme pédagogique et le libéralisme, alors qu'elles sont annoncées comme des mesures sociales. Doit-on y voir du cynisme, des choix politiques ou une carence d'analyse ?

Le gouvernement et les organisateurs de colos viennent de faire trois annonces importantes pour le secteur des colos. L'action est concertée et les mesures doivent venir en aide aux familles, aux animateurices et garantir une vigilance sur les violences sexuelles et sexistes. Ces annonces sont censées montrer la vision sociale du gouvernement et des organisateurs de colos. Pourtant la réalité est plus complexe, ces annonces affirment en fait l'immobilisme du secteur sur les questions pédagogiques et le renforcement de la régulation du secteur des colos par le marché libéralisé.

Trois annonces

Les annonces faites par le gouvernement sont dans l'ordre : un engagement des organisateurs de colos à lutter contre les violences sexuelles et sexistes, une augmentation à 50€/jour du salaire minimum des animateurices signant un contrat d'engagement éducatif, et la création d'un pass colo de 350€ maximum pour permettre aux enfants de CM2 de partir en colos.

Ces trois annonces sont le fruit des travaux du « comité de filière animation » qui regroupe les grosses associations du secteur de l'éducation populaire, les financeurs, l'Etat et des syndicats et elles tentent de répondre à la crise des colos : recrutement difficile, nombre d'enfants qui diminuent, #MeTooAnimation. Les trois mesures ont en commun le fait de ne pas remettre en question ce qu'est une colonie de vacances, ses finalités, son organisation, les manières de les vendre, les outils permettant de construire les groupes

d'enfants ou la vision générale du rôle des colos. Pourtant les colos sont en crises successives depuis 40 ans, elles souffrent de la fin des politiques sociales de vacances de l'état et des collectivités, elles souffrent de l'ouverture des colos aux marchés libéralisés et concurrentiels, elles souffrent d'un glissement d'une activité militante vers une activité commerciale, elles souffrent des changements de pratiques des familles en matière de vacances, elles souffrent d'absence de mixités, elles souffrent du désengagement des comités d'entreprise, elles souffrent d'un modèle pédagogique traditionnel et violent pour beaucoup d'enfants, elles souffrent des affaires de violences sexuelles et sexistes, elles souffrent... depuis 40 ans. L'ensemble de ces souffrances se résument pourtant en deux maux : libéralisation commerciale et modèle pédagogique colonial. Les trois mesures annoncées ne répondent à aucun de ces maux.

Pour les organisateurs de colos, les problèmes sont ailleurs. Ils font tout ce qu'il faut pour que les colos soient sûres et répondent aux attentes des clients, ils appuient leurs séjours sur l'idée que les colos sont complémentaires de l'école donc éducatives, ils se plaignent que les familles ne comprennent pas l'importance pour leurs enfants de partir en colos, qu'elles ne savent pas que les colos se déroulent en toute sécurité et que les équipes d'animations sont formées et contrôlées, ils trouvent que les enfants sont de plus en plus difficiles, que les téléphones portables sont envahissants et ingérables, que les animateurices embauchées ne sont pas assez engagées,

etc... Bref que tout ce qu'ils font est bien que c'est les autres qui posent problème. L'état partage cette faible analyse. Les voix dissonantes sont écartées de toutes les instances de discussion et des concertations. On est entre-soi, il faut agir pour chacun comprenne l'utilité des colos, il faut surtout agir pour maintenir le marché en place. Dans un marché qui s'érode depuis longtemps, leur idée est plutôt de récupérer des parts de marché détenu par d'autres plutôt que de penser à changer son produit ou d'analyser les raisons profondes de la diminution du nombre d'enfants qui partent en colo.

Les trois mesures prises ne remettent ni en cause le modèle pédagogique des colos, ni les logiques commerciales et touristiques des colos. Les leviers pour l'avenir sont pourtant là...

Changer de modèle

En 1983, le gouvernement socialiste fait le choix de la rigueur, le ministère du temps libre est moribond, les associations, notamment d'éducation populaire, doivent aller chercher des financements autres, spécifiquement sur les marchés. La rupture se déroule à cette époque, les grands organisateurs associatifs de colonie de vacances vont transformer la colo en produit. Aveuglées par les réussites du Club Med ou de VVF, c'est le modèle du tourisme qui sera choisi pour permettre de générer des revenus par la vente de marchandises et de services : les colos, les camps, les séjours à l'étranger ou linguistique, même le BAFA deviennent des produits de

consommation. Le fait que les colos et le BAFA se base sur un engagement bénévole, les marges sont importantes, les associations vivent de ses revenus. Les associations ne dépendent plus complètement de subventions publiques, elles dépendent de leurs clients.

Sauf que le libéralisme économique, la concurrence, la seule satisfaction du client, ne produit qu'individualisme, satiété immédiate, perte de sens et du collectif, rapport marchand et toutes les logiques technocratiques qui se réfère au libéralisme économique : démarche qualité, méthodologie de projet, labellisation, garanties commerciales, normalisation du produit, service après-vente, etc... Les colos basculent dans le monde du commerce mondiale. Les coûts des colos augmentent, le bénévole est remplacé par le salarié qualifié, les normes imposent des couts incroyables, la sécurité est le point central de toute colo, les services administratifs explosent, les catalogues et sites internet demandent des investissements. Tout change sauf une chose : les animateurices ont un BAFA, travaillent 24h sur 24 et sont payés l'équivalent de 2h de SMIC par jour. Les colos comme forme d'engagement militant et pédagogique sont devenues un job d'été normé par les marchés, identique à celui de vendeur de chouchous sur la plage ou d'animateurices de club en camping. Si le tourisme a su évoluer vers toujours plus de profit et de sensations permettant de satisfaire le client, la colo, par son histoire, sa structure et sa forme est incapable de s'adapter, sauf pour les catégories favorisées

qui peuvent payées chers des séjours à l'étranger ou sportifs. Démocratiser les colos comme on a démocratiser le camping ou le village de vacances est impossible.

La colo comme engagement pédagogique a été son histoire du front populaire aux années 80. La colo a inventé un modèle pédagogique, appuyée sur l'éducation nouvelle et sur un concept : les besoins. Une colo est un endroit où tous les besoins des enfants sont satisfaits, l'enfant peut y jouer, manger, rencontrer, respirer un air pur, dormir, etc. À cette conception psycho-pédagogique, les organisateurs de colo ajoutent une dimension militante (politique, religieuse, philosophique), la colo cherche à construire le citoyen, le chrétien, le communiste, etc de demain. Au tournant des années 80, le militantisme disparaît au profit du commerce, mais le modèle reste puisque sa force est d'être adaptable aux logiques commerciales. La colo ne construit plus des militants de demain, elle va éduquer à tout un tas d'objectifs flous et généraux : vivre en groupe, développer l'esprit d'équipe ou la motricité, découvrir le territoire. Le point central du modèle est qu'en colo tout est décidé par les adultes organisateurs avant même d'avoir rencontré les enfants concernés. Puisque l'adulte connaît les besoins et les souhaits des enfants, l'adulte peut construire une institution totale dont il maîtrise le cadre, les contenus, les activités, les repas, les heures, les manières d'être en relation, etc. C'est cela que les organisateurs vendent sur leur catalogue. À ce titre, les colos ont ouvert le marché de l'éducation.

Problèmes majeurs, le modèle n'est pas adapté à tous les enfants et les animateurices étant peu formés, les manières de faire sont inadaptés aux enfants en situation particulière (handicaps, carences éducatives, difficultés sociales, victimes de violences ou simplement solitaires). Le modèle pédagogique permet de vendre de la prestation sur catalogue, mais violente bon nombre d'enfants. Tant que les colos étaient vendues aux parents, l'obligation parentale d'aller en colo pouvait convaincre au départ. Dès lors que le client est devenu l'enfant, celui-ci peut exprimer son refus de partir dans un lieu où il ou elle est victime de violences en lien avec son genre, son origine, sa corpulence, sa couleur de peau, voire même la qualité de ces vêtements ou sa sexualité, où elle ou il est obligé.e de faire des activités qu'il ou elle n'aime pas, de vivre dans une chambre non mixte sans copain, copines, frères ou sœurs.

Le modèle pédagogique impose, norme, dirige. Il s'est amendé en autorisant le choix, en individualisant les levers et en diminuant le nombre de lit dans les chambres, mais dans le fond le modèle est le même qu'il y a 50 ans : tout est décidé par les adultes, l'action des équipes produit des violences (éducatives, sexistes) sur les enfants vulnérables, interdit la singularité et est incapable inclure des enfants hors des normes prédéfinies par l'organisateur.

Appliquant un libéralisme marchand, les organisateurs segmentent leurs offres : colos de riches (1500€ la semaine), de pauvres (colos dites généralistes), pour filles

(danse, équitation), pour garçons (foot, mini-motos), pour vulnérables (séjours pour enfants HPI), pour enfants en situation de handicap (vacances adaptées), pour petits, pour grands (tranches d'âges), etc... Tout ceci s'explique parce que les besoins ne sont pas les mêmes. Au-delà d'appliquer un modèle pédagogique violent pour les vulnérables, les organisateurs créent des séparations, des discriminations. Comment inscrire dans une même colo, son fils de 15 ans et sa sœur de 8 ans en situation de handicap ? comment permettre à deux frères et sœurs de 6 et 13 ans de dormir dans la même chambre ? comment accueillir dans un même séjour un enfant solitaire et un enfant sportif mais copains ?

Libéralisme et modèle pédagogique sont les deux points d'ancrage depuis 40 ans des organisateurs de colos, dit autrement, il faut gagner des sous et éduquer les enfants surtout ceux des pauvres. Les trois décisions prises pour aider les colos vont dans ce sens : en accordant un pass aux familles, on renforce la logique de marché, en augmentant les salaires, on ne remet pas en cause le contrat d'engagement éducatif et on espère attirer davantage de candidat-es animateurices, en créant une charte, on affiche un engagement sans contrainte.

Faire autrement... vite...

Comme en 1983, les crises produisent des évolutions. La NUPES l'a bien compris puisqu'elle s'est remise à travailler la question du temps libre. Le gouvernement l'a aussi

bien compris puisqu'il agit de manière concertée avec les associations organisatrices. NUPES, gouvernement et organisateurs arrivent à deux conclusions communes : il faut créer un pass et il ne faut pas toucher au modèle pédagogique.

La NUPES portent dans sa proposition de loi un PASS colo (verte) et les collectivités locales gérées par la gauche s'engagent avec force dans les colos apprenantes (dispositif post-covid de colos à vocation éducative et scolaire à destination des publics ciblés, ruraux, banlieue, enfants de l'ASE, etc.). Étonnement, la NUPES ne propose pas d'action de changement du modèle des colos. Alors que l'Europe du sud brûle, que de nombreuses régions souffrent du surtourisme et que le transport pollue toujours un peu plus, aucune réflexion n'est menée sur ce que devrait être une colo durable. Alors que le modèle pédagogique produit des violences sexuelles et sexistes systémique, les militant·e·s et élu·e·s de gauche et féministe n'envisagent aucune réflexion sur la remise en question de ce modèle. Alors que les enfants ont de plus en plus besoin de temps libéré d'activités contraintes et dirigées, aucune réflexion n'est menée sur le contenu des colos. Alors que nos démocraties sont en crise, aucun politique n'envisage de faire des colos un lieu de mixités et un lieu pour apprendre et éprouver la démocratie. La NUPES ne cherche pas non plus à changer les colos, elle accompagne un lent glissement vers toujours plus de libéralisme, d'inégalité et de séparation.

Faut-il voir dans cette absence de prise de conscience, l'absence des plus vulnérables et des plus pauvres dans les instances de réflexions ? Pour les organisateurs, le gouvernement et le comité de filière, c'est une évidence. Depuis l'origine de l'éducation populaire, la confusion entre travailler pour des pauvres et travailler avec des pauvres permet à beaucoup d'association de se prendre pour le porte-parole des enfants ou de leurs familles. Appuyer toute réflexion pédagogique sur la théorie des besoins permet de maintenir l'adulte encadrant comme étant l'expert de l'autre vulnérable et de dénier à celui qui est vulnérable de savoir ce qui est bon pour lui. Affirmer avec force que le pass-colo est une victoire pour les enfants, c'est faire preuve de domination et/ou de cynisme.

Pour ce qui est de la NUPES, plusieurs acteurs (dont le député B. Lucas) tentent de sortir de cette impasse notamment en associant des associations comme ATD-Quart-Monde, mais les propositions restent en deçà de ce qui pourrait être fait. La question des vacances des familles et des jeunes habitants les quartiers populaires est trop peu traitée, l'accueil inclusif et universel des colos et des structures touristiques n'est pas assez travaillé dans sa dimension concrète et pédagogique. Les freins, difficultés et rapport aux vacances pour les personnes en situation de vulnérabilité ne sont toujours pas accompagnés, les politiques publiques d'aides sont impossibles à comprendre et inégalitaires (notamment celle des CAF). Le champ d'action est énorme... Faut-il que les

décideurs publics acceptent de contraindre les organisateurs à des changements profonds, à écouter ce que disent les personnes exclus des colos aujourd'hui, à penser des politiques du care avant des politiques économiques.

Notre Terre et les personnes (de plus en plus nombreuses) en situation de vulnérabilité et/ou de pauvreté en ont rapidement besoin, à défaut nous continuons à creuser les fractures et inégalités, à défaut nous continuons à exclure et à violenter ces personnes fragiles. C'est une question de dignité et d'humanité.



Le Réseau des Créfad

Le Réseau des Créfad est la coordination nationale des associations se reconnaissant dans des valeurs communes et issues d'une histoire liée à l'Union Peuple et Culture. Ses valeurs prennent source dans le Manifeste de Peuple et Culture, l'éducation populaire, la laïcité, la lutte contre les inégalités, habitudes et intolérances, la référence à l'entraînement mental, en prenant en compte les évolutions du monde et des techniques et le fait économique de nos associations inscrites dans l'économie solidaire.

Les associations membres du Réseau interviennent en particulier dans l'accompagnement de porteurs de projets pour créer leur activité et leur revenu, le développement local et rural, l'accès de tous à la culture et en particulier le rapport à l'écrit, la formation permanente, la formation des bénévoles et responsables associatifs, l'accompagnement des associations dans leur fonctionnement, leur projet et leurs activités, les outils et méthodes pour l'autonomie de chacun dans la pensée et l'action, des études, diagnostics et expérimentations.

Les membres du Réseau reconnaissent la nécessité, pour agir au quotidien, de ne pas être isolées et de pouvoir échanger informations, pratiques et analyses, se doter d'outils de travail communs dans une dynamique d'économies de moyens et de partage, une solidarité mutuelle, des actions conçues et réalisées ensemble pour bénéficier de soutiens et de reconnaissance et créer une plus grande efficacité d'action. Cette nécessité de coordination s'inscrit aussi plus largement dans une mobilisation pour l'inter-associatif tant des structures de co-gestion, de coordination thématiques (comme le CRAJEP et le

CELAVAR), de coordination générale (comme le Mouvement Associatif et les CRESS), de coordination sur des territoires locaux, dans des collectifs ponctuels, par des outils de gestion et de promotion de la vie associative et de l'économie solidaire. Ces fonctions d'appartenance, de promotion de nos valeurs, d'organisation, d'échanges, s'adressent selon les besoins aux structures membres, mais aussi aux individus selon leur investissement dans nos associations : adhérents, bénévoles, militants, administrateurs, salariés, usagers.

Le Réseau des Créfad se dote d'outils de fonctionnement mutualisés au profit des associations membres : fonds de soutien, groupement d'employeurs, site, revue Efadine, collection Créfad Documents, séminaire « acteurs sociaux »...

Les associations membres créent ou soutiennent des initiatives et structures sur leurs territoires à l'exemple des cafés culturels associatifs (café-lecture, librairie-café, café-jeux...), coopérative d'activités, Boutique d'Initiatives... et permet la coordination des associations membres pour obtenir et gérer des dossiers communs au bénéfice de chacun.



9 rue sous les Augustins 63000 Clermont-Ferrand

contact@reseaucrefad.org

www.reseaucrefad.org

Le Réseau des Cafés Culturels et Cantines Associatives

Les Cafés Culturels et Cantines Associatifs constituent de manière volontaire le Réseau des Cafés Culturels et Cantines Associatifs ayant pour buts l'application de la charte : la création de solidarité entre les cafés et entre les cantines ; le soutien aux nouveaux projets de cafés et de cantines ; des actions communes et le développement de la reconnaissance des cafés culturels et cantines par les partenaires.

Il permet de plus des échanges et des complicités sur les thématiques des cafés : l'écrit, le jeu, la culture, etc.

Créé en 1998 par des cafés-lecture, il s'est élargi à l'ensemble des cafés culturels associatifs en 2009, rejoint ensuite par des cantines et épiceries solidaires associatives.

Concrètement le Réseau a mis en place différents outils, seul ou avec des partenaires :

- L'accompagnement des cafés associatifs et cantines pour leur pérennité
- L'accompagnement des projets de création de cafés et cantines associatifs
- Un soutien à l'emploi
- Le groupement d'employeurs (MAGE) pour mutualiser tout ce qui relève du traitement du social, de la communication, de la gestion ou réaliser des embauches à plusieurs structures
- L'agrément Service civique
- Les fonds solidaires
- La revue Éfadine

- Les formations
- Le document mensuel d'informations de toutes natures par voix numérique (INFO)
- Le répertoire des cafés et cantines
- Le site resocafeassocasso.fr avec ses informations, ses ressources en ligne
- Le livre « Créer et animer un café associatif » (en cours de réédition).

Il fonctionne avec trois rencontres annuelles plénières, des coordinations régionales qui se mettent progressivement en place, des commissions de travail.

Il travaille par ailleurs sur le modèle économique des cafés et cantines associatifs, sur le modèle social des cafés et cantines associatifs, la gouvernance, le lien aux territoires.

Le RÉSEAU
des CAFÉS
Culturels et
Cantines
Associatifs

Partage
Citoyenneté
Culture
Solidarité
Lien Social
Associatif
Inter-générationnel

1 impasse de l'école, Nadaillat, 63122 Saint-Gènes-Champanelle
resocafeassocatif@gmail.com
www.resocafeasso.fr

Efadine - Bulletin de commande

Vous pouvez aussi commander en ligne sur
www.reseaucrefad.org

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse postale : _____

Abonnement - 4 prochains numéros - 46€ Oui
(frais d'envoi compris)

Efadine n° 13 - 8€ x _____ = _____

Efadine n° 15 - 8€ x _____ = _____

Épuisés : Efadine n° 1 à 12, et n° 14.

Total de la commande = _____

Besoin d'une facture ? Oui Non

À retourner à :

Réseau des Créfad - Revue Efadine
9 rue sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand

Efadine paraît de manière irrégulière en fonction des moyens dont nous disposons. Cette revue est en construction et le sera probablement en permanence à chaque numéro car nous sommes bousculés par le quotidien et le manque de moyens.

La baisse de la reconnaissance associative et des soutiens en conséquence de la part de l'État et des collectivités territoriales met à mal les fonctions de réflexion, de recul, de partage, tout ce qui est estimé comme improductif dans un regard du tout économique et dans la dimension du court terme, met à mal les fonctions de réseaux, d'organisation collective, de partage, d'enrichissement social et culturel mutuel. Dès qu'il nous est possible nous reprenons du temps pour nous, du temps de mutualisation, de pensée, d'écriture qui nécessite la rencontre, la lecture, la curiosité, le débat et la publication d'Efadine.

N'hésitez pas à nous transmettre vos remarques et suggestions: elles sont toujours bienvenues.

Autres ressources

Le site entrainementmental.org

Tous les stages, dates, lieux, prix, formateurs...

Ouvrages - Éditions Crefad Documents



- La liberté est ovale** – C. Chigot, M. Uhry – 2007 – 10€
La création d'activités inventives dans les espaces ruraux – M-A. Lenain – 2016 – 15€
Questionner les pratiques sociales et éducatives – D. Gouëry – 2018 – 17€
Préférer la liberté à la sécurité – Collectif – 2020 – 15 €
Parfois ça marche ! – M. Berthin Sühr – 2020 – 15 €
Des regards sur les tests d'activité – Collectif – 2022 – 15 €



- Questions de genre dans les musiques actuelles** – J. Champagne – 2021 – 12€
Le droit d'essayer : les Espaces-test d'activités pour les jeunes – Collectif – 2022 – 12€
Donner du sens à sa vie... même face au changement climatique – D. Galland – 2022 – 12€

Renseignements et commandes sur boutique.reseaucrefad.org
et dans chaque association du réseau.

Épuisés

Crefad Documents

- Handicap, image numérique et interculturel** – C. Grollemund – 2004
Les jeunes et les associations, entre participation et engagement – C. Grollemund, R. le Floch – 2004
Créer et animer un café culturel, l'exemple des cafés-lecture – Collectif – 2006
Mon corps est un champ de bataille (au masculin) – Collectif – 2007
Pédagogies de l'accompagnement et entrepreneuriat social – Collectif – 2007/2009
Du rural et de l'agricole – Collectif – 2006
Une danse à lire – Compagnie Axotolt – 2008
Le guide des statuts – Collectif – 2012

- Les lieux test agricole** – RENETA et CELAVAR Auvergne – 2013
Les pédagogies de l'accompagnement – Collectif – 2015
Les ignorances affectives – J. Lefranc – 2017
Créer et animer un café associatif – RECCCA – 2018
Ce que le monde associatif nous apprend des leaders – B. Voineau, C. Duray, C. Lamy – 2018

Crefad Documents Traces

- Reconsidérer les transmissions pour mieux les accompagner** – Collectif – 2021

Revue *Efadine* n° 15 - Septembre 2023

Les dessins d'Agathe	P1
Face au SNU : émanciper les jeunes, combattre l'adultisme, développer la prémajorité - Rodolphe Dumouch	P2
Je n'ai jamais parlé le bon breton - Malo Morvan	P12
Masculinités, apprentissage pratique de la déconstruction - Thimothé Bodo	P23
À but non lucratif - Xavier Lucien	P33
Regard sur une pratique de massage. Vers un toucher sensible. « Réduire le geste à l'effet » - Bernard Piffault.....	P40
Responsabilités sexuelles et reproductives à partages à deux, voire à plusieurs - Rocio Guerrero	P48
Tenter d'échapper au territoire par le milieu, pour mieux y revenir - Jean-Marie Perrinel	P55
La Makhnovtchina - Etienne Roda-Gil	P70
Associations, concours, budgets citoyens : la générosité duplice - Christian Lamy	P72
Petite histoire ! - Dominique Galland	P77
Devenir diplomate - Christophe Chigot	P82
Des pédagogies de l'accompagnement - Xavier Lucien	P89
Faire des colos autrement - Jean-Michel Bocquet	P98
Des poèmes de Yoann Bocrimel Tout au long de la revue

Éditeur : Réseau des Créfad
9 rue sous les Augustins
63000 Clermont-Ferrand

Responsable de publication : *Christian Lamy*
Imprimeur : *HK Print - Issoire*
Prix de vente : 8€
Dépôt légal : *septembre 2023*